



**HAL**  
open science

## **Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières du nord de l'Union européenne : divergence des modèles**

Vincent Chatellier, Christophe Perrot, Cécile Coulomb, Gérard You

### ► **To cite this version:**

Vincent Chatellier, Christophe Perrot, Cécile Coulomb, Gérard You. Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières du nord de l'Union européenne: divergence des modèles. Dossier Economie de l'Elevage, 2007, 364, 83 p. hal-02665599

**HAL Id: hal-02665599**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02665599>**

Submitted on 31 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le dossier Économie de l'Élevage

TOUS LES MOIS, UNE ANALYSE SUR LES FILIÈRES BOVINES, OVINES ET CAPRINES



Janvier 2007

n°364

## **Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières du nord de l'UE**

*Divergence des modèles*

*Etude réalisée par l'Institut de l'Élevage et l'INRA-SAE2 Nantes*

*avec le soutien du CNIEL et de l'Office de l'Élevage*

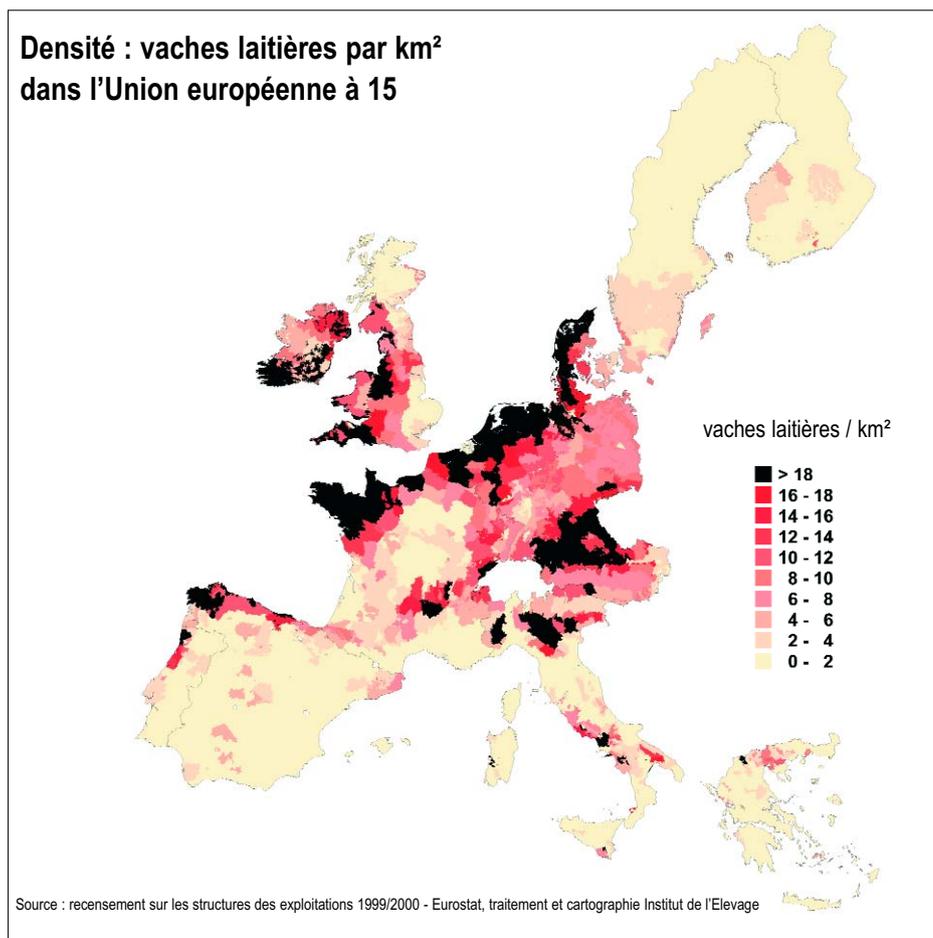
Étude réalisée par Christophe Perrot, Cécile Coulomb, Gérard You (Institut de l'Elevage) et Vincent Chatellier (INRA).

avec la collaboration de Séverine Artero, Khanh Eugénie Mai-The, Caroline Martin (stagiaires ingénieurs ENSAR et INA-PG)

et de Emmanuel Béguin, Thierry Charroin, Jean-Claude Guesdon et Jean-Luc Reuillon (Institut de l'Elevage).

Remarque : Les propos tenus dans ce document n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La Commission européenne, qui a mis à disposition les données du RICA européen, ne peut être tenue responsable de cette analyse. Conformément aux contrats individuels passés, le traitement des données du RICA a été réalisé par Christophe Perrot et Vincent Chatellier. Les cases typologiques comportant moins de 15 individus sont considérées comme non représentatives.

### Densité : vaches laitières par km<sup>2</sup> dans l'Union européenne à 15



## Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières du nord de l'Union européenne

Les écarts de dimension moyenne des structures de production laitière dans l'Union européenne à 15 sont devenus très importants et se creusent encore rapidement. Cependant, dans les régions ou pays d'Europe qui ont connu dans un passé récent une restructuration rapide des exploitations laitières (Danemark, Pays-Bas, Allemagne du Nord, Angleterre), les revenus agricoles par unité de main-d'œuvre familiale ne semblent pas, aujourd'hui, systématiquement supérieurs à ceux mesurés dans d'autres pays ou régions où les structures sont plus petites et où la restructuration a été plus lente. Ce deuxième cas de figure est notamment illustré par les zones de plaine de la moitié Nord de la France dont les exploitations seront comparées à leurs voisines d'Europe du Nord.

Les unes et les autres produisent aujourd'hui du lait pour un marché européen qui sera demain moins régulé et plus concurrentiel. Le tiers de la production laitière française ou allemande est exporté comme

les deux tiers de la production néerlandaise et les trois quarts de la production danoise. La divergence des modèles au sein de l'Europe laitière est-elle porteuse de risques pour la compétitivité de la filière française ?

L'objectif des travaux engagés en 2006 par le département Economie de l'Institut de l'Elevage et l'unité SAE2 de l'INRA de Nantes était de préciser ce diagnostic grâce à une exploration aussi approfondie que possible des données individuelles<sup>1</sup> du RICA européen puis de le confronter aux connaissances des experts de la production laitière rencontrés dans les différents bassins sélectionnés. La réalisation d'enquêtes en exploitations a permis de mieux appréhender la situation et les projets exprimés directement par quelques éleveurs pour finalement, tenter de mieux percevoir les mécanismes qui conduisent à l'accroissement de ces divergences au sein de l'Union européenne.

> > >

<sup>1</sup> Avec l'accord du Bureau RICA de la Commission européenne DG-AGRI G3

Si les écarts de structure sont facilement constatés chaque année lors des bilans de campagne laitière en termes de quantité de référence laitière moyenne par exploitation et par pays, les analyses en termes de productivité du travail ne sont pas aussi immédiates. Quel est le lien entre ces deux thèmes ? Entre ces différents bassins de production, la main-d'œuvre par exploitation est semble-t-il peu différente pour des volumes de lait variant de 1 à 3. Comment expliquer ces différences de productivité du travail ? Par l'existence d'exploitations plus spécialisées ici et plus diversifiées ailleurs (production de céréales, de viande) ? Par le recours plus fréquent à de la sous-traitance pour des travaux spécifiques (récoltes, épandages des lisiers ou fumiers) comptabilisée dans les comptes d'exploitation sous forme de charges mais pas en volume de travail ? Par une substitution capital-travail particulièrement efficace ? De fait, il est possible de répondre par l'affirmative à ces différentes questions. Les exploitations laitières françaises produisent moins de lait en moyenne mais produisent aussi plus fréquemment des céréales, de la viande bovine, ... La mobilisation de forces de travail extérieures augmente encore la productivité apparente du travail des exploitations néerlandaises par exemple, alors qu'elle est déjà portée à des niveaux élevés par des investissements importants en bâtiments-équipements.

Le deuxième thème exploré est celui de la rémunération de la main-d'œuvre familiale. Comme pour l'analyse de la productivité du travail, différents indicateurs seront utilisés pour mettre en évidence l'impact économique de la mobilisation, fort variable pour produire 1 000 kg de lait, des facteurs de production autres que le travail familial (consommations intermédiaires, terre, capital, travail salarié). Lorsqu'on passe de la productivité à la rémunération du travail, les écarts entre bassins s'estompent tout en restant défavorables aux bassins français pour les exploitations spécialisées.

Dans le cas du Danemark et des Pays-Bas, les raisons sont à rechercher dans les charges fixes et la gestion du capital. Des investissements importants ont été réalisés récemment grâce à des prix du lait élevés pour anticiper des croissances qui sont donc mainte-

nant indispensables (tout comme la restructuration qui va de pair en période de quotas). Ces investissements pèsent aujourd'hui sur les comptes d'exploitation mais leur dilution pourrait avoir demain des effets très profitables pour les revenus des éleveurs de ces pays. L'analyse de la rémunération immédiate du travail doit être complétée par celle des stratégies patrimoniales et de l'accumulation du capital. Une partie des bénéfices est réinvestie dans le foncier et les droits à produire. Le tout contribue cependant à porter le prix de ces facteurs de production à des niveaux peu compréhensibles dans notre pays (30 000 euros/ha, 2 euros/kg de quota aux Pays-Bas) tout comme l'ampleur des capitaux immobilisés voire empruntés (Danemark).

Dans le cas de l'Allemagne du Nord et de l'Angleterre, c'est la faiblesse du prix du lait qui explique que les exploitations n'obtiennent pas un niveau de rémunération du travail proportionnel à leur productivité (en volume). Ce faible niveau de prix n'a autorisé ou stimulé que des investissements en production laitière faibles en Angleterre et modérés en Allemagne du Nord dans la période récente.

Au final, bien que les écarts de structure soient en moyenne de plus en plus spectaculaires, les exploitations françaises gardent des atouts pour pouvoir s'adapter à de nouveaux contextes et certaines limites apparaissent dans d'autres bassins. Les producteurs néerlandais dès aujourd'hui les plus spécialisés et les plus efficaces pourraient voir leurs résultats économiques encore s'améliorer à moyen terme mais leur potentiel de développement global (collectif) en production laitière semble très faible tant l'espace semble manquer dans ce pays à forte densité de population et d'activités. Les marges de manœuvre et possibilités de développement seront probablement plus importantes au Danemark (la production laitière y était supérieure de 20% dans les années 1950) lorsque sera achevée la transformation radicale des systèmes de production aujourd'hui en partie réalisée après avoir été décidée, accompagnée et financée. Mais la superficie réduite du pays et la poursuite d'une politique attentive aux enjeux environnementaux devraient là aussi limiter les possibilités de croissance de la production laitière.

### **“La divergence des modèles au sein de l'Europe laitière est-elle porteuse de risques pour la compétitivité de la filière française ? ”**

> > >

En Angleterre, l'heure semble davantage au repli de la production nationale. Les revenus plutôt élevés à l'échelle européenne tirés aujourd'hui de la production laitière sont en partie dus à la faiblesse des investissements passés. Cet état de fait semble moins devoir aux stratégies *low cost* d'une minorité de producteurs, qu'à la vétusté des installations dédiées à la production laitière. Le retour de ces investissements paraît d'autant moins assuré que la visibilité à moyen terme sur la demande de lait *made in England* et le soutien collectif à l'économie agricole nationale y paraissent aussi faibles qu'ils sont forts au Danemark.

C'est finalement en Allemagne du Nord que l'avenir pourrait être le plus ouvert. Ces possibilités de développement sont d'ailleurs parfois exploitées par des éleveurs migrants néerlandais. Plus qu'ailleurs, l'analyse des résultats moyens masque une forte diversité de sous-zones et d'exploitations. La croissance de la production laitière a permis à une minorité d'exploitations de mettre en place une activité profitable et rémunératrice malgré un prix du lait inférieur à la moyenne. Cela pourrait constituer un modèle attractif pour la masse d'exploitations familiales.

En France, sous l'influence notamment de la réglementation liée aux quotas laitiers (gestion administrée, lien au foncier), les structures et les revenus sont beaucoup plus homogènes en particulier parce que la croissance des exploitations, sous forme de GAEC, se traduit par des gains de productivité du travail beaucoup plus faibles qu'ailleurs. Contrairement à la main-d'œuvre salariée, facteur de production flexible dont l'emploi est ajusté à la production, l'emploi d'une main-d'œuvre familiale abondante dans ces structures associatives à la française conduit à un mode de production particulièrement riche en emplois.

Ce mode de production présente d'autres caractéristiques favorables. Il est souvent économe en charges variables (en particulier dans le principal bassin, l'Ouest de la France) et le coût de certains facteurs de production (foncier, quotas) est bien moins élevé ce qui tend à contenir le coût des agrandissements et le

capital immobilisé. Le poids des charges fixes est quant à lui élevé mais il traduit un niveau d'investissement conséquent, une confiance dans l'avenir de la production qui passe par la poursuite de la modernisation des bâtiments-équipements. Il correspond aussi à une avance dans les mises aux normes environnementales par rapport à d'autres bassins (Allemagne et Angleterre). Ramené au litrage produit, les frais de mécanisation sont élevés alors que par exploitation ils sont comparables à ceux d'autres bassins où la production pour des surfaces voisines est beaucoup plus importante. Ce choix, en faveur des conditions de travail pèse sur les revenus car il est allé au-delà de ce qu'autorisaient les gains limités en productivité du travail dans la période récente. C'est probablement une source d'adaptation pour la période à venir. Enfin, le niveau de valorisation des produits (prix du lait, coproduit viande,...) est aussi un atout pour les exploitations laitières françaises. C'est notamment ce qui leur a permis pour l'instant

### **“Les structures associatives à la française conduisent à un mode de production particulièrement riche en emplois ”**

de poursuivre les investissements tout en rémunérant, à production égale, bien plus d'emplois que dans les bassins européens retenus dans cette comparaison. La rémunération offerte y est inférieure à celle de ces bassins étrangers mais dans des rapports bien moindres que pour la

productivité. Par ailleurs ces écarts de rémunération ne sont pas propres à la production laitière ou à l'agriculture. D'après Eurostat, les écarts de salaires (industries et services) sont aussi en défaveur de la France face aux Pays-Bas, à l'Allemagne, au Royaume-Uni ou au Danemark (de 15 à 40% pour le salaire moyen par équivalent temps plein exprimé en euros).

Dans une première partie, nous essaierons de mettre en évidence combien les réponses à ces questions micro-économiques renvoient à des spécificités des contextes nationaux (milieu naturel, environnement politique, économique, fiscal, social des exploitations laitières). Les facteurs qui ont une influence directe sur le fonctionnement actuel et les stratégies de développement des exploitations, seront présentés pays par pays dans une deuxième partie.





# SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

1

PRODUCTIVITÉ ET RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL :  
VARIABILITÉ ET FACTEURS EXPLICATIFS 7

Les exploitations laitières dans l'Union européenne 7

Productivité du travail : variabilité et facteurs explicatifs 11

De la productivité à la rémunération du travail 23

Variabilité du revenu par emploi, taille et productivité du travail 29

2

LE CONTEXTE LAITIER  
DANS QUATRE BASSINS DE PRODUCTION EUROPÉENS 35

DANEMARK : De l'exploitation familiale à l'entreprise individuelle 37

PAYS-BAS : Des systèmes de production spécialisés, simples et efficaces 43

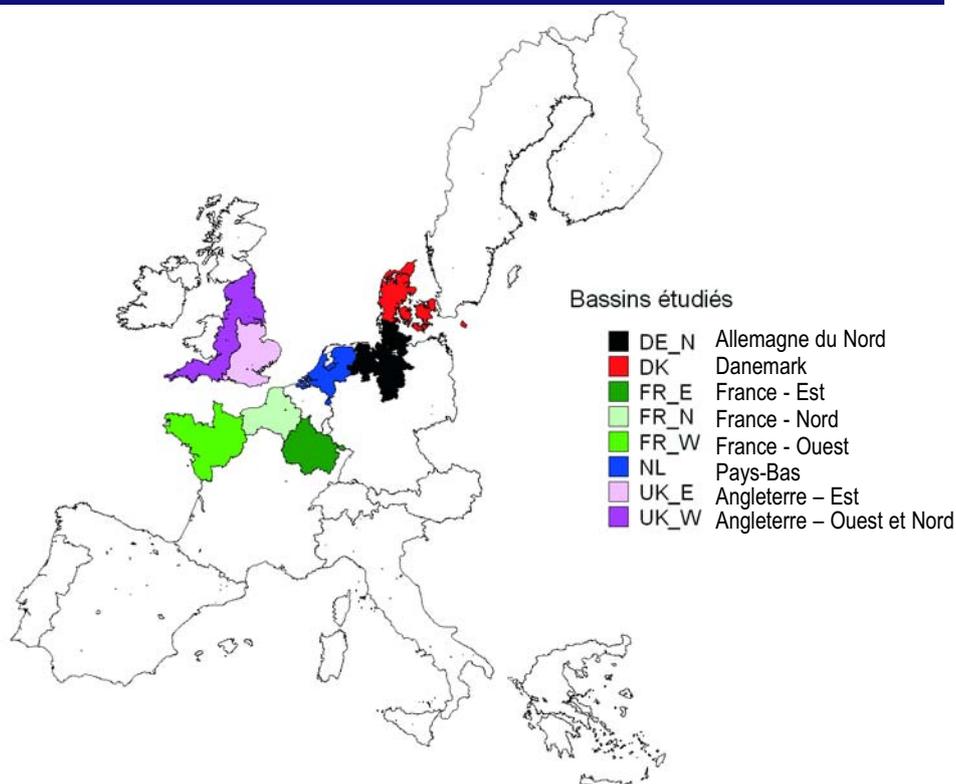
ALLEMAGNE DU NORD : Des entreprises familiales solides 49

ANGLETERRE : Une production économe ou obsolète ? 55

ANNEXES

## Les bassins de production étudiés

Figure 1



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes. © EuroGeographics 2001

## Chiffres clés 2003 des bassins étudiés

Figure 2

	UK-W	UK-E	DK	NL	DE-N	FR-N	FR-W	FR-E	UE-15
Nombre d'exploitations (échantillon)	320	131	452	426	654	366	771	233	13586
Nombre d'exploitations (extrapolé)	12 390	2 190	7 440	24 110	24 100	13 070	45 050	7 250	463 890
Production laitière par exploitation	695 600	866 900	621 700	521 000	343 200	262 000	257 800	290 500	280 900
Production laitière du bassin (T)	8 618 000	1 899 000	4 625 000	12 561 000	8 271 000	3 424 000	11 614 000	2 106 000	130 307 000
Production laitière par ha de SAU (kg)	6 800	4 900	6 500	11 200	5 000	2 900	3 600	2 000	4 600
% des exploitations laitières	2,7%	0,5%	1,6%	5,2%	5,2%	2,8%	9,7%	1,6%	100%
% de la production laitière	6,6%	1,5%	3,5%	9,6%	6,3%	2,6%	8,9%	1,6%	100%

Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

## Principales caractéristiques des exploitations spécialisées par bassin en 2003

Figure 3

	UK-W	UK-E	DK	NL	DE-N	FR-N	FR-W	FR-E	UE-15
Nombre d'exploitations	10 300	1 540	6 390	20 850	14 640	4 460	30 600	3 410	296 620
Unité de travail agricole (UTA)	2,25	2,92	1,88	1,69	1,85	1,73	1,75	1,84	1,84
UTA salariées / UTA totales	33%	47%	34%	9%	16%	9%	5%	9%	14%
Superficie agricole utile (SAU en ha)	86	124	92	46	70	72	64	109	54
SFP / SAU	87%	72%	67%	94%	84%	62%	75%	74%	79%
maïs / SFP	7%	16%	25%	17%	23%	34%	30%	16%	15%
UGB herbivores / ha de SFP	2,0	2,0	2,2	2,4	2,0	2,0	1,5	1,3	1,9
Nombre de vaches laitières	103	123	86	74	60	46	42	47	49
Production laitière par exploitation (kg)	731 900	937 400	659 400	544 700	428 600	305 200	265 800	290 300	329 900
Production laitière par vache laitière (kg)	7 100	7 600	7 700	7 400	7 200	6 600	6 400	6 200	6 700
Production laitière par ha de SAU (kg)	8 500	7 600	7 200	11 800	6 100	4 300	4 200	2 700	6 100

Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

## 1

# Productivité et rémunération du travail : variabilité et facteurs explicatifs

## Les exploitations laitières dans l'Union européenne

Ce travail sur le secteur productif laitier européen s'appuie sur l'articulation de deux sources d'informations complémentaires : l'utilisation de différentes données statistiques disponibles, notamment celles issues du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) ; la réalisation, dans quatre pays (l'Allemagne du Nord, le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni), d'entretiens auprès d'éleveurs laitiers et d'experts (conseillers d'entreprise, financeurs, membres d'organisations du secteur, personnes en charge du RICA, etc.). Ces enquêtes ont été réalisées par quatre élèves-ingénieurs en stages de fin d'études à l'Institut de l'Élevage.

Les données chiffrées présentées dans ce document proviennent, pour l'essentiel, d'un traitement des données individuelles du RICA. Le RICA est une enquête réalisée chaque année depuis plus de trente ans, dans tous les Etats membres de l'UE. Il donne des informations détaillées sur la structure, les résultats économiques et la situation financière des exploitations agricoles « professionnelles »<sup>1</sup>. Dans le secteur laitier, les unités non professionnelles sont rares et ne participent que très marginalement à la production laitière globale (moins de 1%). Les données correspondent à celles de l'exercice 2003, dernière

année disponible au lancement de ce travail. Des analyses pluriannuelles sur cinq années (1999 à 2003) ont parfois été privilégiées, de façon à offrir plus de robustesse à l'approche économique (sensible aux effets de conjoncture). De même, des échantillons semi-constants ont été construits pour s'intéresser aux exploitations durablement présentes sur la période.

Si la définition des variables du RICA est, dans la mesure du possible, harmonisée entre les Etats membres, certaines variables économiques restent sensibles à des règles nationales non harmonisées. Il s'agit, par exemple, des règles de calcul et de la durée des amortissements, du mode d'évaluation de la valeur du foncier, des quotas, des bâtiments et du matériel laitiers dans le bilan comptable des exploitations, etc. Ces éléments ne sont pas neutres sur les analyses comparatives.

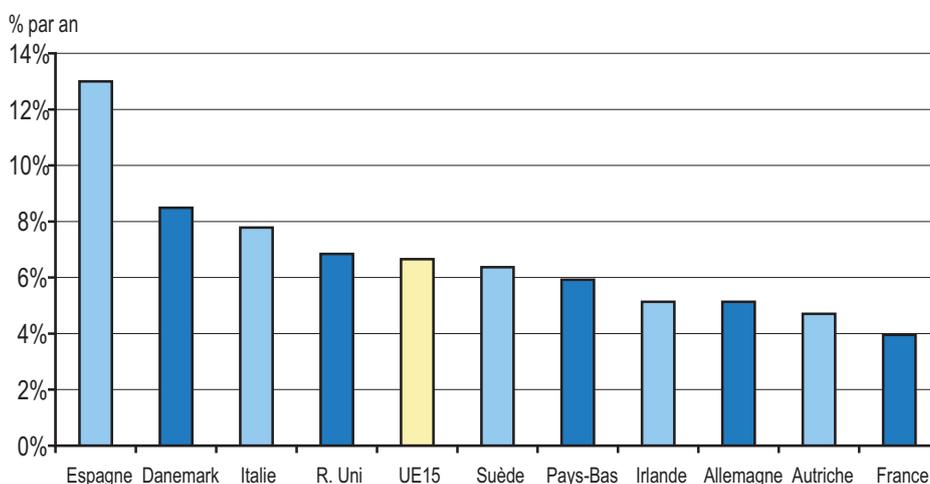
Partant des données du RICA fournies par les services compétents de la Commission européenne, la première étape méthodologique consistait à isoler les exploitations « laitières ». Sont considérées comme telles ici toutes les exploitations agricoles ayant un effectif moyen de vaches laitières supérieur à cinq têtes. Cette définition, qui s'écarte de celle privilégiant les OTEX (orientations technico-économiques) permet de regrouper l'intégralité de la production laitière en un seul type et de prendre en compte des exploitations associant d'autres productions agricoles à l'activité

> > >

<sup>1</sup> Les exploitations sont considérées comme professionnelles dès lors qu'elles emploient plus de 0,75 Unité de Travail Agricole (UTA) ou que leur Marge Brute Standard (MBS) dépasse un seuil minimal, fixé par Etat membre. Ce seuil est, par exemple, de 8 UDE en Allemagne, au Danemark, en France, au Royaume-Uni et de 16 UDE aux Pays-Bas.

**Diminution du nombre d'exploitations laitières :  
taux moyen annuel 1995-2005**

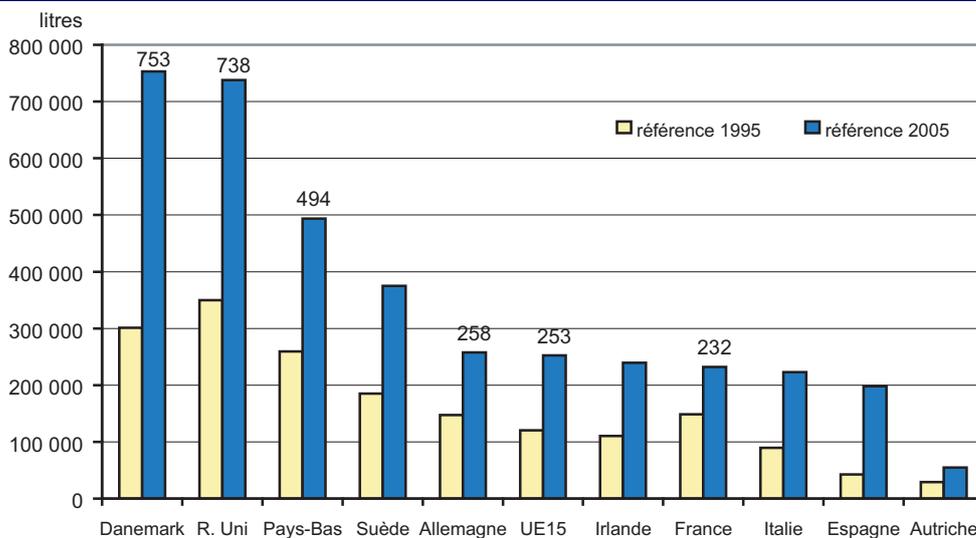
Figure 4



Source : GEB - Institut de l'Elevage d'après Onilait et Commission Européenne

**Références laitières moyennes par exploitation en 1995 et en 2005**

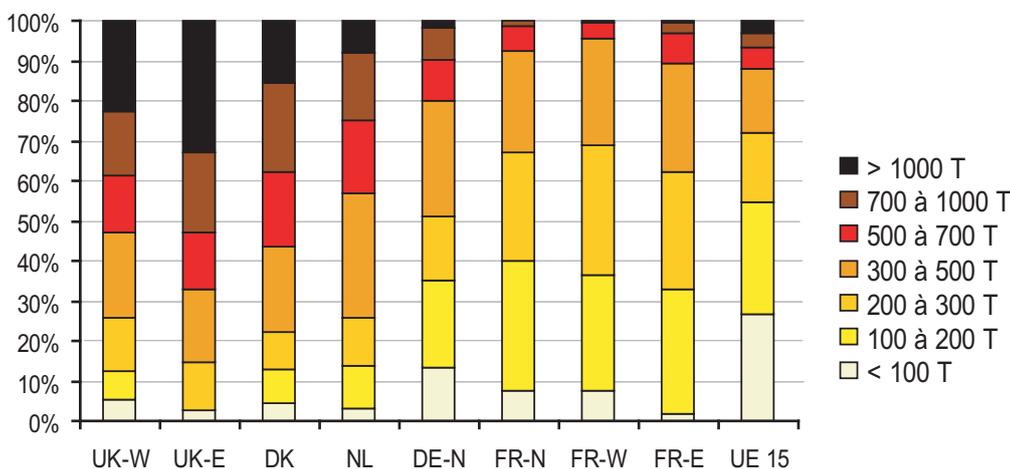
Figure 5



Source : GEB - Institut de l'Elevage d'après Onilait et Commission Européenne

**Répartition des exploitations par classe de production  
laitière en 2003 ( en tonnes par exploitation)**

Figure 6



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

laitière. En 2003, et à l'échelle de l'UE à 15, l'échantillon du RICA compte 13 586 unités laitières enquêtées, qui représentent un effectif (ou univers) de 463 900 exploitations laitières, après extrapolation. Une exploitation de l'échantillon représente, en moyenne, un univers de 34 exploitations, ce taux variant selon les pays (exemples : 16 au Danemark ou 56 aux Pays-Bas).

Les traitements présentés dans le corps principal de ce document concernent, pour la plupart d'entre eux, les 296 600 exploitations laitières spécialisées (ces unités représentent 63% de l'effectif pour 75% de la production de lait). Les exploitations sont dites « spécialisées » dès lors que la valeur du ratio [« production laitière (en valeur) / production agricole totale (hors achats d'animaux et aides directes) »] est supérieure à 60%. Elles sont dites « diversifiées » dans le cas inverse (le document annexe présente les résultats pour ces deux catégories). Ce choix de ciblage se justifie pour limiter le biais des productions associées dans l'analyse de la productivité du travail et des coûts de production. Ce document donne des résultats calculés à l'échelle européenne (UE à 15) et pour huit bassins de production, exclusivement situés au nord de l'UE (figure 1) : le Nord et l'Ouest de l'Angleterre (UK-W) ; l'Est de l'Angleterre (UK-E) ; le Danemark (DK) ; les Pays-Bas (NL) ; le Nord de l'Allemagne -DE-N- (Basse-Saxe, Hambourg et Schleswig-Holstein) ; le Nord de la France -FR-N- (Haute-Normandie, Ile-de-France, Nord-Pas-De-Calais et Picardie) ; l'Ouest de la France FR-W (Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire) ; l'Est de la France -FR-E- (Lorraine et Champagne-Ardenne). **Ces huit bassins comptent 137 800 exploitations laitières (soit 30% de l'effectif total) et assurent 41% de la production laitière de l'UE à 15.** Par souci de représentativité, les bassins « France-Est » et « Royaume-Uni Est » ne sont pas considérés dans les analyses portant sur les seules unités spécialisées.

Les bassins sélectionnés à l'étranger l'ont été en raison de ressemblances avec les exploitations de l'Ouest et du Nord de la France (zones de plaine océaniques ou continentales avec des proportions variables de prairies, cultures et cultures fourragères) et d'oppositions structurelles grandissantes (taille des exploitations et vitesse de restructuration). Il ne s'agit donc que de comparaisons européennes partielles qui excluent pour cette étude d'autres bassins connaissant des contextes ou des évolutions différentes : exploitations herbagères irlandaises à bas coûts et à faible prix, exploitations de montagne (France, Autriche,...) avec filières démarquées et/ou aides agri-environnementales, exploitations patrimoniales et pluriactives de Bavière, bassins du Sud de l'Europe où les moyennes entre de grandes exploitations ne produisant pas toujours leur

alimentation et de petites exploitations sont difficiles à interpréter.

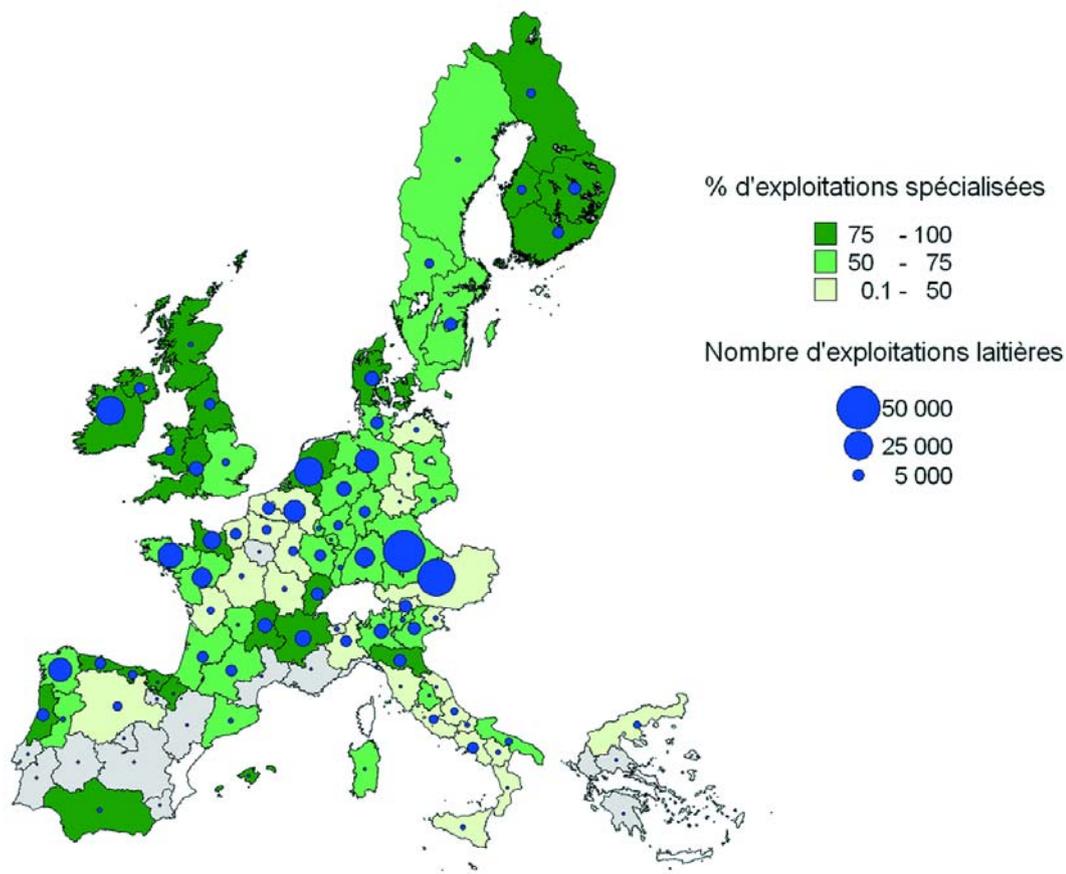
## **Une grande diversité et des évolutions structurelles divergentes**

En 2003, l'Union européenne (UE à 15) regroupait 463 900 exploitations laitières, soit un effectif proche à celui qui prévalait en France au début des années quatre-vingt. Au cours de la période s'échelonnant de 1995 à 2005, la restructuration des exploitations laitières européennes s'est opérée à un rythme moyen annuel de 6,5%. Ce taux de restructuration varie fortement selon les pays : particulièrement accentué en Espagne, au Danemark et en Italie, il est beaucoup plus faible en Autriche et en France (figure 4). Sous la contrainte des quotas laitiers, ces différences de taux ont conduit à un élargissement spectaculaire de l'éventail des structures moyennes au sein de l'Union européenne (figure 5). La référence moyenne française a progressé de 8 300 kg/an pendant 10 ans contre 45 000 kg par an au Danemark, 39 000 au Royaume-Uni, 23 000 aux Pays-Bas. Le taux de restructuration dépend d'un ensemble imbriqué de facteurs tels que la pyramide des âges des éleveurs ; le volume initial des exploitations en production laitière (en Espagne, la restructuration s'inscrit dans un contexte où la taille des exploitations étaient initialement faible, contrairement au Royaume-Uni) ; les politiques agricoles nationales conduites relativement à l'installation des jeunes agriculteurs ou à la gestion des quotas laitiers. En France, par exemple, la politique volontariste et décentralisée mise en œuvre (gratuité des quotas, forte intensité du lien entre le quota laitier et le foncier, attribution des références libérées aux agriculteurs jugés prioritaires, etc.) a limité la croissance de certaines catégories d'exploitations et permis de maintenir une répartition territoriale équilibrée de la production laitière (principalement au profit des zones de montagne). Dans les Pays du Nord (Danemark, Pays-Bas et Royaume-Uni), en revanche, la valorisation marchande des droits à produire s'est manifestée par un recul plus marqué du nombre d'exploitations et par des redéploiements géographiques plus intenses de la production.

La diversité des exploitations laitières européennes résulte de l'influence de nombreux déterminants (potentialités du milieu naturel, environnement social, économique et réglementaire,...). Le degré de spécialisation des exploitations pour l'activité laitière diffère d'un bassin de production à l'autre. Mais les exploitations spécialisées des bassins étudiés (figure 3) se différencient aussi nettement sur le volume de production laitière (de 265 800 kg par exploitation en France-Ouest, à 731 900 kg/exploitation), sa densité de production (de 3 à 4 000 en France à près de 12 000 kg/ha SAU aux Pays-Bas), la composition de la main-

**Pourcentage d'exploitations laitières diversifiées par région RICA en 2003**

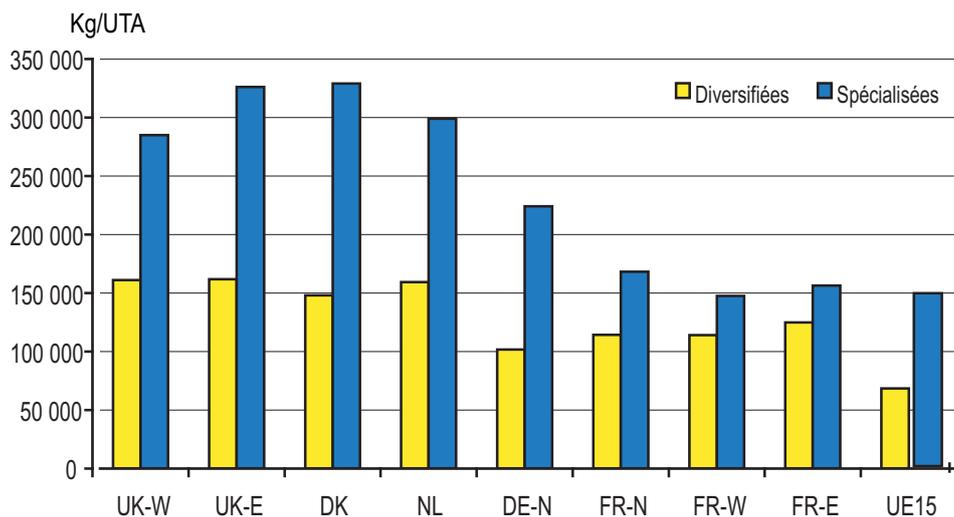
Figure 7



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes. © EuroGeographics 2001

**Production laitière par UTA totale en 2003 dans les exploitations diversifiées et spécialisées**

Figure 8



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

d'œuvre (de 5 à 34% de main-d'œuvre salariée), voire la place du maïs ensilage (de 7 à 34% de la SFP – les pourcentages les plus élevés se trouvant en France, associés à la densité de production la plus faible). La main-d'œuvre totale mobilisée est par contre assez comparable (un peu moins de 2 UTA) et les surfaces gérées (SAU) varient entre 64 et 92 ha à l'exception des Pays-Bas (46 ha).

Les caractéristiques structurelles moyennes des exploitations laitières spécialisées varient fortement entre les bassins de production étudiés et au sein de chacun d'eux (figure 6). L'hétérogénéité se manifeste d'abord par des écarts substantiels de dimension (superficie, cheptel ou quota laitier). La part d'exploitations ayant une production de lait supérieure à 700 000 kg par an est de l'ordre de 40% au Royaume-Uni et au Danemark, alors qu'elle est de 10% en Allemagne du Nord et de l'ordre de 1% en France.

## Productivité du travail : variabilité et facteurs explicatifs

### *Des exploitations françaises plus souvent diversifiées*

La faible mobilité des quotas laitiers et le potentiel agronomique important de certaines zones concernées par la production laitière ont conduit les exploitations laitières françaises à développer d'autres productions agricoles depuis l'instauration des quotas laitiers. Notamment pour utiliser les surfaces « libérées » par la réduction du nombre de vaches laitières du fait de l'accroissement de leur productivité.

Globalement, 41% des exploitations laitières françaises situées en zone de plaine (y compris les zones défavorisées simples) peuvent être considérées comme diversifiées avec un pourcentage de lait dans le produit total inférieur à 60%.

Ce pourcentage est bien sûr plus élevé dans les zones traditionnelles de polyculture-élevage du Nord (66%) et de l'Est (53%) de la France. Il atteint néanmoins 32% dans la France de l'Ouest pourtant réputée plus spécialisée mais où la production laitière peut être complétée par une production de viande bovine, de céréales ou un atelier hors-sol (Bretagne).

Dans les autres bassins retenus pour cette étude comparative, les exploitations sont moins souvent diversifiées (figure 7). C'est le cas dans trois grands bassins de production spécialisés : Pays-Bas, Danemark et Angleterre-Ouest dans lesquels le pourcentage d'exploitations diversifiées ne dépasse pas 17%. Dans l'Est de l'Angleterre où la place des cultures est d'une

manière générale aussi importante que dans le Nord ou l'Est de la France, le pourcentage d'exploitations diversifiées y est bien plus faible (30%). Les exploitations y ont pu plus facilement choisir de développer la production laitière avec des ateliers de grande taille ou de se spécialiser en grandes cultures. Finalement seule l'Allemagne du Nord présente un taux d'exploitations diversifiées (viande bovine ou céréales) voisin des taux français (39%).

Ces différences significatives de taux de spécialisation ne doivent pas être oubliées lorsqu'on examine la carte européenne des tailles moyennes d'exploitations laitières. Dans les différentes zones françaises, les exploitations laitières produisent certes moins de lait que dans d'autres bassins de production mais elles produisent aussi et plus souvent qu'ailleurs autre chose (céréales et viande bovine notamment).

### *Exploitations de polyculture-élevage : la réussite d'un modèle diversifié*

Cette fréquence d'exploitations diversifiées peut même être considérée comme une caractéristique positive du modèle français de production laitière dans la mesure où ces exploitations diversifiées sont en situation plus favorable que les exploitations spécialisées. Contrairement à ce que l'on constate dans les autres bassins (figure 8), les exploitations diversifiées produisent en France presque autant de lait que les exploitations spécialisées. Et elles produisent aussi d'autres choses. Ce phénomène est particulièrement vrai pour les exploitations diversifiées qui pratiquent la polyculture-élevage, soit 20% des exploitations laitières de plaine, avec ou sans viande bovine suivant les régions. En particulier lorsqu'elles sont situées en dehors des bassins laitiers les plus denses (France de l'Ouest). Sur le pourtour du bassin parisien notamment, les exploitations disposent de plus de surfaces, l'éventail des possibles en matière de spéculations agricoles est plus large. La restructuration laitière y a été plus intense qu'ailleurs et a offert davantage de possibilités de croissance laitière à certaines exploitations mais avec toujours plus de surfaces compte tenu du lien foncier des références laitières.

Au final, ces exploitations de polyculture-élevage des zones mixtes françaises représentent actuellement un modèle de production économiquement performant autant en productivité (globale) qu'en rémunération du travail. Elles obtiennent de meilleurs résultats économiques que les exploitations de polyculture-élevage d'Allemagne du Nord dont elles sont le plus proches, font nettement mieux que la moyenne générale des exploitations laitières européennes et rivalisent avec les grandes exploitations spécialisées d'Europe du Nord (figure 9).

> > >

### Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières de polyculture-élevage en 2003

Figure 9

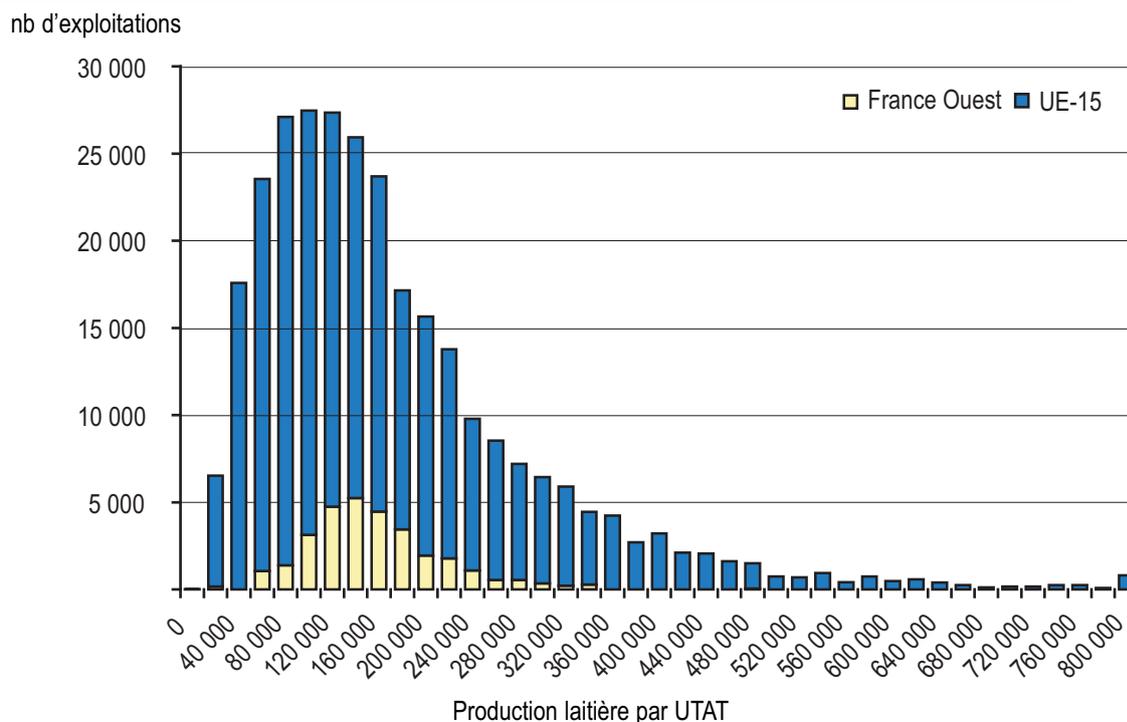
	bassin	Production laitière par UTAT (kg)	Produit et aides par UTAT (euros)	Résultat courant par UTAF
Exploitations laitières de polyculture-élevage (OTEX 81 et 60)	UK-E	162 000	125 000	36 000
	DE-N	87 000	88 000	14 000
	FR-E	131 000	111 000	24 000
	FR-N	122 000	101 000	22 000
	FR-W	117 000	97 000	17 000
Toutes exploitations laitières	UE-15	88 000	80 000	15 000
	UE-15	113 000	65 000	15 000

UTAT : Unité Travail Annuel Total  
 UTAF : Unité Travail Annuel Familial

Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

### Production laitière par UTA totale en 2003 dans les exploitations spécialisées : comparaison France Ouest / Union Européenne

Figure 10



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

La comparaison est apparemment moins favorable avec les grandes exploitations laitières de l'Est de l'Angleterre mais ce constat sera nuancé ci-dessous en faisant appel à des éléments de contexte économique pour ce bassin situé en dehors de la zone euro. Les bons résultats économiques apparents y sont en partie dus à la baisse des investissements consacrés à la production laitière qui globalement régresse dans cette zone.

### **Exploitations spécialisées françaises : une productivité tout juste comparable à la moyenne européenne**

Dans la suite de ce document, nous ne traiterons que du sous-ensemble des exploitations laitières spécialisées (plus de 60% de lait dans le produit total hors aides). Dans ces exploitations, la main-d'œuvre et les différentes charges sont mobilisées essentiellement pour la production laitière et ses produits joints (veaux et vaches de réforme) ce qui facilite les comparaisons. Cette restriction nous conduit à écarter désormais les bassins France-Est et Angleterre-Est car les exploitations spécialisées y sont trop peu nombreuses.

Les différences notables de taux de spécialisation des exploitations entre bassins ne suffisent pas pour expliquer les valeurs moyennes des bassins de production français tant en termes de taille d'atelier que de productivité du travail en volume (de lait). Selon l'approche retenue, la productivité du travail dans les exploitations spécialisées françaises peut être considérée comme au mieux égale à la moyenne européenne et donc bien inférieure à celle d'Europe du Nord.

La première approche possible consiste à comparer la distribution de la productivité du travail au sein des 300 000 exploitations laitières spécialisées européennes et des 30 000 situées dans la France de l'Ouest. Les médianes de ces distributions se confondent presque parfaitement mais les formes des distributions sont très différentes (figure 10) : serrée et symétrique pour la France de l'Ouest autour de 144 000 kg/UTAT ; plus plate et dissymétrique pour la distribution européenne avec de nombreuses exploitations à faible productivité, notamment en Europe du Sud, et une queue de distribution avec des exploitations à productivité forte à très forte (plus de 350 à 400 000 kg/UTA), notamment en Europe du Nord.

L'autre comparaison possible consiste à considérer globalement la ferme laitière européenne (spécialisée) qui produit 100 millions de tonnes avec 545 000 UTAT (180 000 kg/UTAT). La productivité du travail dans cette ferme laitière européenne (spécialisée) est sensiblement supérieure à celle de la ferme France-Ouest (un peu plus de 8 millions de tonnes pour 54 000 UTAT, soit 152 000 kg/UTAT).

### **De la productivité en volume à la productivité en valeur**

L'analyse de la productivité du travail en volume doit être complétée par une approche en valeur pour tenir compte de différences entre bassins dans la valorisation des produits (prix du lait, produits joints veaux et réformes), mais aussi pour corriger plus complètement les différences de taux de spécialisation. La France laitière se caractérise en effet par une plus faible proportion d'exploitations spécialisées mais aussi par des exploitations spécialisées qui le sont moins. En raison du prix des veaux et surtout des vaches de réforme, mais aussi d'une moindre productivité laitière des vaches (plus de vaches pour produire 100 t de lait), le coproduit viande grimpe à 64 euros/1000 kg en France-Ouest contre 55 en Allemagne du Nord et environ 30 aux Pays-Bas, Danemark et Angleterre (figure 11). Les ventes de céréales sont plus fréquentes en France, alors qu'elles sont plus souvent auto-consommées dans les autres bassins. Enfin les aides pour 1000 kg sont supérieures en France (de 55 à 70 euros contre de 15 à 40 euros à l'étranger) en raison de la place importante du maïs ensilage dans les systèmes fourragers (France-Nord : 34% de la SFP, France-Ouest 30%, Danemark 25%, Allemagne du Nord 23%, Pays-Bas 17%, Angleterre-Ouest 7%) mais aussi d'une moindre densité de production laitière. Dans la France de l'Ouest, on produit deux fois moins de lait/ha SAU qu'au Danemark et trois fois moins qu'aux Pays-Bas. Les aides par ha de maïs ou de céréales y sont moins diluées.

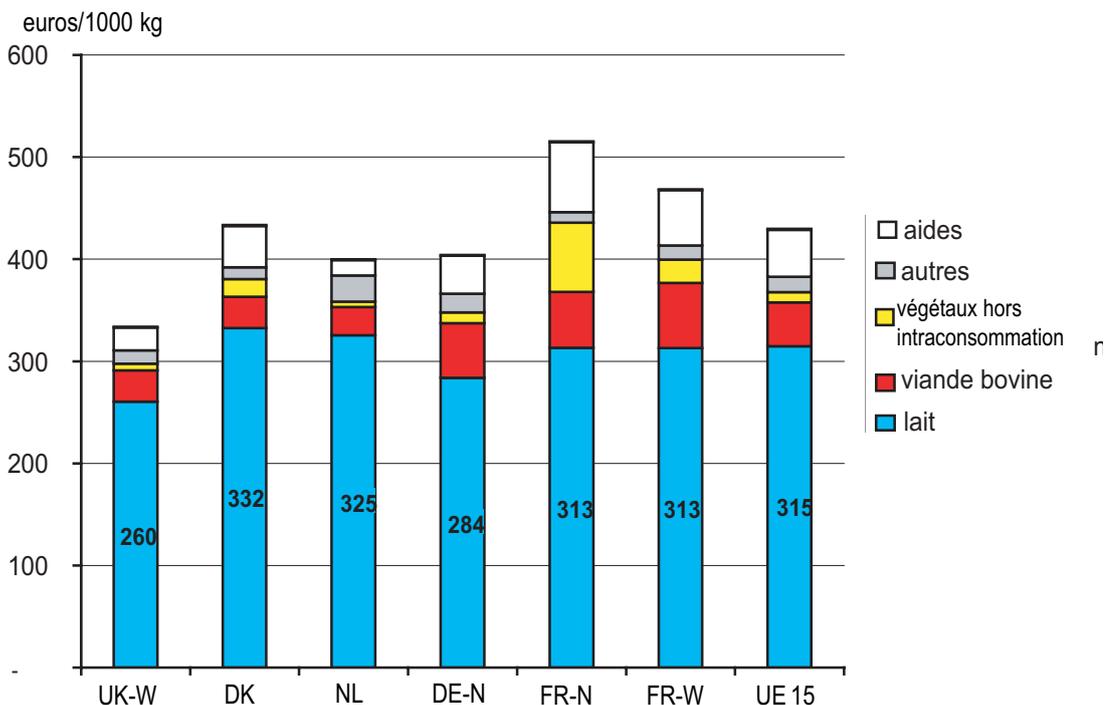
Tous ces éléments contribuent à améliorer le produit pour 1000 kg de lait dans les exploitations françaises et font même plus que compenser les écarts de prix du lait enregistrés face au Danemark ou aux Pays-Bas. Cependant, ils ne suffisent pas à modifier le positionnement relatif des bassins français lorsque l'on passe d'une productivité du travail en volume à une productivité en valeur (Produits+aides/UTAT). Cette modification est beaucoup plus forte dans le cas de l'Angleterre et dans une moindre mesure de l'Allemagne du Nord en raison de prix du lait bien inférieurs à la moyenne (de 55 et 30 euros/t en 2003). Le décrochage des Pays-Bas sur ce premier indicateur de productivité en valeur (Produit+aides/UTAT) est, quant à lui, dû à un produit pour 1000 kg plus faible en raison d'un montant d'aides/kg bien inférieur (forte place des surfaces en herbe, non aidées, dans la SAU).

Le troisième indicateur utilisé pour comparer les bassins est une autre mesure classique de la productivité du travail évaluée à partir de la valeur ajoutée par unité de travail. Par définition, la valeur ajoutée brute, différence entre le produit sans les aides et les consommations intermédiaires, sert à rémunérer les facteurs de production : terre, capital, travail. L'évolution

> > >

**Composition du produit des exploitations spécialisées pour 1000 kg de lait en 2003**

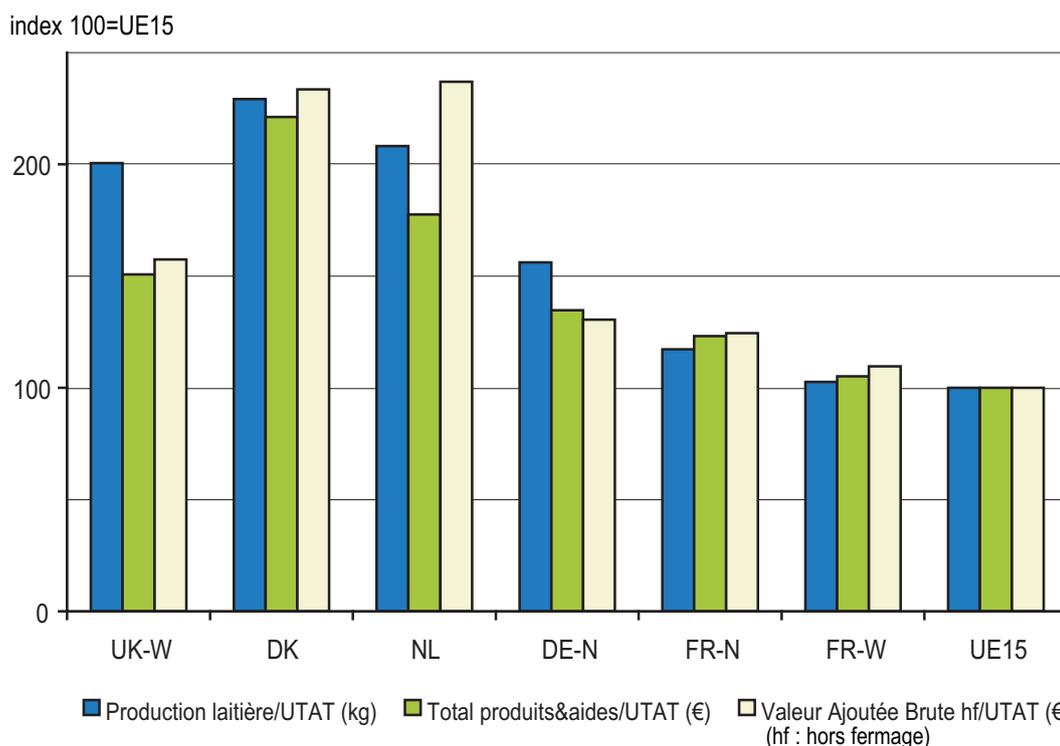
Figure 11



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

**Productivité du travail dans les exploitations spécialisées en 2003**

Figure 12



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

la plus spectaculaire dans le positionnement relatif des bassins concerne les exploitations des Pays-Bas du fait de la très grande efficacité économique de leurs systèmes de production (en particulier de la maîtrise des consommations intermédiaires dans le coût de production, cf ci-dessous). Les autres variations sont plutôt dues à des différences de composition du produit brut, au fait que la valeur ajoutée soit calculée sans les aides et que pour des raisons historiques, la PAC ne traite pas toutes les productions de la même façon. Du fait d'un maintien du soutien par les prix en production laitière, le taux de valeur ajoutée du lait est, ou était sur la période d'étude, « par construction » plus élevé.

Ces mesures en valeur de la productivité du travail dans les exploitations laitières spécialisées ne modifient que partiellement l'analyse comparative établie à partir de la productivité en volume. **Comparée aux exploitations danoises ou néerlandaises, la productivité du travail paraît, en valeur, deux fois plus faible dans les exploitations spécialisées des zones de plaine françaises.** Par rapport aux exploitations anglaises (Ouest) dont la production par exploitation est pourtant la plus forte d'Europe, l'écart est moindre (de 1 à 1,5) en raison de la faible valorisation de cette production laitière. C'est cette même raison qui explique que la productivité du travail en valeur dans les exploitations d'Allemagne du Nord se rapproche beaucoup des niveaux atteints dans la France du Nord. Les exploitations d'Allemagne du Nord sont fortement pénalisées par le niveau du prix du lait alors qu'elles produisent 1/3 de lait en plus (428 000 kg contre 305 000) avec la même main-d'œuvre (1,85 contre 1,73 UTA familiales et salariées).

### **Sous-traitance : des effets positifs sur la productivité apparente du travail mais difficiles à mesurer**

Un recours plus fréquent à de la sous-traitance pour des travaux spécifiques (semis, récoltes, épandages des lisiers ou fumiers,...) comptabilisée dans les comptes d'exploitation sous forme de charges mais pas en volume de travail peut-il perturber ces mesures de la productivité *apparente* du travail<sup>1</sup> ?

Les données RICA actuellement recueillies ne permettent pas de répondre directement à cette question d'externalisation de certaines tâches. En effet, le poste de charges « travaux par tiers » comprend en plus du recours à des entreprises de travaux agricoles (ETA) qui correspond à une prestation de service (travail + fourniture de matériel), les charges de location de matériel (donc sans apport de travail) ou du recours à une CUMA, qui le plus souvent (CUMA sans

chauffeur) correspond au même type de prestation (fourniture de matériel sans main-d'œuvre).

L'analyse de ce poste « travaux par tiers », composite, montre (figure 13) que le niveau par hectare est particulièrement élevé aux Pays-Bas (275 €/ha) en raison des épandages de lisier qui sont fréquemment sous-traités de même que les multiples récoltes effectuées sur les surfaces en herbe. Le chargement animal et donc la production de lisier, élevées par ha de SAU, conduisent les charges d'épandage par hectare à un niveau important. Au Danemark, les locations de matériel de grande capacité semblent assez fréquentes et s'ajoutent à la sous-traitance très présente également.

Ramené à la production de 1000 kg de lait, ces « travaux par tiers » sont plus élevés en France-Ouest (45 €) mais le recours aux CUMA particulièrement développées dans cette région et dont le coût est intégré à ce poste ne permet pas de conclure à ce stade. Il s'agit peut-être davantage de différences dans les stratégies d'équipement (équipement en matériel individuel dont l'impact se traduit en amortissements, achat en commun, ou sous-traitance). L'analyse ne peut donc être poursuivie qu'en examinant globalement les charges de mécanisation (travaux par tiers, entretien du matériel, carburants, amortissements du matériel).

**Cette analyse globale des charges de mécanisation, pour 1000 kg, place encore les bassins français en tête ce qui n'est pas une surprise. Toutes les études réalisés sur le coût de production du lait en France ces dernières années ont montré l'importance et même une certaine dérive des charges fixes qui contraste avec une bonne maîtrise, en moyenne, des charges opérationnelles.**

Une partie du poids de ces charges fixes dans la situation française s'explique par le poste bâtiments (32 €/1000 kg) et les investissements réalisés pour la modernisation et la mise aux normes environnementales dans la période récente.

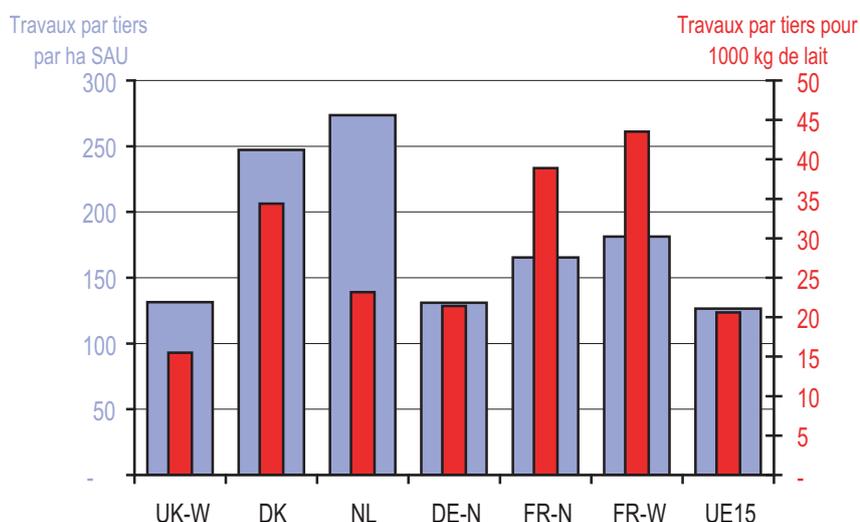
Mais l'essentiel concerne les charges de mécanisation (environ 120 €/1000 kg) (figure 14). Ce montant élevé par unité de production dans la situation française correspond en réalité à un niveau d'équipement ou de charges *par exploitation* finalement assez comparable à ceux constatés en Europe du Nord (figure 15) mais sans les volumes de lait équivalents. En effet, dans la situation française, ces matériels sont sans doute davantage destinés aux travaux du sol et aux récoltes qu'à la distribution des aliments (wagon mélangeur et ration complète en voie de systématisation au Danemark). Or les surfaces à travailler dans les exploitations françaises sont assez importantes. Il est

> > >

<sup>1</sup> à ce stade il s'agit toujours du travail total (UTA familiales et salariés permanents ou temporaires mais employés par l'exploitant).

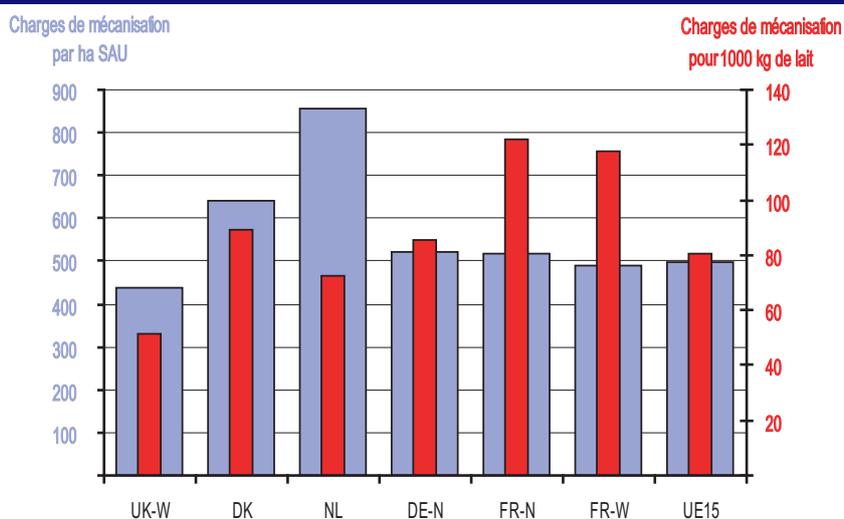
### Travaux par tiers dans les exploitations spécialisées en 2003

Figure 13



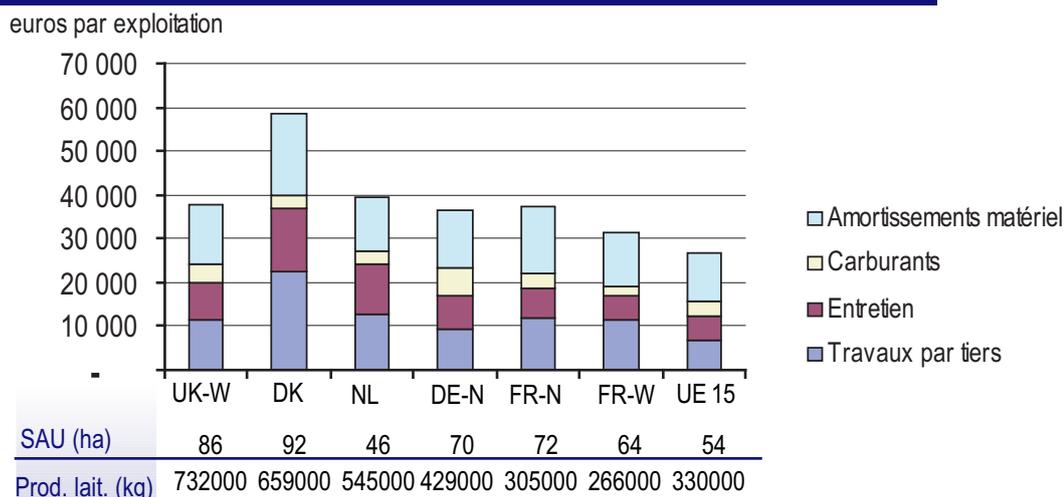
### Charges totales de mécanisation des exploitations spécialisées en 2003

Figure 14



### Charges de mécanisation, SAU et production laitière des exploitations spécialisées en 2003

Figure 15



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

enfin possible de penser que les éleveurs français ont des objectifs comparables à ceux de leurs voisins européens en termes de conditions, d'organisation, de rapidité de travail et que ces objectifs se traduisent par un niveau d'équipement proche malgré des volumes de production différents.

Des éléments complémentaires plus qualitatifs seront apportés lors des présentations des contextes nationaux. Pour différentes raisons, l'externalisation de certaines tâches semble être intégrée à la stratégie de bon nombre d'exploitations aux Pays-Bas (hyperspécialisation des exploitations voire des tâches autour de la traite) ; au Danemark où la croissance très rapide de certaines exploitations nécessite, peut-être temporairement, de la main-d'œuvre extérieure ; en Angleterre où la sous-traitance est un moyen de différer des investissements dans un contexte économique peu favorable ou incertain. Il est évident que ce recours accru à la sous-traitance dans ces bassins augmente la productivité apparente de la main-d'œuvre rattachée à l'exploitation. Mais en attendant une éventuelle quantification du volume de travail mobilisé en sous-traitance au niveau du RICA européen, aucune quantification de cette surestimation ne semble possible.

### ***Dynamisme des investissements : de forts contrastes entre bassins de production***

Une voie classique pour augmenter la productivité du travail dans un secteur économique consiste à lui substituer un autre facteur de production, le capital, sous forme de machines, d'installations, et d'équipements qui conduisent à automatiser certaines tâches ou à en accélérer la réalisation. Ce phénomène est-il perceptible au niveau des exploitations laitières européennes ?

La forte croissance de la productivité du travail dans certains bassins a-t-elle été obtenue grâce à une substitution capital-travail particulièrement efficace ?

Différents indicateurs ont été construits à partir du RICA pour analyser les différences éventuelles de mobilisation du capital au cours du temps, dans l'espace (entre bassins) ou entre classes de taille à un instant donné. Par capital, nous faisons référence ici uniquement au capital bâtiments ou matériel destiné à augmenter la productivité du travail donc hors capital foncier, cheptel, quotas...

L'intensité de la mobilisation du capital a été analysée à partir de trois types de données RICA : les évaluations

du capital matériel & bâtiments porté à l'actif du bilan, les dotations annuelles aux amortissements (matériel ou bâtiments) et enfin les investissements en matériel ou bâtiments (en approche pluriannuelle).

Seule l'analyse à partir des investissements sera présentée car les données concernant les postes de l'actif du bilan et les dotations aux amortissements se sont avérées peu comparables entre pays : évaluation fiscale conduisant à surestimer la valeur des bâtiments au Danemark, séparation incomplète du capital foncier et du capital bâtiments en Angleterre, durée d'amortissement très différente entre pays pour les bâtiments.

Sur la figure 16 mesurant l'évolution de la main d'œuvre (familiale et salariée) mobilisée pour produire 100 tonnes de lait, soit l'inverse de la productivité apparente du travail en volume, les bassins se distinguent par des niveaux et des gains de productivité (les pentes des courbes) très différents.

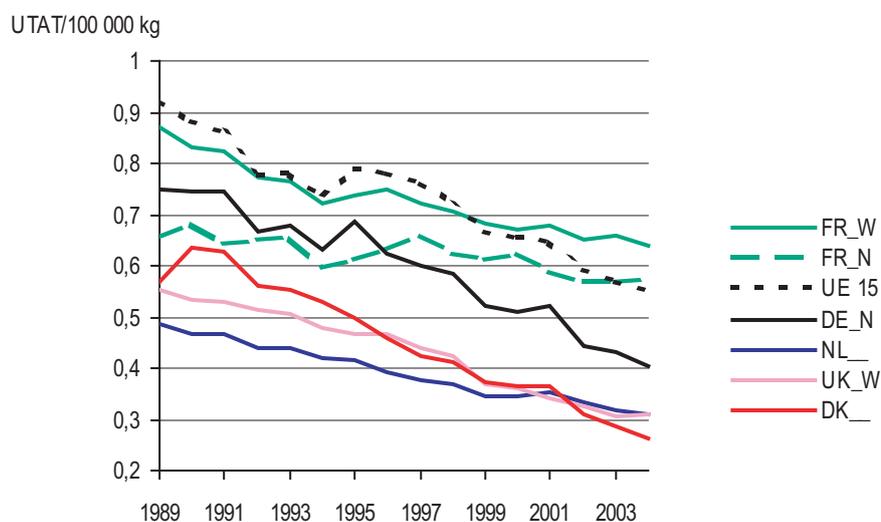
Les exploitations spécialisées de trois bassins présentent aujourd'hui des niveaux de productivité du travail nettement plus élevés (Danemark, Pays-Bas, Angleterre-Ouest) mais les gains de productivité semblent réguliers et modérés aux Pays-Bas par rapport au Danemark. Les gains de productivité semblent également élevés en Allemagne du Nord depuis 1995, date à laquelle l'évolution diverge nettement du bassin France-Ouest. Dans ce dernier bassin, les gains de productivité ont fortement ralenti après la période 1989-1995. Cette période correspondait encore au début de l'application des quotas laitiers avec des rachats publics importants de quantités auprès d'exploitations de faible dimension (et faible productivité du travail) souhaitant cesser la production laitière, en vue d'une réaffectation à des éleveurs prioritaires. Dans cette première période, ces aides à la cessation avaient contribué à faire évoluer la productivité du travail de façon comparable à celle des autres bassins. L'impact de ces programmes d'aides à la cessation a par la suite beaucoup diminué. Depuis 2002, la productivité du travail dans le principal bassin français (France-Ouest) est devenue inférieure à la moyenne européenne.

La hiérarchisation des bassins de production sur le critère **investissements en bâtiments-équipements pour 1000 kg**, et de son évolution sur la période 1989-2004, ne correspond que partiellement à l'analyse des niveaux et gains de productivité du travail. La moyenne européenne parfaitement stable en euros constants (un peu moins de 25 €/t/an) masque des évolutions divergentes entre bassins (figure 17).

> > >

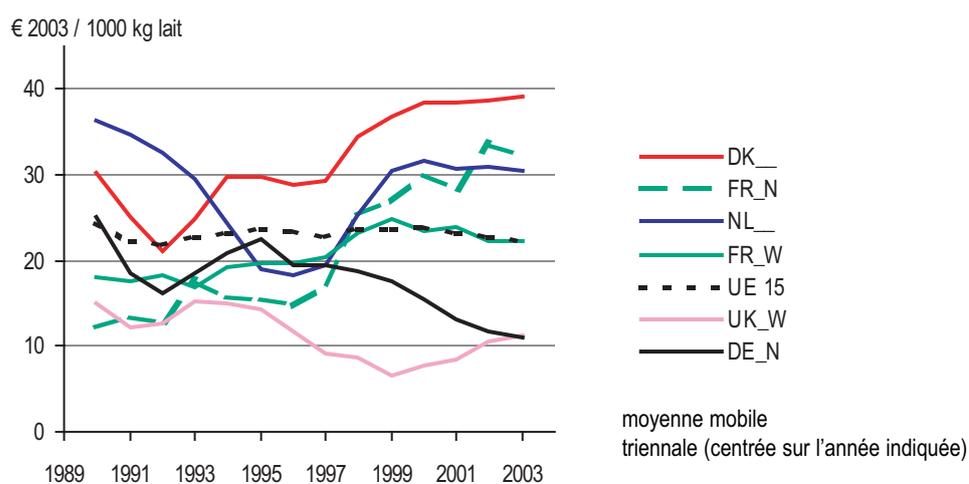
### Evolution de la main-d'œuvre employée pour 100 000 kg de lait dans les exploitations spécialisées

Figure 16



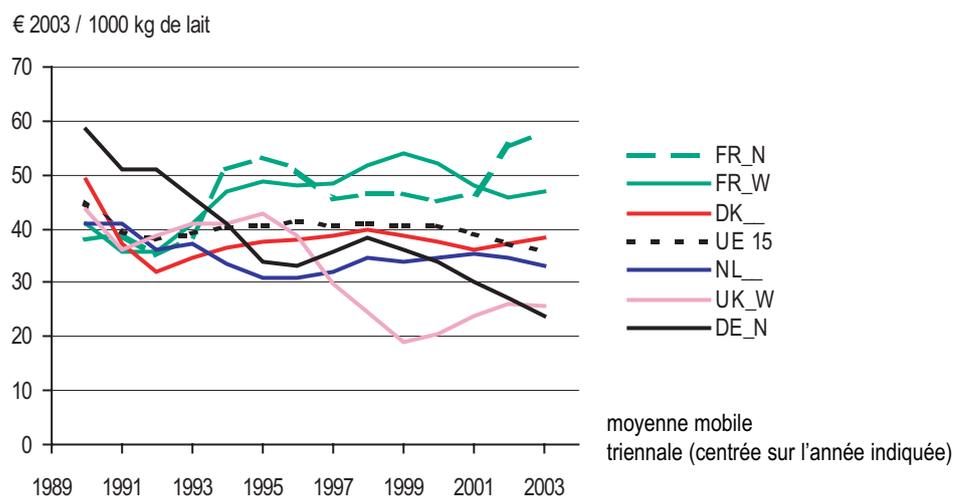
### Evolution des investissements bâtiment pour 1000 kg de lait dans les exploitations spécialisées en euros constants

Figure 17

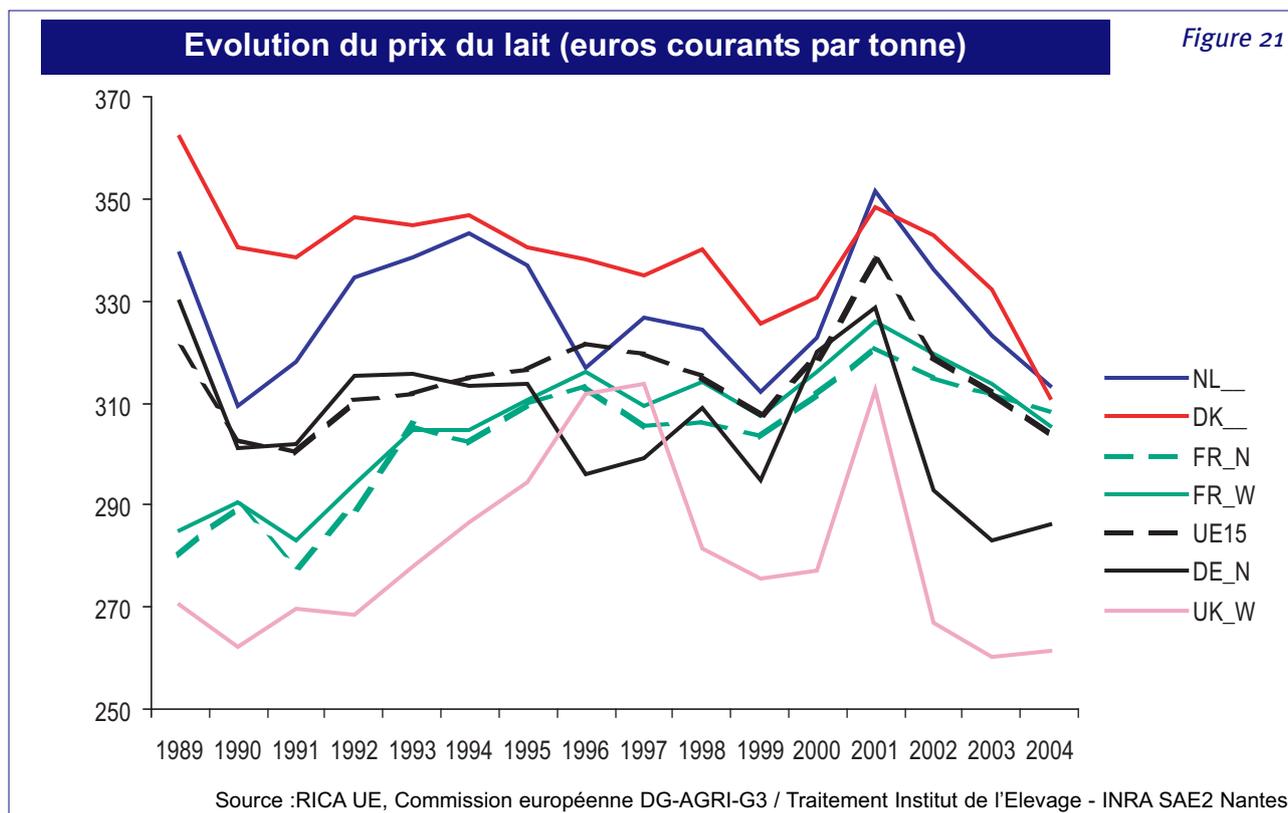


### Evolution des investissements matériel pour 1000 kg de lait dans les exploitations spécialisées en euros constants

Figure 18



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage - INRA SAE2 Nantes



Les investissements au Danemark (40 €) et aux Pays-Bas (30 €) apparaissent, sans surprise, plus élevés et croissants, en particulier au Danemark où on peut logiquement conclure qu'ils accompagnent et ont été nécessaires à la très forte augmentation de la productivité du travail depuis 10 ans. Sur la période le niveau d'investissement paraît plus stable aux Pays-Bas à un niveau relativement élevé sauf entre 1995 et 1997. C'est aussi une période où le prix du lait s'est beaucoup replié (près de 30 €/t).

### **Le prix du lait conditionne les investissements**

D'une façon plus générale, l'évolution du prix du lait dans chaque bassin (figure 19) ne semble pas étrangère à celle des investissements en bâtiments ou matériel et ce n'est pas une surprise compte tenu de l'incidence économique de ce critère sur les exploitations laitières spécialisées. Le niveau durablement élevé des prix au Danemark est un facteur favorable stimulant les investissements contrairement au prix anglais qui n'offre pas les mêmes possibilités et se traduit par un niveau moyen d'investissement nettement plus faible (10 €/t/an, 4 fois plus faible). La chute du prix enregistrée en Angleterre à partir de 1997 a eu des effets très sensibles sur le niveau d'investissement (en bâtiments et encore plus en matériel). Mais la faiblesse des investissements en bâtiments et équipements dédiés à la production laitière en Angleterre ont aussi d'autres causes (environnement économique défavorable à

l'agriculture, taux d'intérêts élevés, poids de la main-d'œuvre salariée, cf. partie II).

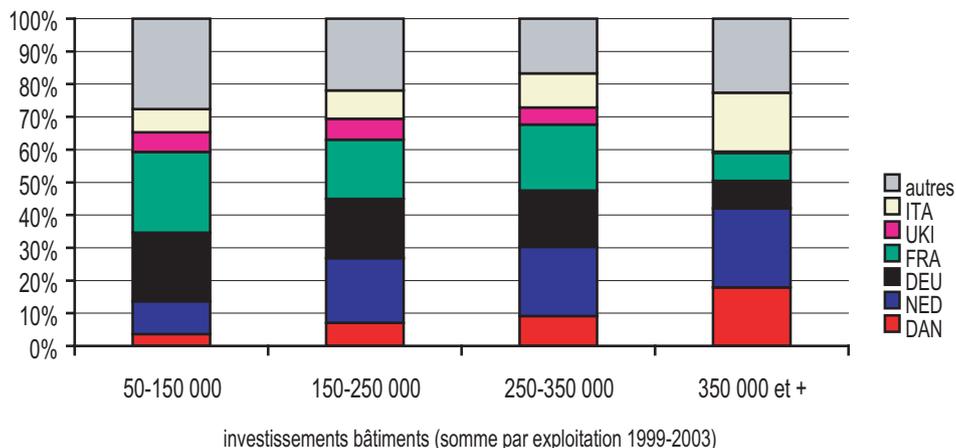
Compte tenu de son mode de fixation (accords interprofessionnels), le prix du lait est, en France, nettement plus stable. Après une période de croissance en début de période, le prix en France est assez stable en valeur absolue (euros courants, depuis 1994) et améliore même sa position relative par rapport à la moyenne européenne. Cette stabilité est ou a été un facteur favorable à des investissements qui ont augmenté surtout depuis 1998. Cette croissance est cependant en partie due aux mises aux normes environnementales et aux programmes d'aides publiques qui les ont accompagnés.

Enfin, les investissements en Allemagne du Nord semblent décrocher en fin de période malgré la poursuite de gains de productivité du travail très importants. Comment l'expliquer ? Par un niveau final de cette productivité qui reste pour l'instant nettement inférieur à celui mesuré dans les bassins danois et néerlandais, auquel cas les gains sont encore obtenus par la résorption d'une certaine inefficacité du système initial ? Par un effet dépressif du prix du lait qui baisse rapidement en fin de période ? Par de moindres investissements dans les mises aux normes environnementales qu'en France ? Ce dernier argument joue également pour expliquer la situation anglaise : les capacités de stockage des déjections animales sont rarement suffisantes pour la réglementation en cours d'application.

> > >

### Origine géographique des exploitations spécialisées ayant investi plus de 50 000 € en bâtiment-équipements de 1999 à 2003

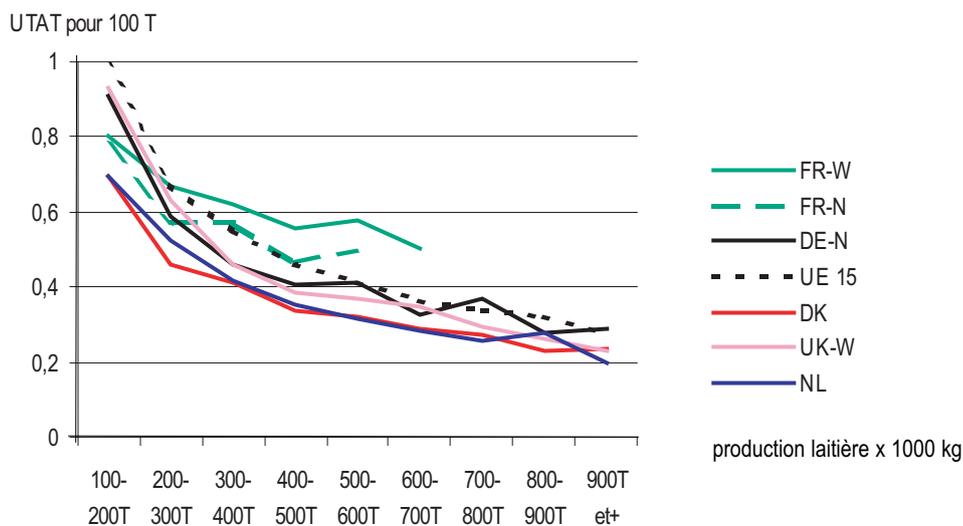
Figure 20



Source : RICA UE Commission européenne DG-AGRI-G3 / traitement Institut de l'Elevage - INRA SAEZ Nantes.  
Echantillon semi-constant 1999-2003, exploitations spécialisées

### main-d'œuvre totale pour 100 T de lait (en 2003, exploitations spécialisées) en fonction de la taille de l'exploitation

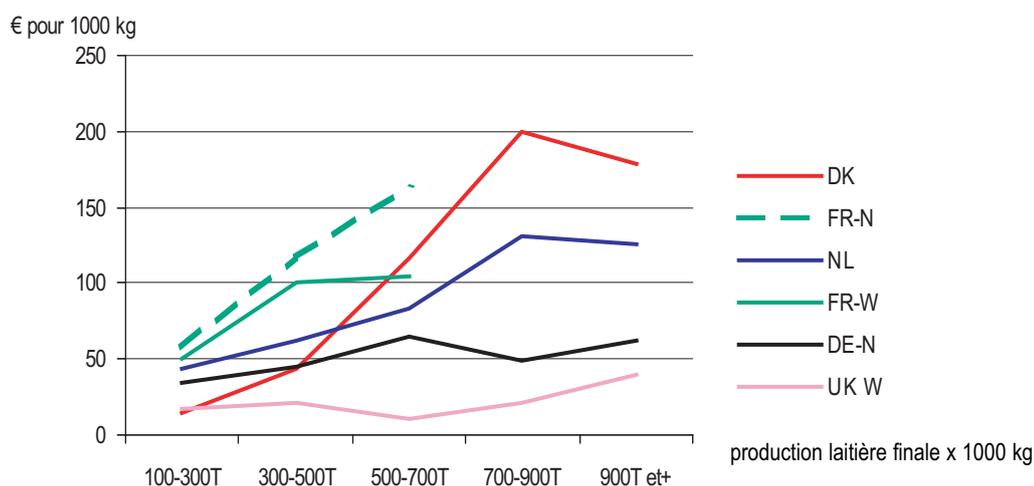
Figure 21



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAEZ Nantes

### Investissements en bâtiments-équipement (hors matériel) sur la période 1999-2003 dans les exploitations spécialisées

Figure 22



Source : RICA UE Commission européenne DG-AGRI-G3 / traitement Institut de l'Elevage - INRA SAEZ Nantes.  
Echantillon semi-constant 1999-2003, exploitations spécialisées

Les **investissements en matériel** (traction, travail du sol, récolte, distribution de fourrages) par tonne, sont moins variables entre bassins ou au cours du temps. Les faits les plus notables concernent la baisse des investissements en Angleterre (à partir de 1997) et en Allemagne du Nord surtout en fin de période pour les raisons déjà signalées (prix du lait) et au contraire le niveau élevé de ces investissements, ramené par tonne de lait dans les bassins français. Cela confirme l'analyse proposée pour les charges de mécanisation en France : les investissements sont assez comparables par exploitation (surfaces à travailler, objectifs de conditions de travail) mais en l'absence de dilution par des volumes importants, les charges fixes par kg sont élevées.

La vigueur des investissements en bâtiments et équipements (hors matériel) aux Danemark et Pays-Bas, leur rareté en Angleterre peut être mise en évidence à l'aide d'un autre traitement statistique qui étudie l'origine géographique des exploitations de l'échantillon RICA ayant investi plus de 50 000 euros en bâtiments-équipements sur la période 1999-2003 (figure 20). Si l'on retient l'échantillon semi-constant d'exploitations<sup>1</sup> figurant dans le RICA pendant 3, 4 ou 5 ans entre 1999 et 2003, 8% des exploitations anglaises, 12% des exploitations allemandes, 13% des exploitations européennes, 14% des exploitations françaises, 25% des exploitations néerlandaises et 33% des exploitations danoises dépassent ce seuil de 50 000 euros d'investissements en bâtiments-équipements.

On constate que les exploitations ayant investi 350 000 euros et plus entre 1999 et 2003 (soit une installation complète pour 100 vaches et plus) sont originaires à 18% du Danemark et à 24% des Pays-Bas, alors que ces deux pays ne regroupent que 2 et 7 % des exploitations spécialisées européennes. L'Angleterre est presque absente de cet échantillon d'exploitations ayant investi, alors que la France et l'Allemagne font jeu égal (à l'échelle des pays, l'échantillon par bassin n'étant pas suffisant). Cependant, à montant d'investissement égal, les exploitations allemandes produisent déjà au moins 50% de lait en plus que les exploitations françaises.

### **Substitution capital-travail : nécessaire aux gains de productivité du travail**

La taille des exploitations est un déterminant essentiel de la productivité du travail (figure 21). La main-d'œuvre mobilisée pour produire 100 000 kg de lait dans les exploitations européennes varie de 1 UTA pour les exploitations produisant de 100 à 200 000 kg à 0.27 UTA pour les exploitations produisant de plus de 900 000 kg. La productivité du travail est plus faible

dans les petites exploitations car le travail (uniquement familial) y est un facteur de production rigide, présent sur les exploitations pour des raisons «démographiques» davantage que parce que le niveau de production le nécessite. Dans les grandes exploitations, le facteur travail peut plus facilement être adapté au niveau de production car il s'agit le plus souvent de travail salarié dont l'emploi peut être plus aisément ajusté. Les plus grandes exploitations françaises dérogent à cette règle car dans ce cas il s'agit encore très majoritairement de main-d'œuvre familiale compte tenu du mode d'organisation particulier de ce type d'exploitations (GAEC, le plus souvent familiaux). La productivité du travail dans ces grandes exploitations spécialisées françaises (300 à 700 000 kg, rarement au-delà) paraît faible par rapport à celle obtenue à taille égale par leurs voisins du nord de l'Union ou même par rapport à la moyenne européenne. La main d'œuvre mobilisée pour produire 100 tonnes de lait descend difficilement en-dessous de 0.5 UTA. En revanche pour les petites et moyennes exploitations spécialisées (jusqu'à 300 000 kg), la productivité du travail dans les exploitations françaises reste, à taille égale, assez proche de celle mesurée dans les autres bassins européens (0.6-0.8 UTA/100 tonnes).

Plusieurs raisons semblent en réalité pouvoir expliquer la faiblesse voire le plafonnement de la productivité du travail dans les grandes exploitations françaises spécialisées : l'emploi de main-d'œuvre surtout familiale ; la gestion administrée des quotas avec les prélèvements opérés sur les agrandissements dans certains départements qui visent directement à limiter la concentration de la production laitière ; le lien fort au foncier des références laitières. Tous ces facteurs limitent les gains de productivité du travail en réduisant beaucoup les possibilités d'ajustement tant au niveau de la main-d'œuvre (familiale, une donnée pour les exploitations) que des volumes (difficiles à trouver dans les bassins laitiers denses et à forte pression foncière ou réduits par les prélèvements administratifs). Rien d'étonnant que le contraste soit très fort avec les situations où les achats libres de quotas, déconnectés du foncier, permettent un ajustement des volumes produits tandis que l'emploi de main-d'œuvre salariée permet un ajustement de la force de travail. Les règles de gestion des quotas à la française ont de fait rendu difficile la croissance et les gains de productivité du travail en production laitière spécialisée. L'optimisation de l'emploi de la main-d'œuvre a donc très souvent conduit les exploitations françaises quand cela était possible (foncier) et souhaité par les éleveurs, à se diversifier. D'où le bon positionnement des exploitations diversifiées françaises dans la classement européen (cf partie précédente).

> > >

<sup>1</sup> Pondération avec le poids statistique moyen sur la période de présence dans le RICA.

L'autre raison invoquée pour expliquer cette plus forte productivité du travail dans les grandes exploitations tient à une possible substitution capital-travail dans ce type d'exploitations où une plus faible mobilisation de travail est autorisée par l'emploi d'équipements plus performants (traite, distribution des aliments,...).

Cette substitution capital-travail dans les plus grandes exploitations peut être mise en évidence à partir des données du RICA. **Le niveau des investissements sur la période récente en bâtiments-équipements par unité de production augmente en fonction de la production laitière obtenue en fin de période (figure 22).** Les plus grandes exploitations d'aujourd'hui ont développé la production et la productivité du travail en investissant davantage par kg de lait. Cette croissance des investissements en fonction de la production finale est particulièrement marquée en France, au Danemark et aux Pays-Bas. Les plus grandes exploitations de chaque bassin ont investi de 100 à 200 euros/tonne (somme sur 1999-2003). Les valeurs les plus élevées sont constatées dans les fermes danoises produisant en 2003 de 700 à 900 000 kg ou plus de 900 000 kg. Cela correspond dans ces exploitations à un niveau moyen d'investissement d'environ 1500€/vache. Le coût d'une installation complète et neuve étant évalué à environ 4 000 euros/vache, on peut apprécier ainsi le fort degré de modernisation des installations de ces grandes exploitations.

A taille égale les exploitations françaises ont davantage investi. En particulier dans les exploitations petites à moyennes (100 à 300 000 kg) qui correspondent encore à la moyenne nationale française alors que les investissements y sont presque inexistantes au Danemark (15€/t sur la période contre 50 €/t en France) puisqu'elles ne correspondent plus du tout au nouveau système de production en cours d'implantation.

La croissance des investissements en fonction de la production est cependant beaucoup moins prononcée en Allemagne du Nord et très faible en Angleterre. Les contextes économiques y sont moins favorables aux investissements ce qui conduit peut-être à moins anticiper des agrandissements. Les contraintes environnementales moins présentes n'y ont pas imposé d'investissements dans ce domaine. Et enfin, malgré une place de la main d'œuvre salariée dans les plus grandes exploitations comparable à celle du Danemark, son coût inférieur dans ces deux bassins allemands et anglais peut conduire à des arbitrages différents (utiliser plus de travail, salarié, que de capital).

## **Conclusion sur la productivité du travail**

En raison de différences de taux de spécialisation entre bassins de production européens, une comparaison des dimensions moyennes des exploitations laitières peut conduire à des conclusions erronées notamment en termes de productivité du travail. Parmi les bassins étudiés, l'Allemagne du Nord et les zones de plaine françaises (Ouest, Nord, Est) se distinguent par des tailles d'exploitations inférieures et des pourcentages d'exploitations diversifiées supérieurs comparativement aux bassins où les exploitations laitières sont plus grandes mais plus spécialisées (Danemark, Pays-Bas, Angleterre-Ouest). Seul l'Est de l'Angleterre combine une taille moyenne importante et un taux de spécialisation plus faible mais la production laitière y est globalement en déclin.

Parmi les 41% exploitations diversifiées des zones de plaine françaises, 20% d'exploitations de polyculture élevage présentent des niveaux de productivité et de rémunération du travail bien supérieurs à la moyenne des exploitations laitières européennes ce qui est loin d'être le cas des 59% d'exploitations spécialisées.

Le niveau de productivité du travail mesuré dans les exploitations spécialisées françaises, deux fois plus faible qu'au Danemark et aux Pays-Bas notamment, a plusieurs explications :

- une externalisation probablement plus importante de certaines tâches dans les bassins les plus spécialisés (Danemark, Pays-Bas, Angleterre-Ouest).
- une fréquence plus importante des petites et moyennes exploitations dans les bassins français.
- une organisation spécifique du travail dans les plus grandes exploitations françaises. La main-d'œuvre familiale mobilisée en France au sein des GAEC, apparaît comme un facteur de production beaucoup plus rigide que la main-d'œuvre salariée mobilisée ailleurs en Europe en adéquation avec le niveau de production.
- des règles de gestion des quotas (contrôle des structures, lien au foncier) qui, en visant d'autres objectifs (maintien de la production laitière sur tout le territoire en privilégiant des exploitations de taille moyenne), ont limité les possibilités d'accroissement des volumes en production laitière spécialisée.

Les analyses en valeur (données 2003) mettent en évidence l'impact économique d'un prix du lait inférieur à la moyenne européenne en Angleterre (de 17%) et en Allemagne du Nord (de 10%). Dans le cas de l'Allemagne du Nord, cet impact contribue fortement

> > >

à réduire l'écart de productivité du travail par rapport à la France du Nord (cet écart est de 33% en volume et de 5% en valeur).

Dans la majorité des bassins étudiés, des niveaux élevés de productivité du travail (en moyenne ou dans les grandes exploitations) ont été obtenus grâce à des investissements importants en bâtiments-équipements sur la période récente et donc à une substitution capital-travail efficace au moins en ce qui concerne la productivité. Mais qu'en est-il en matière de rémunération du travail ?

Les écarts importants de productivité du travail se retrouvent-ils à ce niveau ?

La progression de l'analyse à l'aide de différents soldes intermédiaires de gestion permet de comprendre pourquoi ces écarts s'estompent fortement dans les comptes actuels de résultats des exploitations laitières.

## De la productivité à la rémunération du travail

Pour réaliser cette exploration des résultats économiques des exploitations y compris à l'aide de soldes de trésorerie qui permettent d'apprécier l'impact réel des investissements réalisés, les données mobilisées sont de nouveau celles de l'échantillon semi-constant d'exploitations présentes 3, 4 ou 5 ans dans le RICA entre 1999 et 2003. Les données de base utilisées sont les moyennes plurinouvelles par exploitation afin de lisser les résultats de différents exercices pour leur conférer de la stabilité et accéder à des déterminants plus structurels. Ces données sont pondérées pour chaque exploitation par le poids statistique moyen.

### **Nivellement de la marge brute dans les bassins les plus productifs**

Sur la figure 23, les différents bassins laitiers sont classés par dimension d'atelier laitier décroissante (Angleterre-Ouest : 640 000 kg ; Danemark : 550 000 ; Pays-Bas : 500 000). Le nivellement des résultats des exploitations de ces trois premiers bassins au niveau de la marge brute en raison des écarts de valorisation des produits et de maîtrise des charges est assez spectaculaire.

Les exploitations anglaises de l'Ouest produisent 100 000 kg de lait de plus que les exploitations danoises mais dégagent le même produit brut en raison d'un prix du lait inférieur de 40 euros/tonne (moyenne 1999-2003) et d'une moindre valorisation des coproduits. De plus, elles semblent avoir cherché à s'adapter à un contexte défavorable en pesant bien

davantage sur les charges de structures que sur les charges opérationnelles pour lesquelles elles n'apparaissent pas particulièrement économes (130 euros/t, cf figure 24), d'où un taux de marge particulièrement faible (60% contre 68% en moyenne UE et 74% aux Pays-Bas).

Les exploitations danoises qui bénéficient d'un prix légèrement supérieur à celui des exploitations néerlandaises (les deux étant bien supérieurs à la moyenne européenne) produisent également 50 000 kg de plus mais perdent ces deux avantages au niveau de la marge brute en dépensant 144 euros/tonne en aliments, engrais et autres charges proportionnelles contre 102 aux Pays-Bas (125 en moyenne européenne).

L'EBE, permet de mesurer les ressources générées par l'activité de production, nettes de charges liées à cette activité courante, indépendamment des décisions d'investissement et de leur financement. Calculé dans un premier temps hors charges liées à la main-d'œuvre et ramené à la main-d'œuvre totale (familiale et salariée), il conduit même à une hiérarchisation des bassins de production peu différente de celle obtenue lors de l'étude de la productivité du travail en valeur.

### **Impact des investissements : résultat d'entreprise et flux monétaires réels**

Mais l'analyse des résultats ne peut s'arrêter à l'EBE puisque les interrogations les plus fortes portent sur l'impact à court et moyen terme des investissements importants constatés dans certains bassins de production, mais aussi de leur mode de financement.

La démarche la plus classique consiste à passer de l'EBE au résultat courant avant impôts (et charges sociales) en retranchant d'une part les frais financiers (intérêts) réellement payés aux organismes prêteurs en contrepartie des emprunts déjà souscrits et d'autre part des charges calculées correspondant à une estimation de la consommation de capital (dotation aux amortissements).

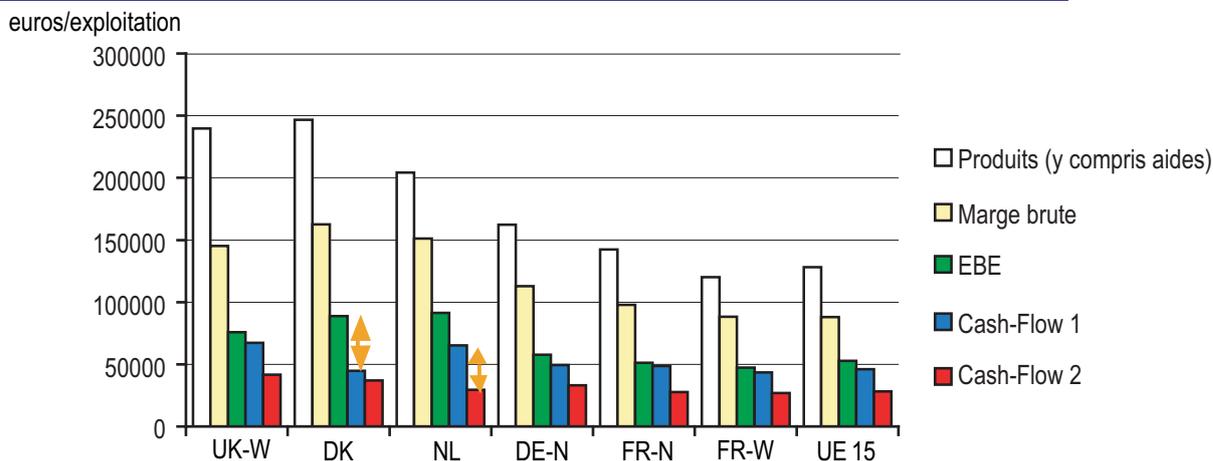
Cette approche comptable peut se révéler à un instant  $t$  très éloigné des flux monétaires réels dont le solde détermine in fine les possibilités de rémunération du travail familial.

C'est par exemple le cas lorsque des ressources financières extérieures importantes complètent les ressources dégagées par l'activité productive et que les investissements sont calibrés non pas pour pouvoir être supportés par le niveau de production actuel, mais pour générer dans un proche avenir des volumes de production bien plus importants.

> > >

### Du Produit Brut au Cash-Flow dans les exploitations spécialisées

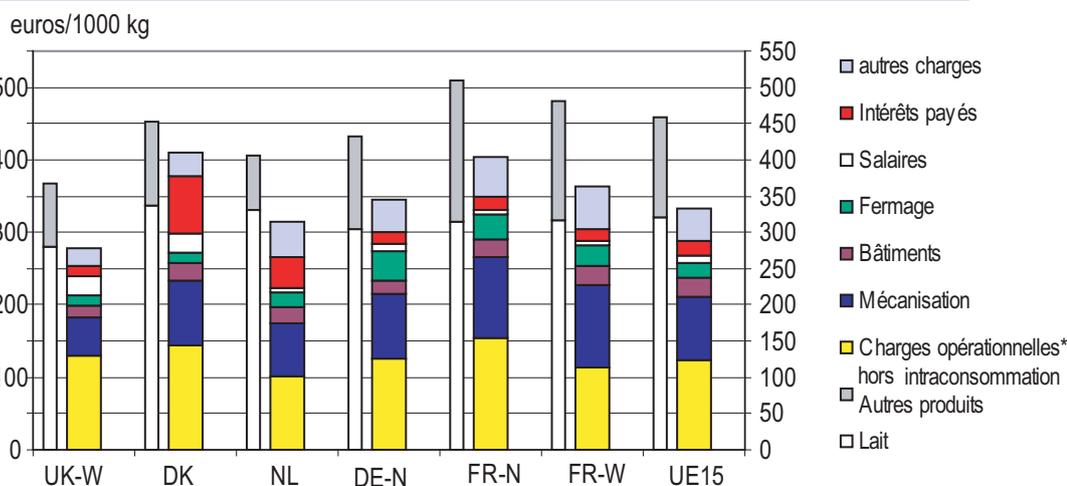
Figure 23



↑ : intérêts très élevés au Danemark, autofinancement important aux Pays-Bas

### Charges et Produits pour 1000 kg de lait dans les exploitations spécialisées

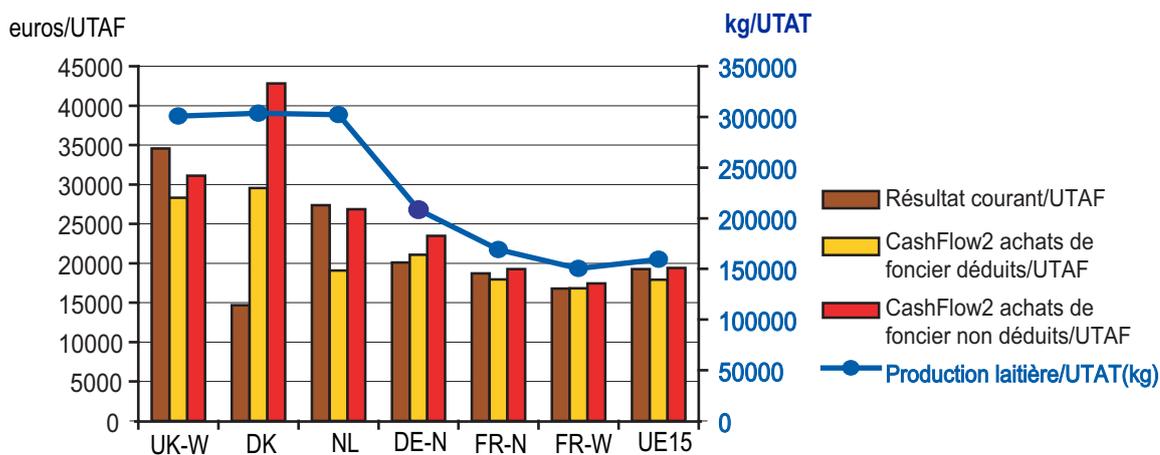
Figure 24



\* Charges opérationnelles : aliments achetés, engrais, semences...

### Indicateurs de rémunération du travail dans les exploitations spécialisées

Figure 25



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes.

Echantillon semi-constant 1999-2003, exploitations spécialisées

C'est typiquement le cas de certains bassins étudiés. Pour éclairer ce type d'analyse, le RICA européen calcule deux cash-flow, avec une optique de trésorerie. Le Cash-flow 1 (recettes-dépenses de l'année) mesure la capacité de l'exploitation à épargner, à se financer et à rémunérer sa main-d'œuvre. Il est très proche du solde EBE-intérêts à quelques variations de stocks près (recettes-dépenses au lieu de produits-charges).

Pour aboutir à une évaluation complète de l'ensemble des ressources monétaires mobilisables, on ajoute à ce Cash-Flow1 (figure 26), le montant des nouveaux emprunts réalisés diminué des remboursements du capital des emprunts en cours (balance des opérations sur dettes et emprunts).

Enfin pour parvenir au CashFlow2, on déduit des ressources mobilisables le montant des investissements réalisés (moins d'éventuelles reventes de capital, donc la balance des opérations sur capital).

### **Autofinancement des investissements ou recours à l'emprunt : diversité des pratiques et conséquences**

En raison d'un accès facile au crédit<sup>1</sup> pour les exploitations danoises (emprunt hypothécaire rechargeable), le recours à l'emprunt est la voie de financement dominante pour les reprises et développements d'exploitations dans ce pays. L'encours total des emprunts et dettes est de 650 000 euros par exploitation dont 520 000 d'emprunts à long et moyen terme. Le montant annuel des intérêts est de 43 000 euros par exploitation soit 50% des ressources dégagées de l'activité productive actuelle (EBE). La gestion de la dette, très élevée, est souvent très dynamique (cf partie II). Les types d'emprunts et options sont nombreux (taux fixe ou variable, différé de remboursement du capital,...), les remboursements anticipés et refinancements beaucoup plus faciles qu'ailleurs. Tout incite à considérer globalement le solde de ces opérations de financement au niveau des exploitations. Ce solde sur la période est largement positif. Les emprunts nouveaux dépassent très largement les remboursements et permettent de financer une très forte proportion des nouveaux investissements.

Le contraste entre les situations danoises et hollandaises est très fort lors de ces différentes étapes qui font passer du Cash Flow 1 au Cash Flow 2 (figure 26.). Le montant des investissements est relativement comparable entre ces deux pays mais les nouvelles ressources, extérieures, mobilisées pour les financer

ne le sont pas. Les exploitations des Pays-Bas mobilisent la moitié des ressources dégagées par leur activité productive pour financer ces investissements alors que l'autofinancement est très faible dans la situation danoise.

Dans les autres bassins, les investissements sont nettement plus faibles et la mobilisation de nouvelles ressources financières encore plus. Tout se passe comme si les nouveaux emprunts se substituaient aux anciens (le détail des flux correspondant aux nouveaux emprunts en tant que tels et aux remboursements de capital n'est pas connu). L'endettement global est pratiquement stable en particulier en Allemagne du Nord et en France de l'Ouest où la capacité à rembourser des emprunts nouveaux peut apparaître limitée dans une situation de croissance modérée des exploitations.

Si le volume des investissements varie, leur nature diffère aussi notablement d'un bassin à l'autre (figure 27). Ce sont les investissements en matériel qui varient le moins entre bassins comme cela a déjà été signalé, compte tenu des surfaces à travailler et des souhaits d'équipements assez comparables entre bassins. Les investissements en bâtiments et en équipements qui leur sont liés (traite...) apparaissent une nouvelle fois nettement plus élevés dans les bassins danois et néerlandais.

Les plus grosses différences apparaissent lorsque l'on examine les sommes investies annuellement dans le foncier ou l'achat de quotas laitiers. Cette comparaison est légèrement biaisée en raison de conventions adoptées par les RICA nationaux et/ou de réglementations nationales.

En Allemagne, des quotas laitiers sont achetés par les exploitants (dans le cadre des bourses) mais ces achats ne sont pas enregistrés car les quotas ne figurent pas au bilan dans le RICA (alors qu'ils figurent dans leur comptabilité nationale).

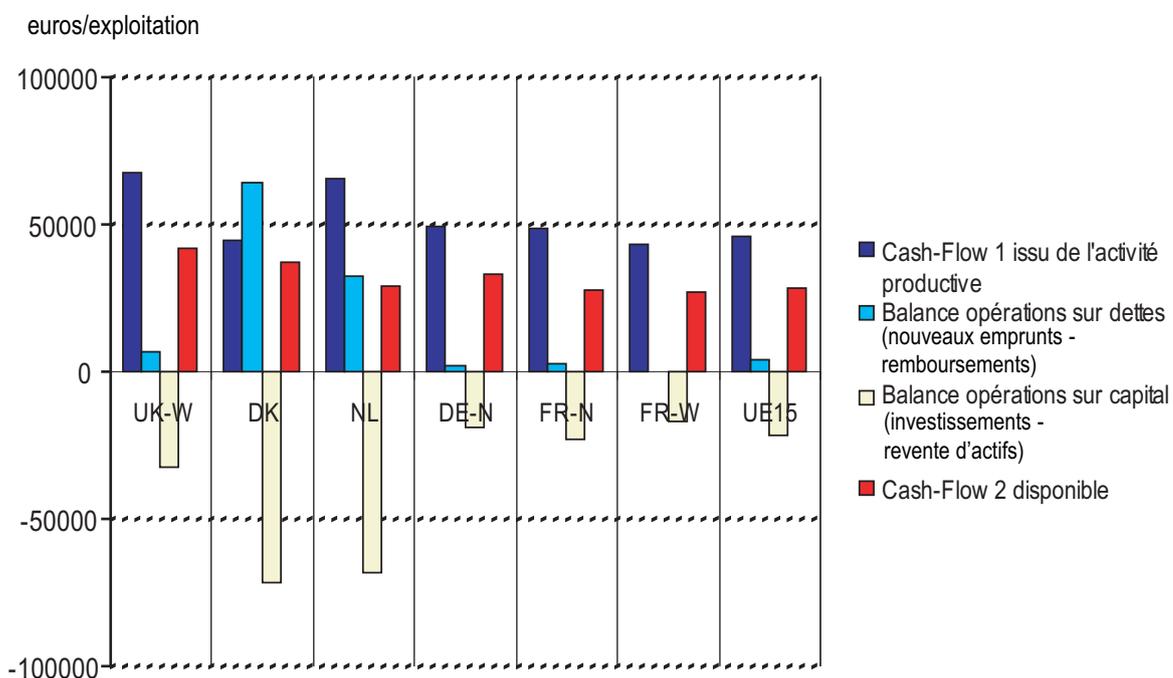
En France, les achats de foncier n'apparaissent que dans une très faible proportion. La réglementation autorise les agriculteurs travaillant dans une exploitation de forme sociétaire à ne pas apporter leurs terres au bilan et à mettre à disposition leurs terres (patrimoine privé) de leur société en contrepartie du versement d'un « loyer ». C'est ce que l'on observe massivement dans le RICA. Le pourcentage de terres « en propriété » décroît très fortement avec la taille de l'exploitation (France de l'Ouest : 31% entre 100 et 200 000 kg, 5% entre 300 et 500 000 kg, 1% au-delà de 500 000 kg).

> > >

<sup>1</sup> Il s'agit d'un cas général au Danemark qui n'est pas propre à l'agriculture. Le danois moyen est 4 fois plus endetté que le français moyen.

### Du Cash-Flow 1 au Cash-Flow 2 : Ressources et emplois dans les exploitations spécialisées

Figure 26

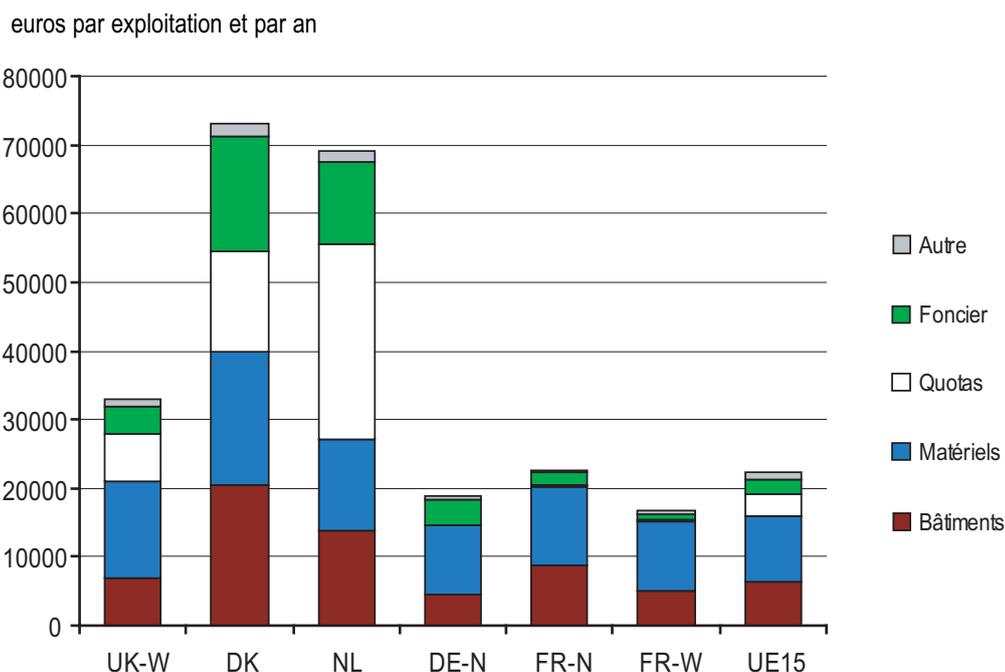


Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes.

Echantillon semi-constant 1999-2003, exploitations spécialisées

### Investissements annuels dans les exploitations spécialisées

Figure 27



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes.

Echantillon semi-constant 1999-2003, exploitations spécialisées

## **Foncier : investissement et patrimoine**

L'hectare de terre agricole est beaucoup moins cher en France (10 fois moins qu'aux Pays-Bas, entre 5 et 10 fois moins qu'au Danemark, 3 à 5 fois moins qu'en Angleterre ou en Allemagne), mais la valeur totale annuelle par exploitation des achats de foncier n'est pas connue pour notre pays. Pour corriger en partie ce biais, on peut ne pas déduire l'investissement foncier dans les pays où il est connu. D'autant plus que ce type d'investissement (les achats fonciers) est tout à fait particulier. Il peut être assimilé à de l'épargne, à la constitution d'un patrimoine. En particulier dans les bassins où le foncier apparaît comme un facteur rare et cher (Pays-Bas), même si la constitution d'une bulle spéculative est évoquée dans certains cas (en 2005, sur un an, le foncier a augmenté de 20% au Danemark). En toute rigueur et à des fins de comparaisons internationales, le fermage que verse les exploitations sociétaires françaises à leurs associés devrait aussi être réintégré au revenu, mais une évaluation précise est difficile à faire. Son ordre de grandeur (6 euros/tonne, à peine plus de 1500 euros par exploitation) nous conduit à ne pas le corriger.

## **Cash Flow 2 : une meilleure estimation du solde réellement disponible**

L'utilisation du Cash Flow2 au lieu du résultat courant (revenu agricole) comme indicateur de rémunération du travail permet de disposer d'un indicateur plus compréhensible pour le Danemark (où près d'une exploitation sur quatre présente un résultat courant négatif). Et en rajoutant l'épargne patrimoniale que représente les achats de foncier, l'analyse leur est encore plus favorable. Il s'agit en effet d'un revenu différé qui sera valorisé en fin de carrière lorsque l'exploitation sera vendue (ce qui devient le mode de cession dominant dans ce pays). Le constat beaucoup moins favorable établi à partir du résultat courant signifie simplement que ce calcul ne correspond pas aux flux monétaires que connaissent aujourd'hui les exploitations danoises. Le solde réellement disponible n'est en fait pas minoré par la consommation de capital évaluée à travers les amortissements qui sont calculés. Elles ont mobilisé des ressources financières importantes pour pouvoir produire davantage et mieux supporter demain les charges liées à cette recapitalisation. Et encore partiellement, car l'objectif de ces entreprises agricoles n'est plus de rembourser la totalité de leurs emprunts au moment de la vente de l'entreprise qui peut être reprise avec ses dettes. Néanmoins le coût d'usage de ces capitaux extérieurs (les intérêts) sont eux d'ores et déjà bien réels et extrêmement élevés.

L'analyse des résultats des exploitations hollandaises avec ces deux indicateurs est tout autre. Le résultat courant y paraît élevé, par comparaison aux autres bassins, mais il n'intègre pas l'effet négatif des sommes considérables mobilisées en moyenne annuelle (30 000 €) pour l'achat de quotas laitiers (15 000 kg) à un prix extrêmement élevé (2 €/kg) puisque ces achats de quotas ne sont pas amortis dans le RICA alors qu'ils le sont en comptabilité nationale (ce qui de fait, grâce à la fiscalité, réduit de moitié la valeur d'achat supportée *in fine* par l'éleveur avec un taux marginal d'imposition de 50% atteint couramment). A l'inverse, l'impact de ces achats de quotas (comme des autres investissements) est d'autant plus brutal sur le Cash Flow2 qu'ils sont, contrairement au Danemark, autofinancés à près de 50%. La mobilisation des ressources générées par une activité productive très efficace, complétée par la mobilisation de réserves propres y est donc très forte.

## **Une rémunération du travail supérieure dans les bassins les plus productifs**

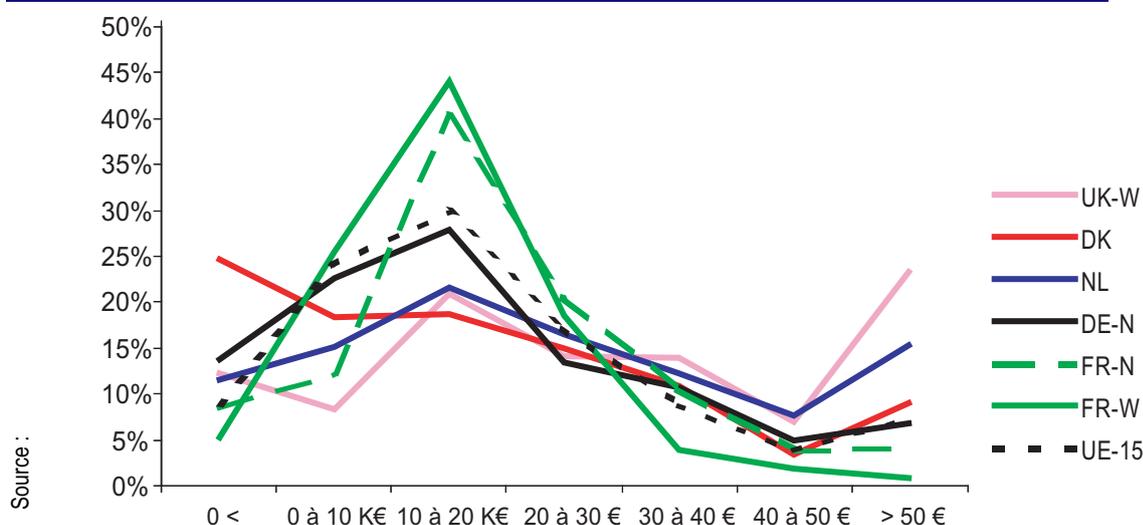
Finalement la mise en relation de la productivité du travail en volume et de différents indicateurs permettant d'approcher la rémunération du travail (montre bien que les exploitations dont la productivité du travail est supérieure rémunèrent mieux leur main-d'œuvre familiale (figure 25). Mais les différences s'estompent de façon importante. Ce lien n'a rien de proportionnel car les résultats par unité produite varient de façon inverse. Sur ce point (CashFlow 2 achats de foncier non déduit par kg de lait), la France est dans la moyenne européenne (110 euros/kg), alors que l'Allemagne et le Danemark sont 10% en dessous, les Pays-Bas 25% et l'Angleterre 33%. Le prix du lait, plus faible en Allemagne du Nord et en Angleterre ; l'ampleur et le mode de financement des investissements aux Pays-Bas (achats de quotas et autofinancement important) apparaissent comme des facteurs limitants essentiels dans ces différents bassins.

Le cas du Danemark est plus difficile à analyser puisque le secteur laitier était en pleine transition pendant la période d'étude. Mais contrairement au calcul du résultat courant, l'analyse des Cash Flow montre que les flux monétaires permettent aujourd'hui une rémunération du travail en rapport avec le niveau de productivité et que le bénéfice d'une bonne partie de ces résultats est différé en fin de carrière (par l'achat de foncier et la revente de l'entreprise). Cette gestion n'est pas sans risques (financiers) mais permet déjà à certains éleveurs de ce pays à haut niveau de salaires (1er de l'UE à 15 d'après Eurostat avec un salaire moyen de 42 000 euros/an en 2002 dans l'industrie et les services) d'accéder à la parité.

> > >

### Répartition des exploitations laitières spécialisées de chaque bassin de production selon le résultat courant par UTA familiale (2003)

Figure 28



### Répartition et caractéristiques des exploitations spécialisées (2003) selon la production de lait par exploitation et par an

Figure 29

	RU-W	DK	NL	DE-N	FR-N	FR-W	UE-15
<b>Nombre d'exploitations agricoles</b>							
Moins de 200 T	9%	8%	12%	18%	24%	35%	45%
De 200 T à 300 T	13%	10%	10%	16%	32%	33%	20%
De 300 T à 500 T	23%	23%	32%	37%	32%	28%	20%
De 500 T à 700 T	16%	20%	18%	14%	10%	4%	7%
De 700 T à 1 000 T	16%	24%	19%	12%	2%	0%	5%
Plus de 1 000 T	23%	16%	9%	3%	0%	0%	4%
<b>Ensemble</b>	<b>100%</b>						
<b>Production de lait par UTA (kg par an)</b>							
Moins de 200 T	105 000	133 300	128 700	99 600	119 200	116 300	84 700
De 200 T à 300 T	159 100	215 900	191 500	170 000	175 500	150 500	147 900
De 300 T à 500 T	240 400	270 600	261 600	234 000	186 600	169 500	195 500
De 500 T à 700 T	277 900	330 500	331 700	264 600	191 200	182 300	255 300
De 700 T à 1 000 T	357 200	396 900	382 900	306 500	ns	ns	314 600
Plus de 1 000 T	445 300	434 900	519 400	ns	ns	ns	368 900
<b>Ensemble</b>	<b>325 600</b>	<b>349 000</b>	<b>322 200</b>	<b>231 700</b>	<b>176 100</b>	<b>151 300</b>	<b>179 500</b>
<b>EBE/(Production agricole + aides directes)</b>							
Moins de 200 T	22%	26%	34%	27%	29%	37%	43%
De 200 T à 300 T	28%	36%	33%	31%	36%	36%	40%
De 300 T à 500 T	32%	36%	40%	29%	35%	39%	40%
De 500 T à 700 T	32%	33%	41%	31%	36%	40%	38%
De 700 T à 1 000 T	31%	35%	45%	32%	ns	ns	37%
Plus de 1 000 T	31%	31%	46%	ns	ns	ns	33%
<b>Ensemble</b>	<b>31%</b>	<b>33%</b>	<b>42%</b>	<b>30%</b>	<b>35%</b>	<b>38%</b>	<b>39%</b>
<b>Résultat courant/UTAF (euros)</b>							
Moins de 200 T	3 800	3 600	8 900	4 500	11 500	12 500	11 500
De 200 T à 300 T	12 100	12 300	9 900	8 900	16 900	12 400	16 700
De 300 T à 500 T	19 600	17 200	20 100	15 300	21 100	17 000	22 400
De 500 T à 700 T	28 300	10 100	23 800	23 600	16 800	20 600	27 600
De 700 T à 1 000 T	34 900	15 100	33 600	30 600	ns	ns	33 100
Plus de 1 000 T	66 600	15 900	57 700	ns	ns	ns	77 900
<b>Ensemble</b>	<b>33 300</b>	<b>13 700</b>	<b>26 300</b>	<b>17 100</b>	<b>17 500</b>	<b>14 800</b>	<b>20 800</b>

Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

## Variabilité du revenu par emploi, taille et productivité du travail

Les analyses précédentes se sont principalement intéressées à l'explication des écarts moyens de résultats économiques entre bassins de production, calculés sur le champ des exploitations laitières spécialisées. Au-delà de cette première approche, force est également de noter l'existence d'une variabilité importante du résultat courant avant impôt (RCAI) par UTA familiale au sein de chaque bassin de production. Le spectre de dispersion n'est cependant pas identique entre toutes les zones géographiques étudiées : assez limité dans les deux bassins français, il est plus étendu ailleurs, notamment au Royaume-Uni (figure 28).

Dans l'Ouest de la France, 44% des exploitations laitières spécialisées ont un RCAI par UTA familiale (en 2003) compris entre 10 000 et 20 000 euros (classe qui regroupe 30% des effectifs à l'échelle communautaire). De même, 5% des unités de l'Ouest de la France se retrouvent dans la classe des revenus négatifs et 7% dans les classes supérieures à 30 000 euros par UTA familiale. Dans le Nord de la France, le spectre de dispersion est un peu plus large et orienté dans un sens plus favorable. Il reste néanmoins assez concentré par rapport aux situations observées dans les autres bassins de nord de l'Union européenne. Dans le cas de l'Angleterre, par exemple, 12% des exploitations ont un RCAI par UTA familiale négatif alors que celui-ci excède 50 000 euros dans 23% d'entre elles. Ces écarts tiennent, en partie, à la taille des unités de production et, surtout, à la productivité du travail.

## Le revenu par emploi dépend plus de la productivité du travail que de la taille de l'exploitation...

À l'échelle européenne, le RCAI par UTA familiale passe, en moyenne, de 11 500 euros pour les unités de moins de 200 000 kg par an à 77 900 euros pour celles ayant une production dépassant le seuil d'un million de kg (figure 30). Au-delà de ces moyennes, la distribution du niveau de revenu par emploi familial en fonction de la taille des exploitations donne aussi des résultats significatifs.

À l'échelle de l'Union européenne, moins de 10% des exploitations produisant moins de 200 000 kg dégagent un revenu supérieur à 30 000 euros par UTA familiale alors que cette proportion est supérieure à 70% pour les exploitations produisant plus d'un million de kg (figure 31). De plus, entre ces deux extrêmes, l'évolution des distributions est très régulière que l'on considère l'UE, les Pays-Bas, l'Allemagne du Nord ou l'Angleterre de l'Ouest. Le cas du Danemark n'est pas réétudié ici dans la mesure où le calcul du résultat courant donne, dans la période actuelle, une valeur négative pour un quart des exploitations laitières (voir les raisons exposées précédemment).

La distribution du niveau de revenu en fonction de la taille pour les bassins français de l'Ouest et du Nord donne des résultats notablement différents. Au-delà de 300 000 kg par exploitation, ces distributions n'évoluent pas comme dans les bassins étrangers. À taille égale, les classes de revenus les plus élevés (figure 31) sont moins représentées et la corrélation entre la taille et le revenu par emploi familial est moins sensible.

> > >

**Caractéristiques moyennes des exploitations spécialisées européennes (2003) selon la production de lait par exploitation et par an** *Figure 30*

	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	TOTAL
Nombre d'exploitations	43 920	88 520	58 170	59 440	19 780	14 460	12 020	296 620
Unité de travail agricole (UTA)	1,35	1,49	1,66	1,95	2,29	2,62	4,76	1,83
- dont % d'UTA salariées	1%	3%	5%	11%	18%	27%	58%	14%
Superficie agricole utile (SAU en ha)	19	35	50	66	84	97	173	54
SFP / SAU (%)	83%	84%	80%	78%	78%	78%	71%	79%
UGB herbivores / ha de SFP	1,4	1,5	1,7	1,9	2,1	2,3	2,8	1,9
Production laitière par exploitation (kg/an)	66 600	149 600	245 600	381 300	584 700	824 200	1 756 100	328 500
Production laitière par UTA (kg par an)	49 300	100 400	147 900	195 500	255 300	314 600	368 900	179 500
Production laitière par vache laitière (kg/an)	4 700	5 600	6 100	6 600	7 100	7 400	7 800	6 600
Production laitière par ha de SFP (kg/an)	4 200	5 200	6 100	7 400	8 900	10 900	14 300	7 800
Charges totales par tonne de lait (€)	366	342	346	339	332	318	315	333
Production agricole + Aides directes / UTA (€)	27 300	49 900	69 700	89 000	110 100	128 500	159 100	81 200
EBE / Production agricole + Aides directes (%)	42%	43%	40%	40%	38%	37%	33%	39%
RCAI / UTA Familiale (€)	7 000	13 600	16 700	22 400	27 600	33 100	77 900	20 800
Investissement brut / Production + Aides (%)	9%	13%	14%	15%	19%	21%	15%	16%

Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage - INRA SAE2 Nantes

**Répartition des exploitations laitières spécialisées de chaque bassin de production selon la taille de l'exploitation (production de lait par an) et le Résultat Courant par UTA**

Figure 31



Source : RICA UE 2003, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

### **...mais les deux sont très liés surtout dans les bassins étrangers**

Cette différence dans l'intensité des relations entre la taille des exploitations et le niveau de rémunération selon que l'on considère les bassins français ou étrangers doit beaucoup à une autre différence dans l'intensité des relations entre la taille des exploitations et la productivité du travail (figure 32). Cette dernière relation est en effet très forte dans les bassins étrangers étudiés et beaucoup moins dans les bassins français en raison des spécificités nationales quant à la nature de la main-d'œuvre mobilisée et à la réglementation liée aux quotas laitiers.

Les écarts de revenu tiennent pour l'essentiel aux différences de productivité du travail car, en rapportant l'ensemble des charges de l'exploitation à la tonne de lait produite, les écarts moyens sont assez modestes d'une classe de taille à l'autre malgré les différences de système productif (figure 30). En d'autres termes, cela signifie que les économies d'échelle sont limitées.

L'analyse sur les moyennes européennes de RCAI par UTA familiale en fonction de la taille doit être considérée avec prudence dans la mesure où elle peut être biaisée par le poids relatif des bassins de production dans chacune des classes. Cela invite à poursuivre l'analyse de façon à vérifier si ces résultats se retrouvent bien, et selon quelle intensité, au niveau de chaque zone.

Au **Royaume-Uni Ouest**, le résultat courant des exploitations laitières spécialisées s'élève, en moyenne, à 33 300 euros par UTA familiale. Les exploitations de très grande taille (plus d'un million de kg de lait par an) dégagent un résultat courant moyen de 66 600 euros par UTA (figure 29). Ayant un coût de production par kg de lait comparable à la moyenne nationale, ces exploitations sont économiquement favorisées par une forte productivité du travail (445 300 kg de lait par UTA et par an). Près de 85% d'entre elles dégagent un résultat courant par UTA familiale supérieur à 30 000 euros. Cette part n'est que de 29% pour les 2 300 unités ayant une production laitière annuelle comprise entre 500 000 kg et 700 000 kg. Le taux moyen d'investissement (investissements bruts / production agricole + aides directes) et le poids des charges financières par tonne de lait évoluent peu en fonction de la dimension de l'outil de production. Dans ce pays, où le prix du lait est faiblement rémunérateur et où le coût unitaire de production varie peu d'une classe de taille à l'autre, le niveau de rémunération de la main d'œuvre est fortement influencé par la taille.

Au **Danemark**, pays où la productivité du travail est la plus élevée de l'ensemble des Etats membres de l'UE, les exploitations laitières spécialisées de moins de 200 000 kg de lait par an ne représentent que 8% de

l'effectif. Les unités de plus d'un million de kg de lait par an, qui concernent 16% des effectifs, dégagent un résultat courant de 15 900 euros par UTA familiale. Ce montant est très faible par rapport à la moyenne européenne pour les unités de même taille (77 900 euros). Comme cela a été précisé précédemment, cela tient pour l'essentiel aux intenses investissements réalisés (ainsi, l'analyse de la dispersion du résultat courant par UTA familiale en fonction de la taille n'est pas présentée ici). Le cash flow 2 par UTA familiale est, quant à lui, nettement plus élevé (57 000 euros par UTA familiale dans les grandes unités), mais il ne croît pas en fonction de la taille de façon aussi régulière que dans la plupart des autres bassins de production. Le coût de production du lait est, en moyenne, assez stable entre les classes de taille.

Aux **Pays-Bas**, plus de la moitié des exploitations laitières spécialisées ont une productivité du travail supérieure à 300 000 kg. Dans ce pays, le lien entre la taille des exploitations et les résultats économiques par emploi (résultat courant ou cash flow) est d'autant plus perceptible que les grandes unités bénéficient, au-delà d'une meilleure productivité du travail, d'une efficacité économique moyenne supérieure (ce qui n'était pas le cas au Royaume-Uni et au Danemark). Ainsi, le coût de production du lait passe, en moyenne, de 349 euros par tonne dans les unités de moins de 300 000 kg à 312 euros par tonne dans celles de plus d'un million de kg par an (soit -21 euros par kg par rapport à la moyenne de l'UE). Près de 80% de ces unités ont un résultat courant par UTA familiale supérieur à 30 000 euros, cette proportion étant de 9% pour celles ayant une production de lait comprise entre 200 000 kg et 300 000 kg.

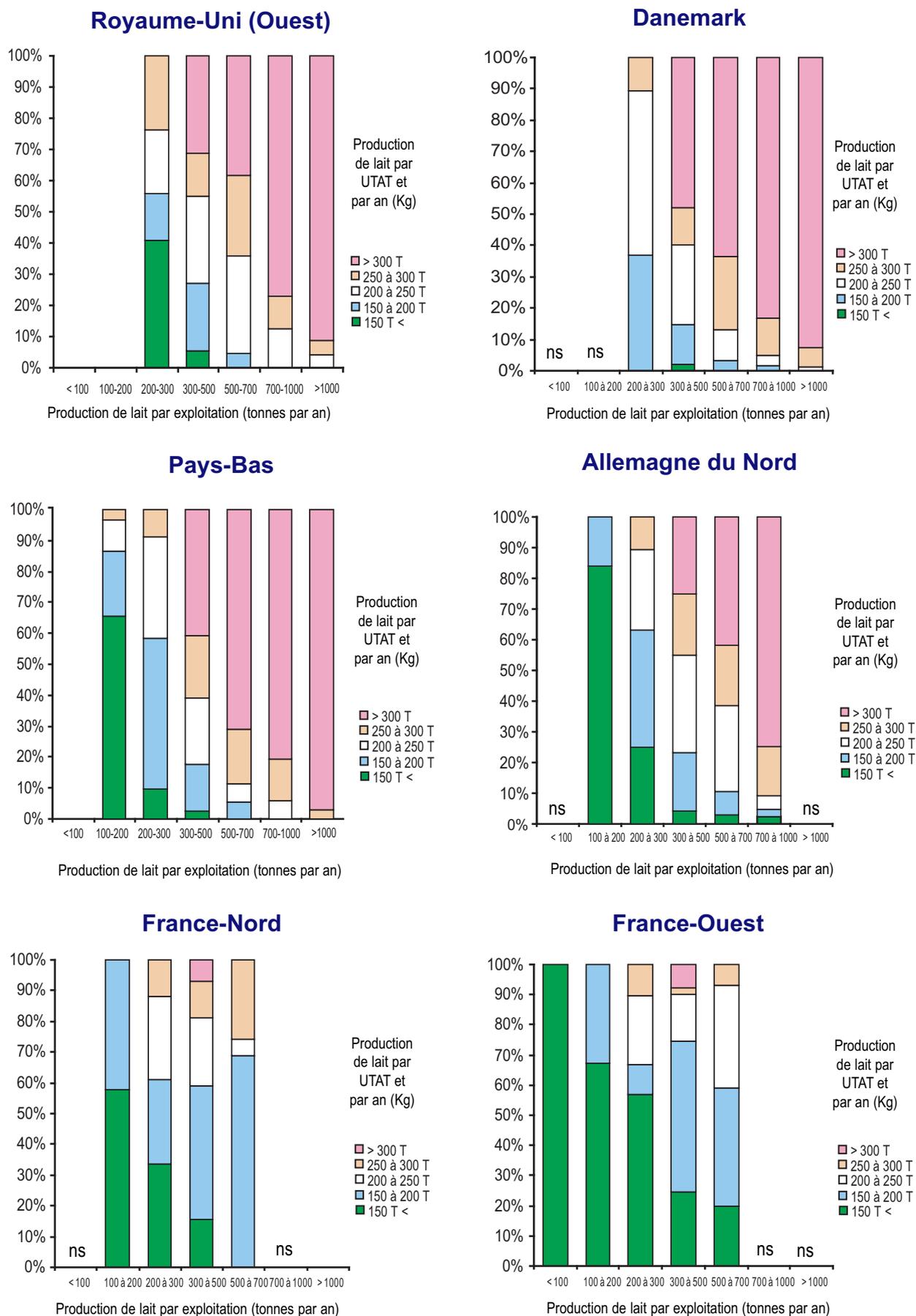
En **Allemagne du Nord**, le coût moyen de production du lait est, comme aux Pays-Bas, légèrement décroissant en fonction de la taille. La rémunération du travail (mesurée par le résultat courant ou le cash flow par UTA familiale) est, là aussi, croissante en fonction de la dimension de l'exploitation. Si le résultat courant moyen des exploitations laitières spécialisées de cette zone s'élève à 17 100 euros par UTA, ce montant est supérieur à 30 000 euros pour 60% des exploitations ayant une production laitière comprise entre 500 000 kg et 700 000 kg.

Dans l'**Ouest de la France**, les exploitations laitières de grande taille relèvent très souvent de formes sociétaires, singulièrement de GAEC. Si la présence de plusieurs associés dans l'exploitation permet d'offrir de meilleures conditions de travail, elle a aussi pour effet, comme cela a été évoqué précédemment, de réduire le niveau de productivité du travail. De ce fait, le montant du résultat courant par UTA familiale est globalement moins dispersé que dans les autres bassins

> > >

**Répartition des exploitations laitières spécialisées de chaque bassin de production selon la taille de l'exploitation (production de lait par an) et la productivité du travail (production de lait / UTAT)**

Figure 32



Source : RICA UE 2003, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

de production et la croissance du revenu en fonction de la taille est plus modérée. Ainsi, seules 10% des unités ayant plus de 300 000 kg de lait dégagent un résultat courant supérieur à 30 000 euros par UTA familiale (contre 43% aux Pays-Bas).

## Résultats économiques : forces, faiblesses, perspectives

Pour les bassins français, qui ne seront pas étudiés dans la seconde partie (des investigations étant conduites par ailleurs, en particulier dans le cadre des Réseaux d'élevage), le principal facteur limitant du revenu mis en évidence dans cette première partie semble être le décalage entre le niveau d'équipement et le niveau de production plus que le niveau d'équipement lui-même. Les investissements réalisés, pour satisfaire des objectifs de conditions de travail et de mise aux normes environnementales, semblent avoir été au-delà des gains limités de productivité du travail. Grâce à l'existence de co-produits (viande bovine et, parfois, céréales) et à une bonne maîtrise des charges opérationnelles (principalement des coûts alimentaires), ces exploitations parviennent encore pour le moment à obtenir une rémunération du travail proche de celle observée dans plusieurs bassins du Nord de l'Europe, pourtant mieux dotés en matière de productivité du travail (en volume).

Au **Danemark**, des marges de progrès importantes semblent exister en matière de coûts de production. Sans viser d'emblée l'efficacité des systèmes de production néerlandais (-41 euros de charges opérationnelles par tonne de lait), l'écart de charges avec la moyenne européenne est assez élevé (-17 euros par tonne sur la période 1999-2003, soit une perte équivalente à 9 000 euros par exploitation). Un autre facteur à prendre en compte tient au fait que les lourds investissements qui ont été réalisés récemment en bâtiments et en équipements l'ont été pour une nouvelle phase de dix ans à vingt ans. Lorsque le capital des emprunts mobilisés pour ces investissements devra être en partie remboursé, une production supérieure au niveau actuel sera possible avec les investissements réalisés, ce qui rend par ailleurs « nécessaire » la poursuite de la restructuration. En d'autres termes, les 3 000 exploitations qui ont entièrement reconstruit leurs installations ne semblent supporter aujourd'hui que partiellement le poids financier de ces investissements compte tenu des différés d'amortissements et de la facilité d'accès au crédit qui les conduit aujourd'hui à augmenter leurs dettes et non à les réduire. Ces investissements ont été systématiquement prévus pour une production supérieure aux volumes actuels. De même que les plans de financement et de remboursement. D'où les projections prévoyant

régulièrement une réduction du nombre de producteurs (d'environ 6 000 aujourd'hui à 3 000 en 2015) et le positionnement du Danemark très favorable à la suppression des quotas ou à leur délocalisation dans un premier temps (projet de mutualisation Suède-Danemark par exemple).

Aux **Pays-Bas**, l'optimisation des systèmes de production (en termes de consommation d'intrants, de mécanisation et de sous-traitance) est déjà grande et permet d'obtenir, en moyenne, une excellente efficacité économique. Combinée avec un prix du lait parmi les plus élevés de l'Union européenne, celle-ci permet de dégager de bons résultats économiques. Ces derniers ne sont sans doute pas étrangers au coût d'achat élevé des quotas laitiers. Dans un tel contexte de prix et d'efficacité, la croissance en volume des exploitations apparaît comme l'une des solutions, à court terme, pour améliorer le revenu par emploi.

L'**Angleterre** et l'**Allemagne du Nord** présentent, quant à eux, deux caractéristiques communes, qui ne sont sans doute pas étrangères l'une à l'autre : un niveau de prix à la tonne de lait nettement inférieur à la moyenne de l'UE (respectivement -41 euros et -19 euros pour les moyennes 1999-2003) ; un niveau d'investissement par tonne de lait produit qui l'est également (surtout en bâtiments-équipements). Cependant, si cette situation conduit au déclin tendanciel de la production laitière en Angleterre, ce n'est pas le cas de l'Allemagne du Nord où des développements individuels importants en production laitière semblent possibles. Si les producteurs de ces deux bassins pouvaient bénéficier d'un prix du lait conforme à la moyenne européenne (base 1999-2003), leur rémunération du travail serait augmentée, toutes choses égales par ailleurs, d'environ 20% en Allemagne du Nord et 60% en Angleterre... à moins que cela ne se traduise par des investissements plus élevés.

Ce positionnement spécifique de la France -par comparaison à ces bassins du nord de l'UE en tous les cas- a permis de privilégier une production laitière relativement riche en emplois et sans doute plus propice à une certaine qualité de vie. Compte tenu des investissements réalisés et des souhaits d'agrandissement exprimés par un grand nombre de producteurs de lait (Dossier Économie de l'Élevage de novembre 2004) des marges de manœuvres importantes subsistent pour améliorer le revenu par UTA. Leur mise en œuvre nécessiterait probablement une évolution de certains choix nationaux, comme ceux d'une politique du plus grand nombre possible d'installations, ou comme ceux d'une liaison forte entre le quota et les surfaces qui les portent.

> > >

L'opportunité ou la nécessité d'une telle stratégie dépendra aussi des positions prises par les partenaires européens qui eux aussi disposent de marges d'adaptation en cas de nécessité, c'est-à-dire de concurrence renforcée, qu'elle soit européenne ou mondiale.

\* \* \*

La première partie de ce document a permis, d'une part, de mieux comprendre les facteurs explicatifs des différences de productivité du travail et, d'autre part, de mieux appréhender le lien existant, au sein de chaque bassin de production, entre le niveau de rémunération de la main d'œuvre, la taille des exploitations et leur productivité. Ce travail, qui s'est appuyé principalement sur une valorisation des données individuelles du RICA, doit désormais être complété par des approches qualitatives. Ces approches, qui privilégient des enquêtes auprès d'experts, devraient nous permettre de mieux cerner les contextes nationaux et les logiques à l'œuvre en matière de développement des exploitations. L'évolution de la productivité et de la rémunération du travail résulte, en effet, de facteurs insuffisamment étudiés à ce stade : le mode d'organisation du travail ; les choix nationaux pris en matière de politique agricole ; le mode de fixation du prix du lait en lien avec la situation des entreprises de transformation ; les modèles techniques préconisés par les organismes de développement agricole ; l'accompagnement financier des investissements.

■ ■ ■

## 2

# Le contexte laitier dans quatre bassins de production européens

Cette seconde partie propose de revenir, pour quatre zones de production (dans l'ordre : le Danemark, les Pays-Bas, l'Allemagne du Nord et le Royaume-Uni), sur le contexte national et les principales spécificités du secteur productif laitier. Cette étape est jugée utile pour permettre, d'une part, de mieux interpréter les résultats issus des données du RICA et, d'autre part, de mieux comprendre la stratégie des producteurs et des opérateurs du secteur (entreprises de collecte et de transformation, financeurs, etc.). En outre, cela permet de mieux percevoir la situation propre à chaque zone en terme d'opportunités et/ou de menaces et, ainsi, d'anticiper les stratégies de développement, et donc les stratégies politiques des représentants de ces pays à Bruxelles. Pour chacune de ces quatre zones, des investigations ont été réalisées sur la base des informations disponibles dans la bibliographie, mais également d'entretiens conduits sur place (ce travail a été réalisé par quatre élèves-ingénieurs en stage de fin d'études à l'Institut de l'Élevage). Les entretiens ont été conduits auprès d'experts du secteur (éleveurs, chercheurs, agents de développement, économistes, membres du Bureau RICA, etc.) et lors de visites d'élevages considérés comme étant « typiques ».

Les résultats présentés dans la première partie de ce document (en termes de taille des exploitations, de productivité du travail, d'efficacité économique et de résultats économiques) doivent être interprétés au regard de l'environnement dans lequel se situent les exploitations laitières. Cela concerne principalement :

- Les conditions du milieu naturel : le climat, le relief, le potentiel agronomique des sols, les contraintes environnementales (en lien avec la densité de population), etc.

- L'environnement économique et financier : l'appartenance ou non à la zone de l'euro ; les prélèvements fiscaux (taux d'imposition) ; les modes de financement des investissements (facilité d'accès au crédit, taux d'intérêt, modalités de remboursement et durée des emprunts) ; la puissance et les stratégies des entreprises agroalimentaires de collecte et de transformation du lait.

- Les conditions sociales : les attentes des éleveurs en termes de conditions de travail ; la place des femmes et le rapport entre les générations au sein des exploitations ; le mode de transmission du patrimoine entre les repreneurs et les autres héritiers, etc.

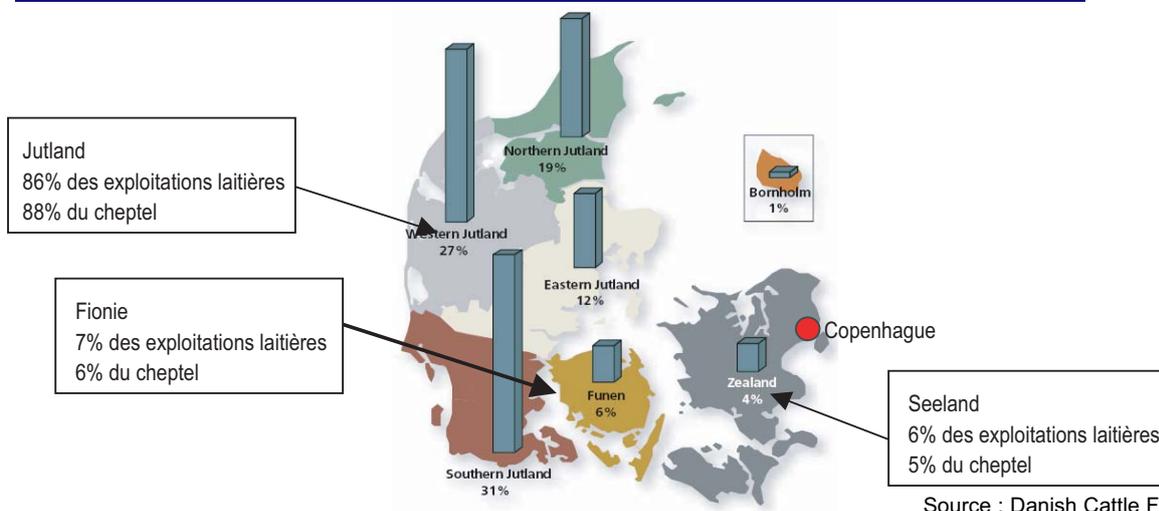
- La politique agricole nationale : l'application (plus ou moins encadrée) du règlement communautaire relatif au régime des quotas laitiers (valorisation marchande *versus* gratuité du quota) ; l'accompagnement des organismes de recherche et de développement, etc.

Au fil de cette seconde partie, le lecteur découvrira l'existence de réalités et d'orientations laitières fort différentes qui sont et restent pour l'essentiel le fruit du contexte national. Quoi de commun entre le dynamisme des éleveurs danois engagés dans une course à l'agrandissement au prix d'un endettement pour le moins important et la gestion économe des éleveurs anglais qui privilégient le revenu immédiat à la préparation de l'avenir ? A l'issue de ce tour d'horizon, il apparaît que l'existence d'un « modèle laitier européen unique » n'est pas pour demain.

> > >

### Danemark : Répartition des exploitations laitières et du cheptel laitier en 2003

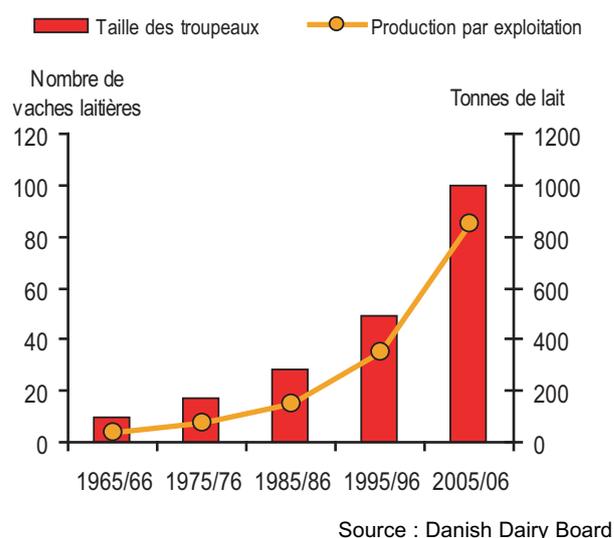
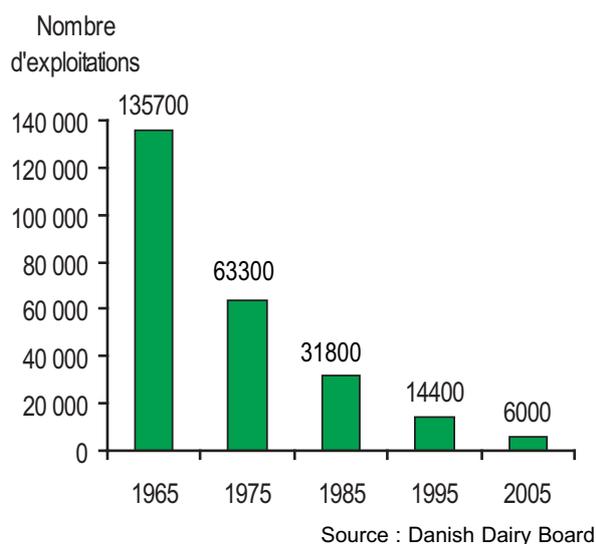
Figure 33



Source : Danish Cattle Federation

### Evolution du nombre d'exploitations laitières (à gauche) et de la taille des troupeaux laitiers (à droite) au Danemark

Figure 34



### LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES AU DANEMARK (RICA 2003 - RÉSULTATS MOYENS)

1,86 UTA dont 1,23 UTA familiale et 0,63 UTA salariée,  
 90 ha de SAU, dont 60 ha de SFP,  
 9 ha de prairies permanentes, 20 ha de prairies temporaires et 15 ha de maïs fourrage,  
 84 vaches laitières à raison de 7 700 kg/vache/an,  
 2,2 UGB/ha de SFP,  
 649 200 kg de production laitière annuelle,  
 260 K€ de produits dont 83% du lait et 8% de viande bovine.

## DANEMARK

### De l'exploitation familiale à l'entreprise individuelle

*Les exploitations laitières du Danemark se singularisent par le niveau moyen de productivité du travail le plus élevé de l'Union européenne. Cette situation, qui résulte pour une large part d'un choix interne de politique agricole, est permise grâce au volontarisme des éleveurs et aux stratégies des différents organismes d'amont et d'aval. Les élevages laitiers danois vivent donc une période de transition dans un contexte de restructuration à marche forcée. Le modèle technique, qui était jusqu'alors traditionnellement rencontré (cheptel de quarante vaches laitières, bâtiment entravé, recours au pâturage), tend à disparaître. Il est remplacé par un modèle privilégiant des troupeaux plus conséquents (100 à 120 vaches), logés dans des stabulations libres avec logettes et nourris en ration complète.*

#### Une forte restructuration

Avec un quota laitier de 4,45 millions de tonnes, le Danemark assure environ 3% de la production laitière de l'Union européenne à 27. Avec 5 900 exploitations laitières en 2005, dont une forte proportion se retrouve dans le Jutland, c'est à dire la bordure ouest du pays (figure 33), le Danemark produit autant de lait que la région Bretagne où le nombre d'exploitations est trois fois plus important. Les exploitations laitières danoises disposent, en moyenne, d'un cheptel de 94 vaches pour une superficie agricole utile de 95 hectares. Avec l'Espagne et l'Italie, où la taille des exploitations demeure cependant nettement plus modeste, la restructuration du secteur laitier danois a été la plus spectaculaire de l'Union : la taille des troupeaux a doublé au cours des dix dernières années (elle était de 45 vaches en 1995) et le nombre d'exploitations a diminué de moitié (figure 34). En 2006, la production annuelle moyenne de lait par exploitation atteint 850 000 kg, soit un niveau record dans l'Union européenne.

#### Vers de nouveaux systèmes

D'après les estimations réalisées par les organismes danois de recherche et de développement, le nombre d'exploitations laitières devrait représenter, à l'horizon de 2014/2015, environ 3 000 unités de production (ce qui correspond à une division par un peu plus de dix en une trentaine d'années). La taille des exploitations serait alors de 150 vaches laitières pour un quota moyen de 1,5 million de kg.

Si la restructuration rapide qui s'applique au Danemark tend à limiter l'hétérogénéité des systèmes productifs, force est de constater la co-existence, encore à ce stade, de deux modèles principaux. Le premier, fortement représenté au début des années quatre-vingt-dix,

regroupe une proportion élevée d'exploitants aujourd'hui proches de la retraite. Ces exploitations comptent en moyenne 40 vaches laitières pour un rendement proche de 6 000 kg de lait par vache et par an. Les stabulations sont généralement entravées et il est d'usage que le troupeau pâture. Enfin, les races Jersiaises et Rouge danoise, traditionnellement utilisées au Danemark, sont très présentes.

Le second, plus caractéristique des modèles du futur, rassemble des exploitants plus jeunes et des cheptels plus conséquents (100 à 200 vaches). Le rendement laitier par vache atteint fréquemment 10 000 kg par an (lait standard à 4,2 % de matière grasse et 3,2% de protéines). Ceci est permis par l'adoption d'un nouveau système d'alimentation, basé sur la ration complète, dont la distribution est largement mécanisée, ainsi que par la reconstruction du parc bâtiment (en 2003, 60% des vaches laitières logeaient dans des bâtiments construits ou rénovés depuis moins de six ans). Les nouvelles stabulations ont une capacité moyenne de 150 vaches. Elles sont le plus souvent en charpente métallique de grande portée (une quarantaine de mètres), avec une ventilation naturelle grâce à une ouverture en faîtière et des filets brise-vent sur les deux longueurs au-dessus d'un mur de 1,2 à 1,5 m en parpaings. Enfin, le nouveau mode de production se caractérise par une holsteinisation du troupeau et par une augmentation de la main-d'œuvre salariée. La main-d'œuvre familiale est, quant à elle, plutôt numériquement réduite et constante.

L'augmentation du troupeau moyen, observée à l'échelle nationale, résulte de la disparition de nombreuses « petites » exploitations, notamment au moment du départ en retraite des exploitants. Elle s'explique aussi par la transition rapide de « petites exploitations » vers le nouveau modèle (ce qui implique une augmentation conséquente de la taille du troupeau, voir encadré page 46). Sur la période 2000-2003, la taille des exploitations a fortement progressé (figure 35). Cela a aussi été le cas depuis (la période 2003-2005 n'a cependant pas pu être étudiée à partir des données du RICA).

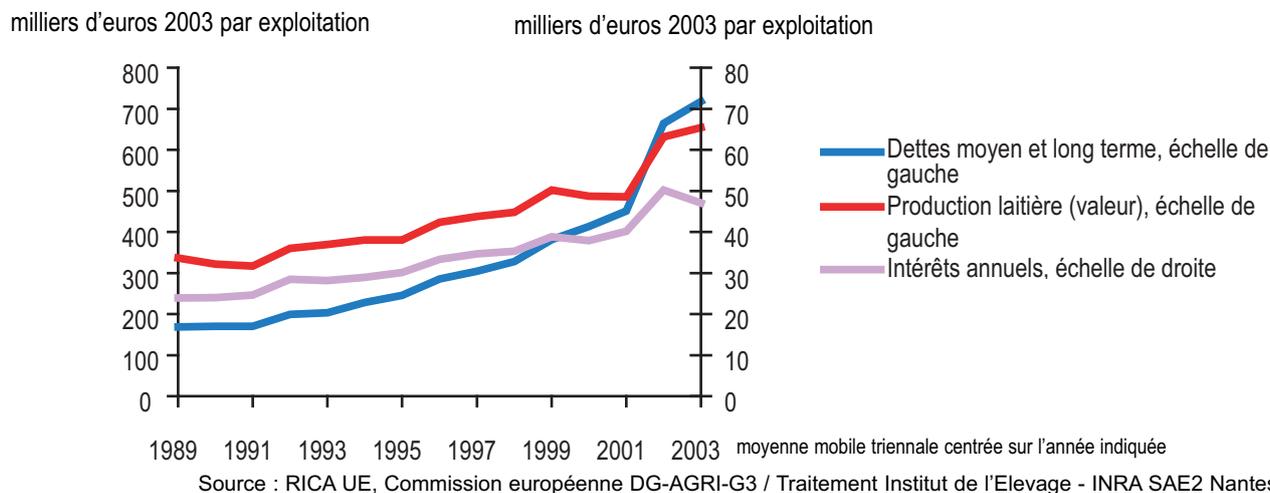
#### Un fort endettement et un mode de financement spécifique

Les organismes financeurs danois offrent des capacités de financement importantes et assez souples aux agriculteurs, ce qui favorise l'expansion des exploitations agricoles.

> > >

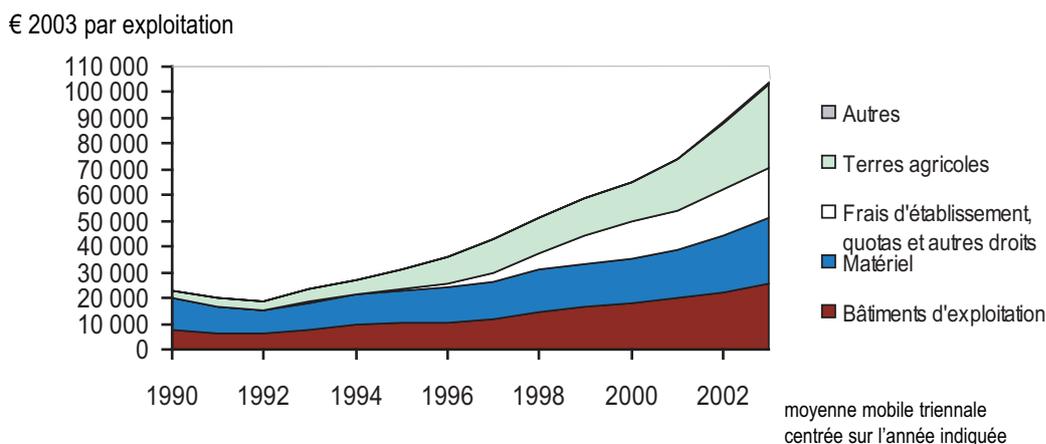
### Evolution de la production laitière, des dettes et des intérêts annuels en euros constants dans les élevages spécialisés danois

Figure 35



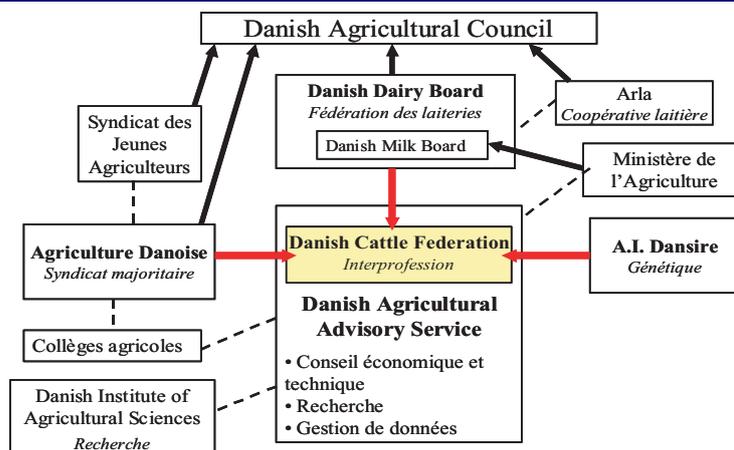
### Evolution des investissements par exploitation dans les élevages spécialisés au Danemark

Figure 36



### Relations entre les différents organismes du secteur laitier au Danemark

Figure 37



Source : GEB - Institut de l'Elevage d'après diverses sources danoises

A partir de la fin des années quatre-vingt-dix, les exploitations laitières spécialisées du Danemark ont augmenté de manière importante le montant de leurs investissements annuels, singulièrement au titre des terres et des bâtiments (figure 36). Les dettes à moyen et long terme (figure 35) ayant progressé de manière assez comparable sur la période, il en résulte que les investissements sont largement financés par l'extérieur.

Un exploitant peut en théorie être financé jusqu'à près de 95%. Bien que cette situation ne soit que rarement observée parmi les exploitants en milieu de carrière, un taux d'endettement de 70 à 75% n'est pas rare parmi les agriculteurs<sup>1</sup>. Les données issues du RICA 2003 font état pour le Danemark d'un endettement moyen de 62 % (donné par l'indicateur « dettes totales/capitaux totaux »). Ce taux est cependant à prendre avec précaution étant donné la fragilité de l'indicateur des capitaux totaux, dans lequel le capital foncier semble très fortement sous-évalué (utilisation de la valeur fiscale du foncier, très en-deçà de la valeur de marché) tandis que les capitaux bâtiments, aussi calculés selon une valeur fiscale, semblent être sur-évalués.

Les établissements de crédit hypothécaire sont les principaux financeurs de l'agriculture. Il s'agit d'organismes anciens quasi-coopératifs, dont la mise en place date de 1797 (à l'époque, la mise en place d'un marché hypothécaire par le gouvernement avait permis de financer la reconstruction des quartiers détruits suite à un incendie à Copenhague). Ces établissements jouent un rôle d'intermédiaire entre des investisseurs danois, essentiellement institutionnels (assurances, fonds de pension...) et des emprunteurs (agriculture, entreprises, particuliers notamment pour l'immobilier). Ils émettent des obligations d'un montant équivalent à tout nouveau prêt accordé aux agriculteurs. Les taux du prêt et de l'obligation sont également presque équivalents, l'établissement réalisant une marge très faible à ce niveau. Ces obligations bénéficient d'un marché secondaire qui permet notamment aux agriculteurs de rembourser leurs dettes en rachetant les obligations équivalentes. Dans le cas d'un jeune exploitant, l'emprunt peut être complété par un prêt aux jeunes agriculteurs, accordé par un établissement de crédit hypothécaire après accord du gouvernement qui garantit cet emprunt.

Les crédits hypothécaires, rechargeables, sont accordés en fonction de la valeur du capital, évalué par l'établissement de crédit hypothécaire. Légalement, la part d'emprunt hypothécaire dans le capital ne peut pas dépasser 70% : ce critère semble conditionner l'acceptation du prêt plus que la capacité réelle de l'exploitant à rembourser ses emprunts.

Cette facilité d'emprunt repose essentiellement sur deux paramètres jugés stables par les investisseurs : des taux d'intérêts bas et une augmentation constante du prix du foncier, qui assure une augmentation de la valeur de l'exploitation au fil des années et assure que l'exploitant sera en mesure de rembourser ses dettes s'il réalise son capital.

### **Un encadrement technique fort des producteurs de lait**

L'accélération du rythme de restructuration et l'instauration d'un nouveau modèle de production à partir de la fin des années quatre-vingt-dix ne doivent rien au hasard. Cela tient, pour beaucoup, à des décisions collectives prises par les différents organismes ayant trait au secteur de l'élevage.

Au Danemark, plus que dans de nombreux autres États membres (dont la France), la capacité de coopération entre les organismes (syndicats, acteurs de la recherche et du développement, interprofession, établissements de formation, etc.) est forte, ce qui participe d'un système global performant et souvent assez uni quant aux orientations à privilégier (la figure 37 présente l'interdépendance et la cohésion entre ces organismes). L'introduction de la bourse des quotas en 1997, qui a encouragé la restructuration rapide des exploitations, illustre bien l'existence de cette recherche de cohésion d'ensemble. En effet, c'est à la suite d'une étude conduite par le Danish Agricultural Advisory Service (DAAS), principal organisme de conseil, que le gouvernement danois a pris la décision de l'introduire. L'étude démontrait que les exploitations laitières avaient alors tendance à limiter leurs investissements. Il était alors considéré que la production laitière danoise risquait de régresser si les échanges de quotas n'étaient pas libéralisés.

L'interprofession et les organismes de recherche-développement accompagnent l'évolution du secteur productif danois et promeuvent le nouveau modèle de production. Ils affichent une volonté commune d'adapter les exploitations à une perspective de sortie des quotas laitiers à l'horizon 2014/2015, évolution qui est souhaitée et défendue par les autorités danoises. Le nouveau modèle de production danois, mis au point par la recherche appliquée, notamment par l'intermédiaire de réseaux de fermes de références, est vulgarisé et accompagné par les conseillers agricoles. Il donne lieu à des enseignements dans les collèges agricoles, où les jeunes exploitants complètent leur formation par l'apprentissage, obligatoire, qui permet une mise en pratique des connaissances dans les grandes exploitations déjà existantes.

> > >

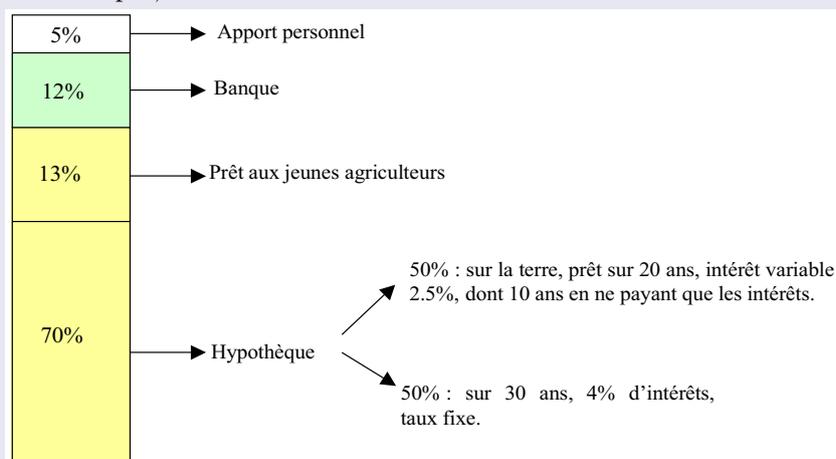
<sup>1</sup> : Parmi les exploitations visitées, le taux d'endettement était de : 95% pour un jeune agriculteur ; 86% pour un agriculteur en vitesse de croisière ; 38% pour la valeur minimale. L'encadré, page suivante, présente la structure de financement de l'une des exploitations visitées.

## UN JEUNE EXPLOITANT FINANCÉ À 95 % : UNE SITUATION NORMALE POUR UNE TRANSMISSION NON FAMILIALE

Jens (24 ans) était installé depuis 10 mois lors de notre visite. En 2006, il a racheté, sur le marché libre, l'exploitation d'un agriculteur âgé de 92 ans. Il avait sélectionné cette exploitation via le site Internet d'une agence immobilière danoise. Le coût total a été de 2,8 millions d'euros. Il inclut la maison d'habitation (environ 5% du total), l'achat de quota et le coût des premières rénovations, ce qui a semblé raisonnable à Jens eu égard au prix du marché. Il possède aujourd'hui 100 vaches (holstein et rouges danoises), 170 ha dont 120 ha en propriété, et 1 million de kg de quota (dont 600 000 kg à l'achat). Le graphique ci-après précise le mode de financement de cet investissement. Jens prévoit de rénover et d'agrandir le bâtiment d'élevage

(construit il y a 29 ans), d'augmenter la taille de son troupeau et du quota (avec un objectif de 2 millions de kg dans un an et demi, pour 200 vaches). Il souhaite aussi construire une nouvelle salle de traite (2\*20, l'actuelle étant 2\*6 par le côté) et une nouvelle cuve à lisier. Ce projet aura un coût d'un

million d'euros environ, pour lequel le financement a été accepté par les organismes financiers. A plus long terme, Jens souhaite augmenter la taille de son troupeau à 500 ou 600 vaches ; les agrandissements seront réalisés au fur et à mesure de ses capacités de remboursement.



## ARRÊTER LA PRODUCTION PEUT ÊTRE UNE SOURCE DE REVENU INTÉRESSANTE...

Jens loue 50 ha de terre à 320 euros par hectare à Lars, un voisin. Ancien exploitant, celui-ci a arrêté la production il y a peu, mais continue de percevoir les DPU (600 euros par hectare) sur ses terres en location (suite à un arrangement avec Jens). Il perçoit ainsi un montant de 920 euros par hectare, soit un revenu de 46 000 euros au total par an.

Au moment de son arrêt d'activité, cet ex-agriculteur a dû rembourser ses dettes résiduelles. Pour autant, il est possible que celles-ci aient été en partie compensées par la vente des bâtiments, du troupeau et du quota (700 000 kg, vendu 0.50 € le kg lui aura par exemple rapporté 350 000 €). Notons, que si ces ventes ont été supérieures aux dettes, le revenu annuel rési-

duel (lié à la location des terres) est supérieur au revenu moyen d'un chef d'exploitation. Lars travaille aujourd'hui 3 heures par jour pour Jens, et surveille le troupeau de génisses qui pâture sur ses anciennes terres. A 45 ans, c'est une retraite confortable qui semble lui être assurée...

## **Une concentration de l'aval et une performance à l'export**

Près de 90% de la collecte et de la transformation du lait au Danemark est réalisée par une seule entreprise de statut coopérative : Arla Foods. Cette entreprise, issue du regroupement des coopératives danoises MD Food et de la Suédoise Arla, est le premier groupe laitier européen devant l'entreprise française Lactalis. Elle transforme plus de 9 milliards de litres de lait, dont près de la moitié au Danemark. Le lait danois non collecté par Arla Foods est le fait de treize laiteries, privées ou coopératives, de très petite taille.

L'entreprise Arla Foods est fortement structurée et privilégie une stratégie d'exportations. En effet, près des trois quarts de la production laitière danoise sont exportés, dont 60% vers des Etats membres de l'Union Européenne. Les États-Unis, le Japon et l'Arabie Saoudite sont les autres clients les plus importants. En situation de quasi-monopole, Arla Foods parvient à rémunérer le prix du lait (336 euros par tonne en 2003) à un niveau supérieur à la situation moyenne française, grâce notamment à la bonne valorisation du lait sous la forme de fromages et à une gestion rigoureuse. Conformément aux modalités de la réforme de la PAC de juin 2003, le prix du lait a baissé pour atteindre 305 euros par tonne sur la période 2004-2005. D'après les experts d'Arla Foods, cette baisse tient également aux effets commerciaux négatifs engendrés, fin 2005, par l'affaire des caricatures de Mahomet (le chiffre d'affaires d'Arla en Arabie Saoudite, son premier marché au Moyen-Orient, a en effet alors temporairement reculé de 95%).

Pour autant, les agriculteurs danois considèrent que la présence de ce groupe coopératif de très grande taille est une force. Le savoir-faire commercial à l'export de cette entreprise est important, ce qui permet une bonne valorisation du lait ; dans l'hypothèse d'une suppression à terme des quotas laitiers, les éleveurs pourraient ne pas véritablement en ressentir les effets, des contrats privés avec Arla se substituant à la logique des quantités maximales garanties fixées par les pouvoirs publics.

### **Des atouts pour l'avenir...**

Au Danemark, l'adaptation du secteur productif laitier se fait à un rythme très rapide, avec pour hypothèse partagée par tous les maillons de la filière que ce secteur fera l'objet, dans les prochaines décennies, d'une libéralisation accrue à l'échelle de l'Union européenne (suite notamment à une suppression des quotas laitiers). Ayant débuté une transition en profondeur suffisamment tôt, le Danemark regroupera, en 2015, des exploitations laitières de très grande taille, dotées

de montants élevés de capitaux. Les éleveurs et les organismes techniques d'accompagnement auront alors pour objectifs d'optimiser le modèle de production privilégié, en limitant, par la croissance en volume, le poids des charges (opérationnelles et fixes) par unité produite. Cette diminution des charges est d'autant plus envisageable que certains investissements en bâtiments réalisés sur la période 2000-2005 ne seront plus à faire à compter de 2015. Cette perspective permet d'entrevoir, au cours des prochaines années, une augmentation du revenu pour certaines catégories d'exploitations.

Outre le rôle important de stabilité joué par l'entreprise Arla Foods (quant au niveau relatif du prix du lait et aux perspectives d'écoulement des produits), les éleveurs s'appuient sur un encadrement performant en termes de conseils et de recherche-développement. Ils bénéficient aussi de la confiance des investisseurs danois. Il s'agit là d'un aspect typique de la culture scandinave qui allie relation de confiance et responsabilité du citoyen.

L'augmentation du prix du foncier offre (jusqu'alors) une certaine marge de sécurité économique aux agriculteurs, propriétaires de leurs terres. Au moment de la revente, ils parviennent (du moins jusqu'alors) à dégager une plus-value souvent intéressante. Cela encourage la restructuration et influence positivement le moral des exploitants, conscients de la valeur de ce capital (voir encadré).

### **... mais aussi des doutes**

Les éleveurs danois semblent plutôt confiants quant à la possibilité qu'ils auront de valoriser, au moment de l'abandon de leur activité, le patrimoine accumulé, au fil des ans, dans leur exploitation. Cela tient notamment à l'idée partagée que le prix du foncier ne devrait pas, à moyen et long terme, faire l'objet de baisses en termes réels. Ainsi le prix du foncier a connu une croissance spectaculaire de 20% en 2005-2006. Cette hypothèse de croissance perpétuelle du prix du foncier doit cependant être considérée avec prudence. Comme l'indiquent des travaux de l'OCDE, des premiers signes de « surchauffe » apparaissent pour l'économie danoise.

Si les exploitations relevant du nouveau modèle de production apparaissent comme étant grandes et souvent modernes, cela résulte aussi d'un niveau très lourd d'endettement. Les éleveurs ont contracté des emprunts souvent sur trente ans, avec un engagement personnel très important. Au plan individuel, cette situation laisse peu de place au droit à l'erreur. Notons qu'aucune transformation juridique n'accompagne le passage d'une stratégie d'exploitation familiale à une

> > >

stratégie d'entreprises à niveaux élevés de capitaux. La création de sociétés, courante dans le secteur porcin, est rare en production laitière ; les éleveurs sont donc généralement responsables sur leurs biens propres. Il semble cependant que les cas de faillite soient exceptionnels jusqu'ici.

Les organismes de conseils et les financeurs semblent laisser peu de possibilités aux agriculteurs qui souhaiteraient produire du lait, tout en ne s'inscrivant pas dans la logique du modèle dominant. Le secteur productif laitier danois converge donc progressivement dans le sens d'une grande homogénéisation. Ainsi, par exemple, les exploitations relevant du type « agriculture biologique » sont aussi grandes et capitalistiques que les autres (à la nuance près qu'elles préservent le pâturage). Parmi les éleveurs rencontrés, certains semblent avoir opéré de lourds investissements par crainte de ne pas pouvoir vivre, dans le futur, de leur métier : ils ont intégré le fait que cette voie est la seule

alternative à la disparition de leur exploitation et semblent parfois plus poussés à sauter le pas que convaincus.

Le changement du modèle de production s'opère à un rythme tel que les limites du nouveau modèle ne sont pas toujours bien connues et appréhendées. Des projets d'agrandissement des troupeaux à 300, voire à 500 vaches ont été rencontrés, pour une main d'œuvre réduite à un couple d'exploitants et des salariés employés périodiquement. Les conséquences induites de ces agrandissements en terme de charge de travail sont-elles suffisamment anticipées ? A plus long terme, et compte tenu de l'exigence imposée en terme de quantité de travail, on pourrait assister à un phénomène de raccourcissement de la durée des carrières des exploitants (les arrêts de production, qui permettent aux éleveurs de réaliser leur capital, se multiplient déjà). La durabilité du système serait alors conditionnée à l'existence d'un flux continu de repreneurs potentiels.

> > >

### L'ENTHOUSIASME DES JEUNES AGRICULTEURS POUR LE NOUVEAU MODE DE PRODUCTION ENTRAÎNE DES PROJETS DE TRANSITION POUR LE MOINS AUDACIEUX

Le cas d'un jeune couple d'agriculteurs, Marion et Steen (26 ans), rencontré en juin 2006, permet d'illustrer la dynamique de certains jeunes producteurs et le passage d'un modèle productif à l'autre. Ils ont repris un mois auparavant, pour 1,03 million d'euros, l'exploitation des parents de Marion. Cette exploitation traditionnelle, transmise depuis quatre générations, comportait à la reprise 50 vaches laitières (holstein) logées dans une stabulation entravée datant de 1914, 375 000 kg de quota et 75 ha. Le lait est vendu à Arla. Marion et Steen ont des projets audacieux, même si ceux-ci ne sont pas très bien compris de la famille de Marion, dubitative face à l'abandon d'un système qui fonctionne depuis près d'un siècle. En 2007, ils

comptent détenir 270 vaches laitières pour un quota de 2 à 2,3 millions de kg. Un bâtiment neuf, logeant la totalité du troupeau en stabulation libre, devrait être construit prochainement (les travaux allaient commencer lors de notre visite). Le couple souhaite acquérir 4 robots de traite et construire une nouvelle maison d'habitation, plus éloignée des bâtiments d'élevage. Le projet représente un investissement de 5 millions d'euros, dont le financement a déjà été accepté par les organismes financiers. L'apport est de 200 000 €, acquis sur la plus-value réalisée lors de l'achat/revente d'une petite exploitation durant leurs études. Marion et Steen ont été formé au collège agricole où ils viennent

d'obtenir leur module de chef d'exploitation. Ce module prépare les étudiants à l'installation et complète les aspects techniques par des notions d'économie, de financement et de gestion. Le nouveau mode de production leur paraît moins contraignant physiquement (abandon de la traite sur animaux entravés), et plus sain pour les vaches qui ont un accès facilité à la nourriture. D'un point de vue technique, le pâturage sera abandonné et les vaches passeront en ration complète. Seul l'ensilage d'herbe et de maïs sera produit sur l'exploitation, le concentré devra être acheté. Enfin, Marion et Steen prévoient de recourir au salariat et aux travaux par tiers quand cela sera nécessaire.

## PAYS-BAS

### Des systèmes de production spécialisés, simples et efficaces

*Les exploitations laitières néerlandaises correspondent, très souvent, à des structures familiales, très spécialisées, hautement productive par emploi et dotées d'un bon niveau d'efficacité technique et économique. Grâce à une bonne maîtrise des charges opérationnelles, les éleveurs dégagent, en moyenne, un revenu satisfaisant, ce qui leur permet à la fois de réaliser d'importants investissements, largement autofinancés, et de capitaliser par l'accumulation de patrimoine foncier. Ces exploitations évoluent dans un contexte marqué par une rareté du foncier, une réglementation environnementale exigeante et un prix élevé des droits à produire.*

#### Un bassin de production dense

Avec une superficie de 41 500 km<sup>2</sup> et 16,3 millions d'habitants, les Pays-Bas ont une forte densité de population (390 habitants par km<sup>2</sup>), ce qui interfère avec le niveau élevé d'intensification de la production agricole et explique les difficultés de son extension. En 2005, ce pays comptait 23 500 exploitations laitières, d'une superficie agricole moyenne de 41 hectares, pour un quota laitier total de 10,7 millions de tonnes (soit l'équivalent d'un peu plus de 7% de la production de lait de l'UE à 27). Cette production laitière est équivalente à celle de la région France Ouest pour deux fois moins de producteurs. La production laitière par hectare (11 840 kg par hectare de SAU et par an en moyenne nationale) est parmi les plus élevées de l'Union européenne.

#### Une restructuration rapide des entreprises et des exploitations

La collecte et la transformation du lait sont désormais, comme au Danemark, le fait d'un nombre limité d'opérateurs. Les deux principales coopératives laitières (Campina et Friesland Coberco Dairy Food - FCDF) collectent les trois quarts de la production laitière nationale, les volumes supplémentaires étant partagés entre DOC Hoogeveen (entreprise spécialisée dans la transformation fromagère) et dix autres entreprises (Nestlé, Bel, Kaas,...). En 2003, le prix moyen du lait était de 325 euros par tonne. Ce niveau relativement élevé de valorisation du lait résulte du dynamisme de Campina et de FCDF à l'export (60 % lait exporté), et du développement de la production fromagère (53% des tonnages annuels en produits laitiers).

Depuis 1975, le nombre d'exploitations laitières néerlandaises a été divisé par quatre (figure 38), soit un rythme de restructuration élevé, mais cependant moins spectaculaire que celui observé au Danemark

ou en Espagne. L'augmentation importante du rendement laitier par vache (surtout sur la période 1985 à 2000) a, en situation de contingentement de la production laitière, limité la croissance de la taille moyenne du cheptel des exploitations laitières. Sur la période plus récente de 2000 à 2005, le rendement laitier s'est quasi stabilisé.

#### L'élevage type néerlandais

En 2005, et d'après les données statistiques du Ministère de l'agriculture, les exploitations néerlandaises détiennent, en moyenne, un cheptel de 61 vaches laitières pour un quota laitier annuel de 544 700 kg. Le rendement laitier s'élève à 7 400 kg par vache et par an.

Les exploitations sont modernes et bien équipées. Des quais de traite de grande taille y sont souvent observés, tandis que l'on compte 700 robots de traite dans le pays. Pionniers dans l'acquisition de robots, les Pays-Bas sont cependant aujourd'hui progressivement rattrapés par la France et le Danemark dans ce domaine.

La main-d'œuvre des exploitations est avant tout d'origine familiale. La main-d'œuvre salariée, qui est globalement rare, est jugée trop coûteuse, peu flexible et moins productive que la main-d'œuvre familiale. D'après les données du RICA de 2003, une exploitation laitière néerlandaise regroupe, en moyenne, 1,56 UTA familiale et 0,13 UTA salariée (soit 8% de la main-d'œuvre totale).

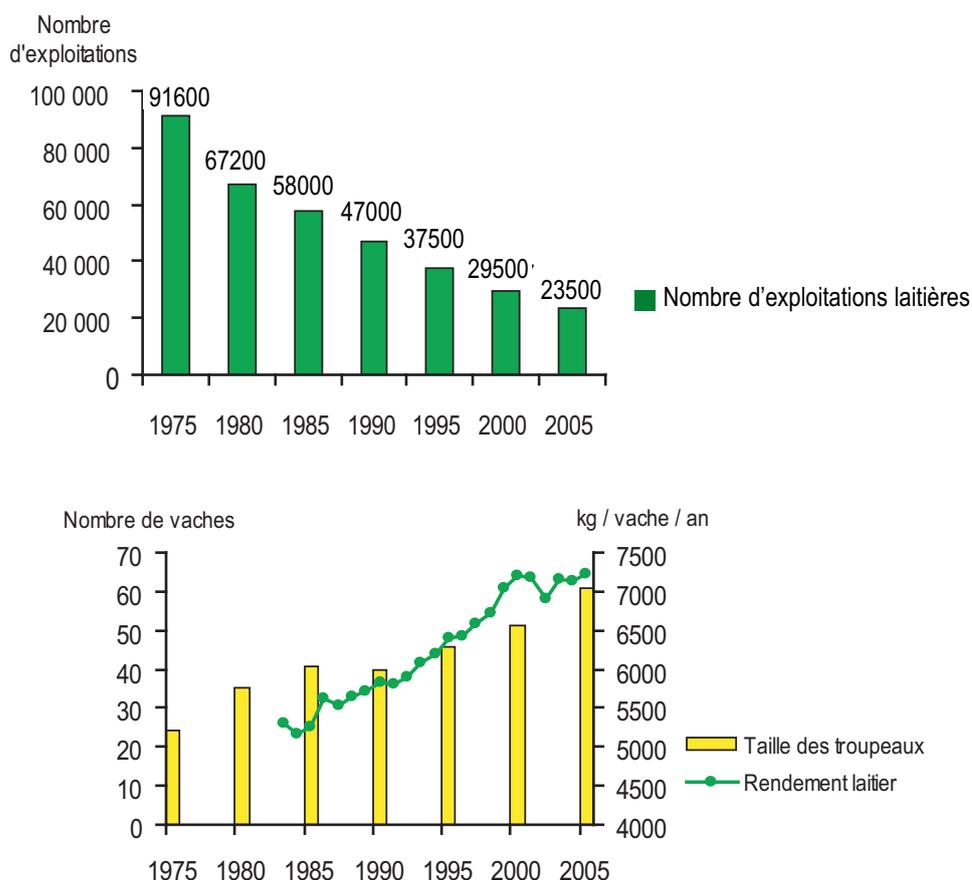
L'élevage laitier néerlandais est caractérisé par la pratique du pâturage (82% des vaches laitières pâturent). Cette pratique, qui permet de limiter l'apport de concentrés dans la ration, est l'une des explications à la très bonne efficacité des Pays-Bas au niveau de leurs charges variables. Elle correspond aussi à une volonté de répondre aux exigences du consommateur qui associe le pâturage à un mode d'élevage traditionnel.

Les exploitations laitières néerlandaises sont fortement spécialisées en production laitière et les ressources en main-d'œuvre sont mobilisées essentiellement au service de tâches relatives au troupeau laitier proprement dit. Ainsi, les exploitants ont fréquemment recours à l'externalisation de l'élevage des génisses et font réaliser leurs travaux culturaux par des tiers (par des entreprises spécialisées et/ou par des agriculteurs équipés de matériels adaptés).

> > >

**Evolution du nombre d'exploitations laitières (à gauche), de la taille des troupeaux laitiers et du rendement par vache (à droite) aux Pays-Bas**

Figure 38



Source : LEI, Centraal Bureau voor de Statistiek. Land- en tuinbouwcijfers 2006

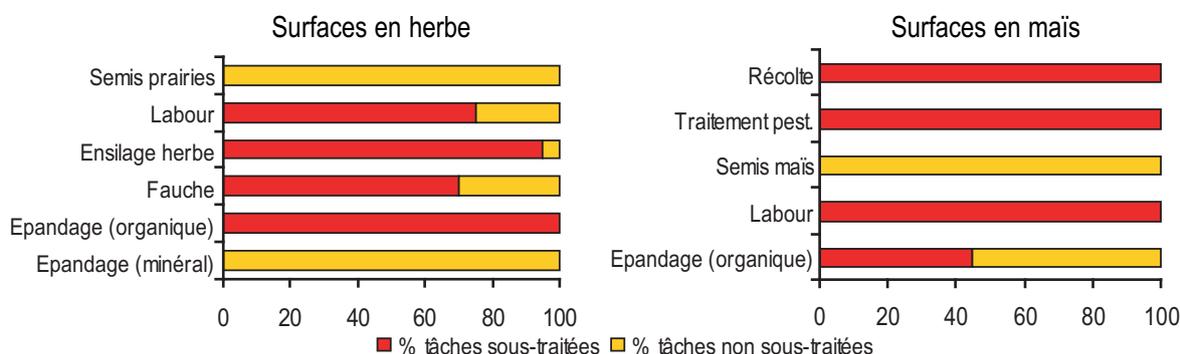
Figure 39

**DES TRAVAUX AGRONOMIQUES EXTERNALISÉS**

Une des exploitations visitées, reposant sur une association (Maatschap) entre père et fils (61 et 28 ans), illustre particulièrement le fort recours à la sous-traitance des exploitations néerlandaises. L'exploitation comporte 110 vaches laitières pour un quota de

1,1 millions de kg, et une SAU de 37 ha. La charge de travail est de 62 heures par semaine pour les deux UTA familiales. L'exploitation n'emploie pas de salarié. Cependant, elle sous-traite la moitié des travaux agronomiques (la figure ci-dessous).

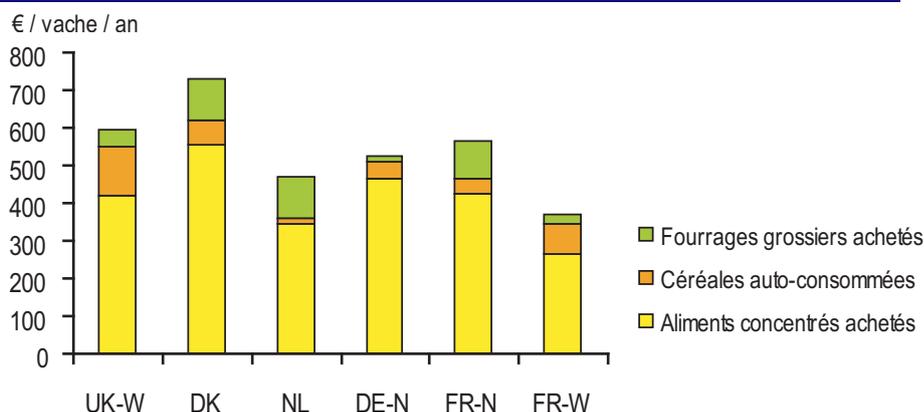
Les travaux agronomiques sont en général sous-traités à des prestataires de travaux agricoles réunis par la fédération « Cumela Nederland ». Le secteur des travaux par tiers étant un marché libre, il arrive que certains éleveurs proposent leur service comme activité secondaire.



Source : Visite d'exploitation, juillet 2006

### Coût d'alimentation par vache dans les exploitations spécialisées en 2003

Figure 40



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

#### Un coût alimentaire faible

Partant des informations du RICA européen de 2003, il ressort que les exploitations laitières néerlandaises bénéficient d'une situation avantageuse en terme de coût d'alimentation (468 euros par vache et par an pour les unités spécialisées), notamment par rapport au Danemark où la productivité du travail est comparable, mais où les systèmes de production diffèrent (figure 40). Cette situation avantageuse tient à l'effet conjugué de plusieurs facteurs :

- La quantité de concentrés utilisée est plus faible, car les exploitations néerlandaises laissent une place importante à l'herbe pâturée dans les rations. Ce type de ration conduit, de surcroît, à ce que les concentrés utilisés soient moins riches en protéines que dans d'autres bassins de production.

- Le prix d'achat des concentrés est, semble-t-il, plus faible à la tonne du fait de la proximité géographique du port de Rotterdam. Cela tient également à une plus grande utilisation, dans la formulation des aliments, de produits de substitution aux céréales (corn gluten feed notamment) ainsi qu'à la pression concurrentielle exercée par les nombreuses usines de transformation.

#### Le foncier est rare et cher

La surface agricole utile occupe 69% du territoire néerlandais (contre environ 55% en France), les autres espaces se partageant pour 16% en zones dites « vertes » (forêts, parcs et espaces naturels) et pour 15% en zones dites « rouges » (bâtiments, infrastructures et autres). Du fait de la forte densité de population et d'un nombre limité de transactions foncières, le prix des terres agricoles est exceptionnellement élevé (la fourchette

est comprise entre 30 000 et 35 000 € par hectare). Ce prix est très nettement supérieur à ce niveau pour les surfaces passant du statut agricole à celui de terrain constructible pour l'habitation.

Cette pression sur le foncier agricole devrait encore augmenter dans les années à venir. Une augmentation des zones « rouges » est en effet inéluctable au vu de la croissance démographique, tandis que les néerlandais souhaitent, par ailleurs, augmenter les zones « vertes » de 500 000 ha au cours des trente prochaines années.

#### Des investissements importants et largement autofinancés

Au cours des quinze dernières années et comparativement à la situation de nombreux autres bassins de production (dont la France), le montant annuel des investissements dans les exploitations laitières néerlandaises est resté durablement important, notamment au titre des bâtiments. Cette dynamique a cependant connu une atténuation au milieu des années quatre-vingt-dix, en raison probablement des fluctuations observées sur le prix du lait (voir figure 16, première partie).

D'une manière générale, les banques néerlandaises sont souvent prudentes en matière de financement des exploitations agricoles. Les conditions requises pour assurer le financement semblent plus strictes qu'au Danemark et de nombreux critères sont pris en compte préalablement à l'octroi d'un prêt : la compétence de l'éleveur ; les qualités intrinsèques de l'exploitation (modernité, taille, etc.) ; l'historique des investissements ; les conditions du marché ; l'établissement d'un business

&gt; &gt; &gt;

### **LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES AUX PAYS-BAS (RICA 2003 - RESULTATS MOYENS)**

1,69 UTA dont 1,54 UTA familiale et 0,15 UTA salariée,  
 46 ha de SAU, dont 43 ha de SFP,  
 35 ha de prairies permanentes, et 7 ha de maïs fourrage,  
 74 vaches laitières à raison de 7 400 kg/vache/an,  
 2,4 UGB/ha de SFP,  
 544 500 kg de production laitière annuelle,  
 210 K€ de produits dont 84% du lait et 7% de viande bovine.

### **L'ÉMIGRATION, UNE ALTERNATIVE POUR PERMETTRE DE SE DÉVELOPPER**

L'un des éleveurs rencontrés aux Pays-Bas s'inscrit dans la logique du futur émigrant. Il possède actuellement une exploitation, en association avec son oncle avec lequel il a créé une société. Il détient 80 hectares de SAU et 85 vaches laitières pour un quota de 632 000 kg. Le lait est vendu à Campina.  
 Le coût d'acquisition du quota

étant moins cher en Allemagne et les perspectives d'agrandissement plus grandes, cet éleveur a décidé d'émigrer dans ce pays (son départ devait s'effectuer quelques mois après notre visite). Il compte revendre son quota laitier afin de racheter en Allemagne suffisamment de quota pour élever 250 vaches laitières, construire un étable de 220 places et une salle de

traite 2\*10. La future exploitation, située à 2 heures et demi de route de l'exploitation actuelle, comptera 120 hectares dont 20 hectares seulement en propriété. L'oncle devrait quant à lui rester sur l'exploitation néerlandaise et la spécialiser, toujours en association avec son neveu, dans l'élevage des génisses.

plan. Les banques attachent aussi une grande importance à l'indicateur de Cash Flow qui permet de rendre compte de la capacité de remboursement des emprunts contractés. Elles sont également sensibles à la capacité d'autofinancement d'une partie des investissements par les exploitants.

Une part importante des investissements des exploitations laitières néerlandaises (souvent entre 25% et 50%) correspond à l'acquisition de droits à produire ou de quotas. La politique fiscale du pays permet de recourir à un amortissement de la valeur des investissements liés aux quotas, ce qui tend à réduire leur coût réel. Contrairement au Danemark, il n'existe pas de bourse de quotas. Les échanges se font, le plus souvent, à un prix très élevé (2 euros le kg de quota) par l'intermédiaire d'un courtier. Au cours de la campagne 2004-2005, et malgré ce niveau de prix, environ 5,8% du quota national a fait l'objet de transactions. D'après les entretiens réalisés, les experts considèrent que le prix d'acquisition des quotas ne devrait pas diminuer au cours des prochaines années car la demande reste soutenue. De même, ils estiment que l'introduction d'une bourse de quotas ne modifierait pas le niveau des prix, même s'ils s'accordent pour dire que cela aurait pour effet de rendre les échanges plus transparents.

Le montant important des investissements dans les exploitations néerlandaises doit être mis en relation avec le niveau élevé d'efficacité économique (mesurée par le ratio « EBE/production agricole + aides directes »). Cette forte efficacité permet à de nombreuses exploitations de faire face à un coût élevé d'acquisition des droits à produire et elle offre certaines latitudes en matière d'autofinancement.

### **Une pression environnementale**

Au sens de la Directive « Nitrate », les Pays-Bas se situent en zone vulnérable. Les premières études faisant état de la pollution des eaux souterraines par les nitrates remontent, dans ce pays, aux années soixante. Sur la base de constats scientifiques, des politiques ont été progressivement mises en œuvre de façon à limiter les émissions en provenance du secteur agricole. Cela concerne l'encadrement de la croissance du cheptel (notamment porcin) et, à partir de 1995, l'adoption de certaines mesures respectées depuis lors par le secteur laitier : l'obligation de la couverture des fosses de stockage et de l'enfouissement du lisier. A partir de 1998, une comptabilité MINAS, qui permet de rendre compte de la balance des utilisations en azote et en phosphore, a été instaurée. Basée sur le principe « pollueur-payeur », elle impose un plafond d'excédents. Tout dépassement de ce plafond entraîne

une taxation de 9 € par kg de phosphore et de 2,3 € par kg d'azote. Cette mesure incite au transport du lisier excédentaire vers les zones de grandes cultures. Depuis 2002, une nouvelle mesure s'applique aux exploitations. Il s'agit du « Contrat d'écoulement du lisier » qui impose à l'éleveur de définir les débouchés du lisier produit (épandage sur ses terres en propres selon les normes de la directive nitrate, exportation chez un autre agriculteur ou transformation). En 2003, et suite à une nouvelle condamnation des Pays-Bas, les autorités nationales ont demandé une dérogation à la Directive « Nitrate ». Accordée en 2005 par la Commission européenne, celle-ci autorise une pression d'azote organique maximale de 250 unités d'azote par hectare (contre 170 unités préalablement). A ce jour, des incertitudes subsistent quant à la pérennité de cette dérogation.

### **Atouts et limites du système**

Les exploitations laitières néerlandaises possèdent quelques atouts importants, comme leur taille, l'existence d'un système optimisé, l'excellente maîtrise technique et la contraction des charges opérationnelles par tonne de lait. Dans ce contexte de départ plutôt favorable, quelles sont les marges de progrès qui s'offrent encore à elles ?

Du fait de la rareté du foncier, de la densité actuelle du bassin laitier et des préoccupations environnementales croissantes, la production nationale de lait ne pourra pas beaucoup augmenter dans le futur, y compris dans l'hypothèse d'une remise en cause de la politique de contingentement. Ainsi, l'augmentation de la taille des exploitations ne pourra se faire que dans la mesure où certaines exploitations existantes abandonnent la production laitière au bénéfice d'autres. Parmi les exploitants en place ou les jeunes agriculteurs potentiels, certains pourraient être tentés par la stratégie de l'émigration. D'après des estimations d'experts, une centaine d'éleveurs néerlandais quitte chaque année les Pays-Bas, pour s'installer majoritairement en Allemagne, mais aussi aux Etats-Unis, au Canada ou encore au Danemark (voir encadré ci-contre).

Si les éleveurs néerlandais ne peuvent pas espérer une forte croissance de la production laitière nationale, ils ne peuvent pas non plus, pour une part élevée d'entre eux, escompter des gains économiques substantiels liés à une baisse des coûts opérationnels (cette maîtrise étant déjà souvent opérée). Au niveau des charges de structure, il apparaît que celles-ci sont, rapportées à la tonne de lait, assez stables d'une classe de taille à l'autre (voir les traitements des données du RICA en annexe). Ceci suggère que les effets d'économie d'échelle sur ce volet sont souvent assez limités.

> > >

### LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES EN ALLEMAGNE DU NORD (RICA 2003 - RESULTATS MOYENS)

1.85 UTA dont 1,55 UTA familiale et 0,30 UTA salariée,  
70 ha de SAU, dont 59 ha de SFP,  
42 ha de prairies permanentes et 13 ha de maïs fourrage,  
60 vaches laitières à raison de 7 200 kg/vache/an,  
2,0 UGB/ha de SFP,  
429 000 kg de production laitière annuelle,  
160 K€ de produits dont 76% du lait et 14% de viande bovine.

### UN ÉLEVAGE TYPIQUE PORTÉ PAR UNE CROISSANCE CONTINUE

Dans le Schleswig-Holstein, Uwe (43 ans) dirige depuis 1991 une exploitation laitière. Secondé par sa femme à mi-temps, il emploie deux apprentis salariés dont le coût est de 550 euros par mois et par personne. Il déclare travailler environ 70 heures par semaine et prendre une semaine de congé l'été, durant laquelle les apprentis assurent le remplacement.

L'élevage dispose d'un droit à produire de 800 tonnes, dont 30% sont en location. Le troupeau compte 100 vaches laitières, dont le rendement progresse de 150 kg par an. Elles sont logées tout l'année en stabulation libre et sont alimen-

tées, grâce à un wagon mélangeur, avec une ration de base, pour moitié d'ensilage de maïs et pour moitié d'ensilage d'herbe et de 2 kg d'aliments concentrés. S'ajoute une distribution automatique de concentrés, variable selon l'animal et son stade de lactation, de 0 à 12 kg par jour. L'étable et la salle de traite, 2 fois 6 épis, ont été construites en 1993 et financées à 75% par un prêt à taux bonifié sur une durée de 20 ans. L'achat de quota a aussi été financé par un prêt sur une durée plus courte (5 ans) de remboursement.

L'exploitation produit aussi des taurillons (60 animaux/an) pour

l'essentiel des animaux issus de l'élevage, qui sont engraisés dans un bâtiment construit à cet effet en 1994.

Sur les 130 hectares de SAU, 35 ha sont cultivés en maïs, 90 sont en prairies et 5 ha sont en jachère. En 1991 l'exploitation comptait 75 ha, 45 vaches laitières et un droit à produire de 220 000 kg.

Le projet de l'éleveur est de poursuivre la croissance régulière de la production à main-d'œuvre constante. Il envisage de changer de salle de traite pour intensifier la productivité du travail estimée à 230 000 kg par UTA.

## ALLEMAGNE DU NORD

### Des entreprises familiales solides

*Les exploitations laitières de l'Allemagne du Nord présentent des caractéristiques situées à mi-chemin entre celles des unités du Nord de la France et celles des trois autres pays étudiés : des cheptels et des systèmes fourragers intensifs ; une main-d'œuvre essentiellement d'origine familiale ; une assez bonne productivité du travail ; des investissements modérés et un endettement limité. Le prix du lait est plus faible qu'au Danemark et aux Pays-Bas. Ces deux pays étant géographiquement proches, ils suscitent des débats au sein des organismes de conseils quant aux modèles de production à privilégier pour l'avenir.*

### Une forte diversité entre Länder

Avec une production annuelle de lait de 28,5 millions de tonnes, l'Allemagne est le premier pays européen producteur de lait (19% de l'offre totale de l'Union européenne à 27). Le nombre d'exploitations laitières (30 % des exploitations agricoles allemandes) a baissé de 5,1% par an au cours de la période 1995-2005, soit un rythme supérieur à celui de la France (4%), mais inférieur à celui du Danemark. Sur les 4,1 millions de vaches laitières dénombrées en 2005, 53% relèvent de troupeaux ayant plus de 50 vaches (contre 82% au Danemark, 87% au Royaume-Uni et 75% aux Pays-Bas). Près du quart du cheptel allemand est localisé dans des unités ayant plus de 100 vaches.

La production laitière allemande résulte, pour l'essentiel, de trois sous-ensembles régionaux assez contrastés en termes de modèles techniques et de taille des exploitations :

- Les deux Länder du Sud (la Bavière et le Bade-Wurtemberg) regroupent 60% des exploitations laitières pour 35% de la production de lait. Dans cette zone, les exploitations sont familiales, souvent pluriactives car de petite taille.

- L'Est de l'Allemagne (ex-RDA), qui regroupe environ 4 800 exploitations laitières, réalise 22,5% de la collecte nationale. Les unités de production sont de très grande taille (environ 170 vaches laitières) et mobilisent une forte proportion de main-d'œuvre salariée.

- L'Allemagne du Nord (zone étudiée ci-après), qui regroupe la Basse-Saxe et le Schleswig-Holstein, fournit 26% de la production laitière nationale. Relativement intensive, la production laitière présente des similitudes avec celle des pays limitrophes. En Basse-Saxe, singulièrement dans le Weser-Ems, le modèle de production se rapproche de celui observé aux Pays-Bas (taux élevé de spécialisation et place importante de

l'herbe). Dans le Schleswig-Holstein, des similitudes peuvent être trouvées avec le modèle danois (moindre densité de lait par hectare que dans le cas précédent et plus grande taille en hectares et en têtes de bétail).

### Des élevages moyennement spécialisés dans le Nord

D'après les données du RICA de 2003, l'Allemagne du Nord compte 23 800 exploitations laitières (voir annexe), dont 60% sont dites « spécialisées » (au sens où la vente du lait représente plus de 60% de la valeur de la production agricole). La proportion d'exploitations spécialisées est inférieure à celle rencontrée dans l'Ouest de l'Angleterre, au Danemark et aux Pays-Bas. Les exploitations diversifiées ont généralement un quota laitier inférieur à la moyenne régionale et sont orientées principalement vers les productions végétales et le hors-sol (volailles et porcs).

En 2005, près du quart des élevages laitiers du Nord de l'Allemagne ont une activité associée de jeunes bovins. Cette production est souvent peu exigeante en investissements car elle est réalisée dans des bâtiments amortis. Elle est généralement abandonnée dès lors que la charge de travail devient trop forte ou que la croissance de la production laitière nécessite des surfaces fourragères.

En Allemagne du Nord, et d'après les données du RICA de 2003, 10% des exploitations laitières ont une production annuelle de lait qui dépasse le seuil des 700 000 kg. Cette proportion (qui a évolué à la hausse depuis cette date) était de 40% au Royaume-Uni, de 36% au Danemark et de 1% seulement en France. En 2003, les exploitations allemandes ont produit, en moyenne, 343 000 kg de lait, soit un volume inférieur de moitié à celui des élevages anglais de l'Ouest et supérieur d'un tiers à ceux de l'Ouest de la France.

### Des élevages assez intensifs

Les élevages d'Allemagne du Nord ont, en moyenne, une production de lait de 4 960 kg par hectare de SAU et de 6 860 kg par hectare de surface fourragère. Ce niveau est supérieur à celui des unités françaises du Nord et de l'Ouest (respectivement 6 500 kg et 5 200 kg par hectare surface fourragère), mais inférieur à celui des élevages de l'Ouest de l'Angleterre (8 500 kg), du Danemark (10 800 kg) et des Pays-Bas (12 500 kg).

> > >

Figure 41

**Prix du lait payé aux éleveurs spécialisés : moyenne 1999-2003**

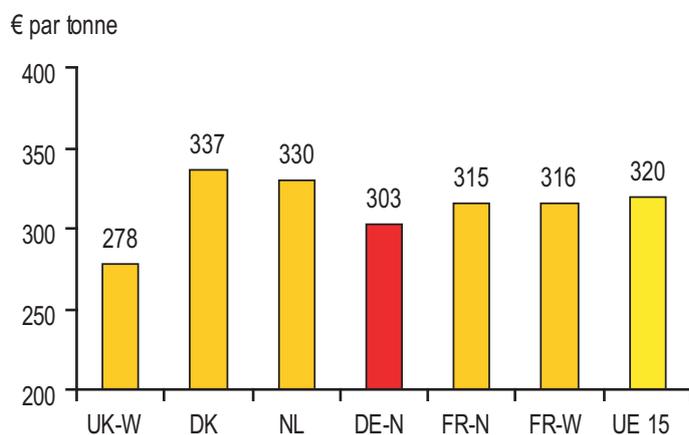
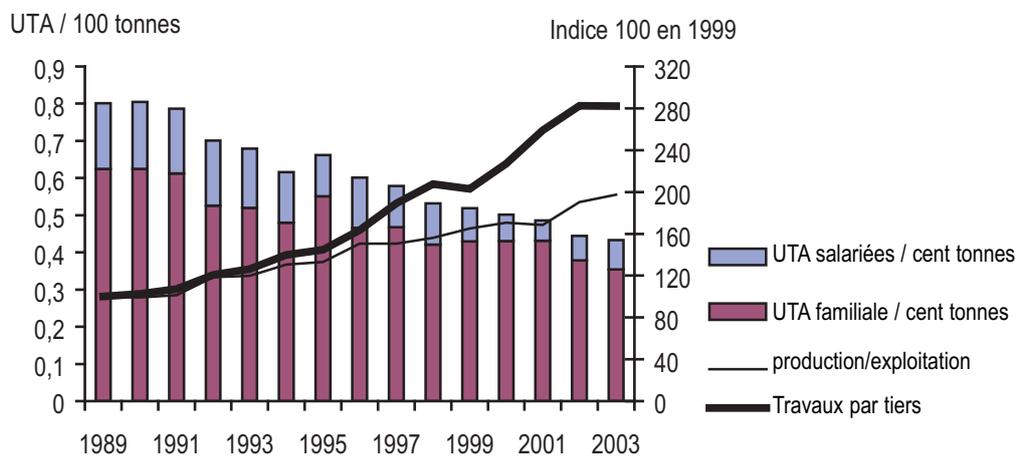


Figure 42

**Evolution de la main-d'œuvre dans les exploitations spécialisées dans le Schleswig-Holstein**



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

En Allemagne du Nord, le maïs fourrage représente 23% de la surface fourragère principale. Ce taux, qui est inférieur à la situation du Nord et de l'Ouest de la France, est proche de celui du Danemark. Il est supérieur à celui des Pays-Bas (17%) et, bien entendu, des systèmes anglais qui sont à dominante herbagère.

La productivité des vaches (7 000 kg par an) est, en moyenne régionale/nationale, légèrement inférieure à celle des vaches néerlandaises (7 400 kg) et danoises (7 700 kg). Elle est, en revanche, pour une même classe de taille (voir annexe), assez voisine. Cela souligne la proximité non seulement géographique, mais aussi génétique de l'élevage laitier entre ces zones du Nord de l'Union.

### **Un prix du lait plutôt faible**

D'après les estimations réalisées à partir des données du RICA, le prix du lait payé aux producteurs localisés en Allemagne du Nord a été de 303 euros par tonne, en moyenne sur les cinq années de la période 1999 à 2003 (figure 41). Ce prix moyen est largement supérieur à celui observé en Angleterre (278 euros), mais nettement inférieur à celui des deux zones françaises étudiées (315 euros), des Pays-Bas (330 euros) et du Danemark (337 euros). Cette médiocre valorisation de la production laitière tient surtout à l'orientation faiblement fromagère de la filière (25% du lait collecté). Dans cette zone, le lait collecté est valorisé pour une part importante sous la forme de produits industriels.

### **Des exploitations familiales**

L'emploi est pour l'essentiel d'origine familiale (figure 42), avec en moyenne 1,52 UTA familiale et 0,27 UTA salariée par exploitation. Les élevages de moins de 500 000 kg de quota comptent au plus deux personnes, le chef d'exploitation et un aide familial (épouse ou descendant) le plus souvent à temps partiel. L'exploitant passe généralement le plus clair de son temps sur l'exploitation et s'accorde peu de temps libre ou de congés.

Les grands élevages de plus de 500 000 kg de quota (20% de la population étudiée) reposent aussi sur de l'emploi familial qui est alors numériquement plus important : deux à trois personnes de la même famille généralement associées en société de fait. L'association en société civile se rencontre surtout lors de la phase de transmission familiale de l'exploitation agricole. L'emploi de salariés, limité le plus souvent à une personne, est systématique dans les élevages de plus de 700 tonnes où les postes occupés sont souvent polyvalents et peu qualifiés.

Toutefois le salariat n'est pas la voie privilégiée par les éleveurs qui accroissent leur capacité de production. Ils privilégient le recours à des sociétés de service pour le travail du sol et les récoltes. Tout comme ils sollicitent de plus en plus des organisations collectives professionnelles, du type des syndicats agricoles, qui leur garantissent un vacher de remplacement en cas de maladie ou de prise de congés. Ainsi, la part relative du salariat dans l'emploi total a même baissé entre 1989 et 2003 dans les grands élevages. Comme dans les autres pays du Nord de l'Union, les éleveurs détenant des grands troupeaux se concentrent sur la gestion de leur atelier et sous-traitent au maximum les travaux et les tâches saisonnières. A noter que l'agriculture de groupe « à la française » (l'exemple des structures de type GAEC) reste marginale.

### **Des transmissions familiales**

Comme dans d'autres pays, les transmissions d'exploitations se font surtout dans un cadre familial. Cela permet au successeur de s'installer progressivement sans s'endetter en début de carrière et ainsi de maintenir l'unité de l'exploitation. Au moment de la phase de transition, le successeur reprend en totalité le patrimoine de l'exploitation. Le montant de la reprise se fait alors à la « valeur de la ferme », c'est-à-dire qu'il équivaut à une fois et demi la valeur fiscale standardisée, diminuée des emprunts. Sur cette base, il verse (le cas échéant) à ses frères et sœurs des compensations financières qui sont généralement bien inférieures à la valeur marchande des facteurs de production repris. A titre d'exemple, une exploitation du Schleswig-Holstein a été estimée à 480 000 euros selon la valeur fiscale standardisée, alors que ses actifs rapporteraient 3 millions d'euros s'ils étaient mis en vente (avant le remboursement des dettes). Pour atténuer cet effet, il est assez fréquent que les parents accordent des compensations à leurs autres enfants (terrain à bâtir, financement d'études supérieures, etc.). Le repreneur verse aussi à ses parents, qui continuent généralement à vivre sur le siège de l'exploitation, une compensation, le plus souvent sous la forme d'une pension mensuelle l'*Altenteil*.

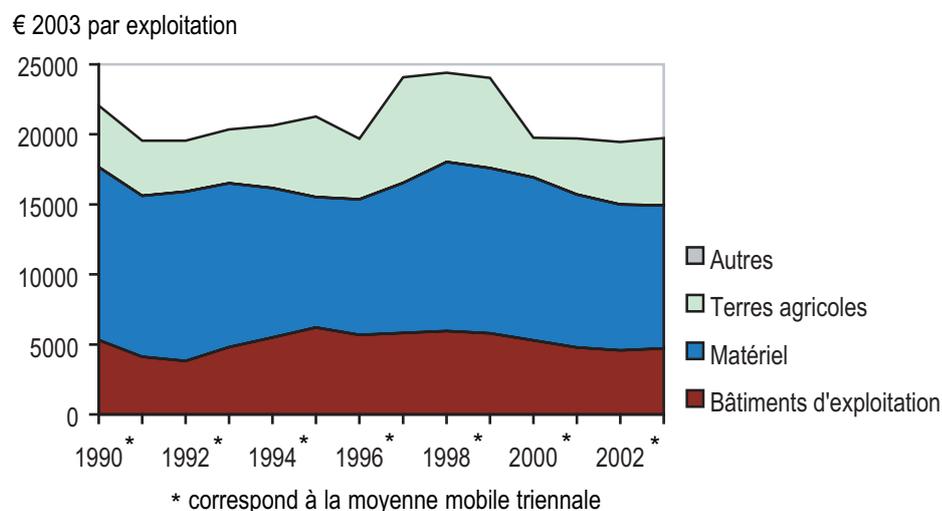
### **Un appétit de croissance**

Les volumes de lait qui transitent chaque année via les bourses de quotas sont globalement faibles et représentent entre 1% et 2% du droit à produire régional. Même si l'essentiel des transmissions de droits à produire s'opère en dehors des bourses de quotas (en l'occurrence lors de la reprise de terres ou de la fusion d'exploitations), celles-ci constituent un bon indicateur pour estimer la volonté de croissance des producteurs en place. Les bourses de quotas se tiennent

> > >

Figure 43

### Evolution des investissements par exploitation dans les élevages spécialisés en Allemagne du Nord



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

trois fois par an à l'échelle des Länder. En 2003, la valeur des quotas échangés dans cette zone s'est élevée à 0,50 euros par kg, soit un montant parmi les plus importants des Länder allemands. Depuis plusieurs années et jusqu'à aujourd'hui, la demande de références dépasse de trois à cinq fois l'offre mise en vente. En étant organisée à l'échelle du Land, la bourse de quotas limite les mouvements de production entre zones.

Les producteurs de lait agrandissent leur superficie agricole surtout par de la location de terres. Faute d'une offre abondante, le marché du foncier est assez cher (environ 7 500 €/ha de terre échangée dans le Schleswig-Holstein), bien que très inférieur à la situation néerlandaise et danoise.

#### La tentation du modèle danois

D'après les entretiens réalisés sur le terrain, il semble que les dirigeants professionnels, les conseillers d'entreprises et les acteurs du réseau bancaire de cette zone convergent sur l'idée que la croissance des moyens de production dans les exploitations laitières est une voie nécessaire pour préparer l'avenir et économiquement bénéfique. La proximité géographique du Danemark et des Pays-Bas n'est vraisemblablement pas étrangère à ce phénomène. Ainsi, parmi les experts rencontrés, certains préconisent déjà l'adoption, à l'horizon de 2010-2015, d'un modèle

laitier basé sur un atelier de 150 à 160 vaches laitières. Le principal frein à la mise en place d'un tel modèle serait, selon eux, le manque d'attractivité du métier et le manque de confiance des organismes financeurs pour le lancement de tels projets (le contexte est sur ce plan fort différent de celui observé au Danemark).

#### Des investissements modérés...

Sur la période 1999 à 2003, le montant des investissements bruts des exploitations laitières spécialisées de l'Allemagne du Nord s'est élevé, en moyenne, à 17 900 euros par an. Cela concerne pour 55% du matériel, 25% des achats de terres et 20% les bâtiments (figure 43).

Le montant des investissements (qui ne prend pas compte dans le RICA allemand les éventuels achats de quotas laitiers sans foncier) représente l'équivalent de 47 euros par tonne de lait, soit un niveau comparable à celui des unités de l'Ouest de l'Angleterre, mais inférieur à celui des unités françaises (69 euros dans l'Ouest et 74 euros dans le Nord), mais surtout danoises (128 euros) et néerlandaises (142 euros).

Le niveau assez modéré des investissements des unités de l'Allemagne du Nord résulte de la co-existence de plusieurs catégories d'exploitations : Celles de moins de 200 000 kg de quotas investissent très peu (10 euros

> > >

par tonne de lait sur la période 1999-2003) et devraient être, de fait, difficilement transmissibles en l'état ; celles de plus de plus de 500 000 kg investissent, quant à elles, cinq fois plus à la tonne de lait (soit environ 60 euros par tonne). La plupart des investissements en bâtiment correspond à des agrandissements ou à des aménagements d'étables existantes. Un nombre limité d'élevages réalise des investissements dans la construction de nouvelles étables plus modernes et plus grandes.

### **...Avec un auto-financement**

Le mode de financement des investissements s'appuyant pour une part importante sur de l'autofinancement, le montant des frais financiers est plutôt assez limité. Ceux-ci s'élèvent, en 2003, à 16 euros par tonne de lait pour les unités spécialisées, soit un montant comparable à la situation anglaise, mais très inférieur à celui des unités néerlandaises (44 euros par tonne) et danoises (72 euros par tonne). La part importante de l'autofinancement doit être mise en regard de la stratégie des banques allemandes qui exigent d'importantes garanties financières préalablement à l'octroi d'un prêt. Particulièrement attentives à l'importance du capital foncier des agriculteurs, elles accordent d'autant plus aisément des prêts que ceux-ci permettent un accroissement du potentiel de production de l'entreprise. Les achats de quotas sont financés assez facilement pour une durée de prêt qui n'excède pas dix ans (ce qui correspond à la durée d'amortissement retenue par les centres de gestion pour de tels investissements).

### **Atouts et limites**

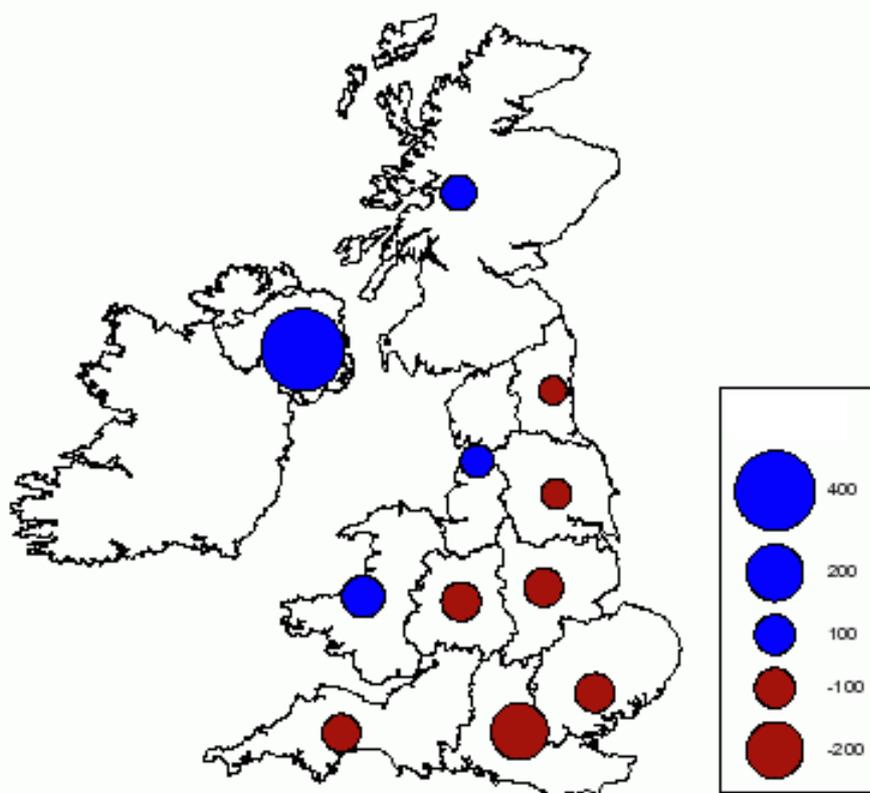
Les exploitations laitières de l'Allemagne du Nord, qui sont pour certaines d'entre elles assez diversifiées, sont probablement les plus compétitives du pays. Privilégiant une main-d'œuvre familiale et un système technique caractérisé par un niveau assez élevé de productivité des vaches et une place non négligeable du maïs fourrage dans les rations, ces exploitations investissent globalement moins que leurs homologues danoises et néerlandaises et autofinancent plus leurs acquisitions. Mais les unités de grande taille s'inscrivent très souvent dans une trajectoire de croissance de leurs volumes et se portent candidates pour acquérir des références supplémentaires via les bourses de quotas (dont le dynamisme de la demande dépasse de loin celui de l'offre), alors que les unités de petite taille se détournent plus des investissements. Cette volonté de croissance de certaines exploitations s'inscrit dans un contexte caractérisé par un faible niveau du prix du lait.

Ces exploitations familiales de grande taille pourraient profiter de l'évolution du mode interne de régulation des quotas. En effet, la constitution de deux marchés de quotas, un à l'Ouest (anciens Länder) et un à l'Est (nouveaux Länder) à partir du 1er Janvier 2007 (*voir Dossier Economie de l'Elevage de mai 2006 : La production laitière allemande après le découplage*), pourrait faciliter une certaine expansion de ces exploitations. Enfin le devenir des quotas laitiers après 2013 s'annonce comme un débat majeur mais difficile à trancher, en raison de la diversité des modèles régionaux de production dans le premier pays européen producteur de lait.

> > >

### Evolution géographique des droits à produire au Royaume-Uni entre 1994 et 2005 (milliers de tonnes)

Figure 44



Source : Institut de l'Elevage d'après RPA

### LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES AU ROYAUME-UNI OUEST (RICA 2003 – RÉSULTATS MOYENS)

2,24 UTA dont 1,50 UTA familiale et 0,74 UTA salariée,

86 ha de SAU, dont 75 ha de SFP,

43 ha de prairies permanentes, 24 ha de prairies temporaires et 5 ha de maïs fourrage,

102 vaches laitières à raison de 7 130 kg/vache/an,

2,0 UGB/ha de SFP,

730 000 kg de production laitière annuelle,

240 K€ de produits dont 79% du lait et 10% de viande bovine et ovine.

## ANGLETERRE

### Une production économe ou obsolète ?

*Les exploitations laitières anglaises évoluent dans un contexte marqué par une politique agricole libérale (qui autorise une mobilité géographique des quotas), un faible niveau du prix du lait et une difficulté à maintenir le volume global de la production. Dotées d'une forte productivité du travail, malgré des investissements réduits, les exploitations parviennent à obtenir un revenu agricole moyen par UTA familiale parmi les plus élevés des différents bassins de l'Union européenne.*

#### Une restructuration rapide et une baisse de la production

Avec 20 500 exploitations laitières à 713 000 kg de lait produit par an (chiffres DEFRA de 2004/2005), le Royaume-Uni a un quota laitier de 14,5 millions de tonnes, soit l'équivalent de 10% de la production de l'Union européenne à 27. Ce pays occupe ainsi le troisième rang communautaire derrière l'Allemagne et la France. Avec 12 100 exploitations détentrices d'un quota, l'Angleterre assure 67% de cette production, les volumes complémentaires étant le fait de l'Irlande du Nord (13%), du Pays de Galles (11%) et de l'Ecosse (9%). La production laitière anglaise a connu un recul de l'ordre de 600 000 tonnes depuis 1995, date à laquelle elle représentait 72% des volumes de lait produits au Royaume-Uni. Ce recul, qui s'est opéré au profit des autres nations (surtout de l'Irlande du Nord, voir figure 44), résulte d'une libre circulation géographique, entre zones, des droits à produire. La production laitière a surtout baissé dans l'Est de l'Angleterre, région de plus en plus céréalière, qui ne fournit plus que le quart de la collecte nationale. Elle a, en revanche, bien résisté dans le Sud-Ouest et a sensiblement progressé dans le Nord de l'Angleterre (+3% en 10 ans).

Bien que les ateliers soient de grande taille, le rythme de diminution du nombre d'exploitations laitières est rapide au Royaume-Uni (-5,5% par an sur la période s'échelonnant de 1995 à 2005). La plus forte baisse régionale a été enregistrée en Angleterre, qui a perdu la moitié de ses exploitations laitières en dix ans. La production laitière anglaise a subi une érosion démographique rapide, de 7,5% l'an entre 2000 et 2005, le double du rythme observé dans les autres nations du Royaume-Uni. Elle est encore plus prononcée (10% par an) dans le Sud-Est de l'Angleterre où les opportunités productives sont plus nombreuses. Avec des ateliers de plus grande taille qu'ailleurs (115 vaches en moyenne en 2003 contre 100 dans les autres régions anglaises), les exploitations laitières de cette zone y sont plus diversifiées notamment du fait de l'importance des

cultures de vente, qui représentent le quart des produits agricoles, contre moins de 10% dans le reste de l'Angleterre. Les exploitations laitières sont à l'inverse massivement spécialisées (83% de l'effectif total d'après le RICA 2003) dans le reste de l'Angleterre, zone qui correspond au bassin « Royaume-Uni Ouest ».

#### Un faible prix du lait, lié à une valorisation assez médiocre

Depuis 1995 et bien que le Royaume-Uni soit un importateur net de produits laitiers (fromages, yaourts et beurre), le prix du lait payé aux producteurs y est le plus faible des Etats membres de l'Union européenne. D'après des estimations conduites à partir du RICA, et en moyenne sur la période 1999 à 2003, le prix du lait payé aux producteurs s'est élevé à 278 euros par tonne, contre 315 euros en France et 337 euros au Danemark (soit +21%).

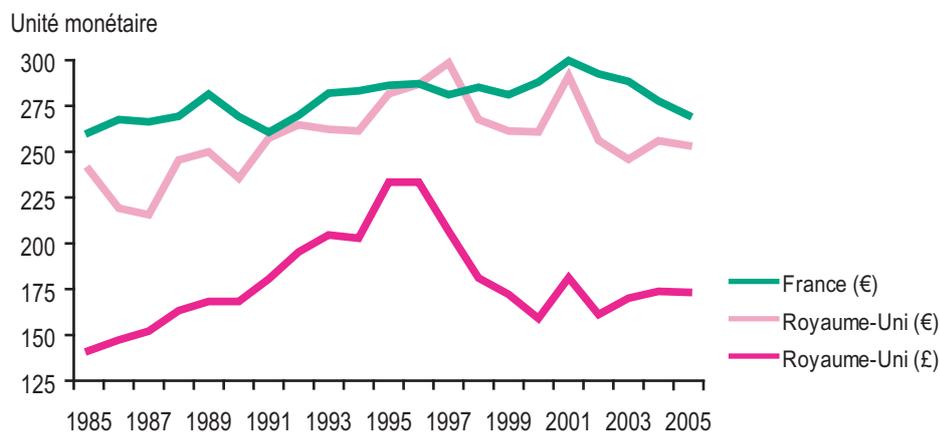
Outre la question de la disparition des Milk Marketing Board qui a fragilisé le mode de pilotage de la filière, ce faible niveau de prix s'explique par le positionnement des entreprises de transformation face à l'innovation (voir Dossier Economie de l'Elevage d'octobre 2006 « La filière lait au Royaume-Uni : Peu valorisante pour la production... »). Dans un pays globalement déficitaire en produits laitiers, le développement des importations a été le principal levier pour répondre à la hausse de la demande, singulièrement pour des produits diversifiés. Ainsi, très peu d'industriels ont investi dans l'innovation et la création de produits laitiers à haute valeur ajoutée (tels que les yaourts, les fromages frais, les crèmes glacées, etc.). Aujourd'hui, un peu plus de la moitié de la collecte laitière est transformée en lait de consommation. Même si ces dernières années, la part du lait transformé en fromages a augmenté (de 23% de la collecte pour la campagne 2000/2001 à 28% en 2005/2006), elle demeure encore assez faible.

Le faible prix du lait résulte aussi de la pression du réseau de distribution des produits alimentaires. Au Royaume-Uni, ce réseau est puissant et très concentré : les quatre premières enseignes (Tesco, Asda, Sainsbury et Morrisons) œuvrent les deux tiers des achats des ménages et les trois quarts des ventes de fromages. Ces grands distributeurs ont une politique commerciale qui s'appuie sur leurs marques d'enseigne (MDD). Ainsi, la quasi-totalité des laits de consommation, essentiellement pasteurisés, est vendue sous marque distributeur.

> > >

### Evolution du prix du lait standard en Angleterre et en France

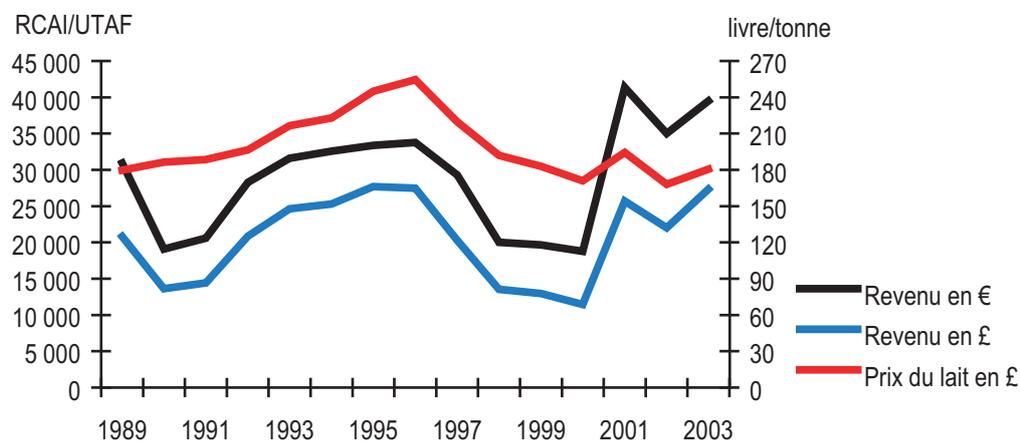
Figure 45



Source : GEB - Institut de l'Elevage d'après Eurostat

### Evolution du Résultat Courant dans les élevages spécialisés du Royaume-Uni Ouest

Figure 46



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

Entre 1995 et 2000, le prix moyen du lait payé au producteur a baissé de 32% en livre sterling. Exprimée en euros, cette baisse n'a été que de 7% (figure 45). Entre 2000 et 2005, il s'est stabilisé en livre mais a légèrement reculé en euros du fait de la sensible appréciation de ce dernier sur la monnaie nationale. Cela rappelle que lorsque la livre retrouve de la vigueur par rapport à l'euro, cela rend moins intéressant les mécanismes de soutien des marchés européens exprimés en monnaie nationale.

### **De bons revenus, malgré une conjoncture de prix défavorable**

Depuis 1995, cette évolution défavorable du prix du lait a impacté le revenu des producteurs, tout en entamant leur moral et en freinant leur dynamisme. Cela a été d'autant plus le cas que, parallèlement, ils ont dû faire face aux effets induits de la crise de l'ESB. L'interdiction de la vente des bovins de plus de 30 mois (OTMS : Over Thirty Months Scheme) a entraîné la quasi-disparition du coproduit viande bovine dans les exploitations laitières. Certes, des compensations financières ont été accordées, mais celles-ci se sont révélées insuffisantes.

Le résultat courant avant impôt par actif familial (RCAI/UTAF) s'est dégradé sur la seconde moitié de la décennie quatre-vingt-dix, et ce malgré une forte

hausse de la productivité du travail (figure 46). Par la suite, le niveau de revenu s'est amélioré grâce à l'effet conjugué de trois facteurs : une quasi-stabilité du prix du lait sur la période 2000-2006 ; une poursuite des gains de productivité du travail ; une gestion économe des charges et des investissements.

Ainsi, malgré l'obtention d'un faible prix du lait, les exploitations laitières spécialisées de l'Ouest de l'Angleterre ont dégagé, sur la période 1999 à 2003, le RCAI/UTA familiale le plus élevé des différents bassins étudiés (29 000 euros, soit +50% par rapport à la moyenne pour l'UE à 15). Ce niveau de revenu des producteurs de lait doit cependant être discuté en tenant compte de la parité du pouvoir d'achat (pour les approches entre pays) et de manière comparée à la situation des autres citoyens anglais (pour les approches au sein du pays).

### **Une intensification poussée à l'hectare et à l'animal**

Les élevages laitiers anglais du Sud-Ouest sont très spécialisés et valorisent principalement des herbages (90% de la SFP), lesquels sont conduits de façon relativement intensive. L'intensification à l'animal est également assez forte (7 130 kg de lait par vache et par an), avec une distribution d'aliments concentrés importante (entre 1 500 kg et 2 000 kg par vache et par an, ces quantités étant généralement achetées, du

## **LA FIN DES MILK MARKETING BOARD : UNE ÉTAPE CLÉ POUR LA FILIÈRE**

Au Royaume-Uni, le mode d'organisation de la filière laitière a été, jusqu'en 1994, structuré autour des Milk Marketing Boards (MMB). La disparition de ceux-ci a constitué une évolution majeure qui interfère encore aujourd'hui sur le mode de fixation et le niveau du prix du lait. Ces MMB ont été créés dans les années 1930 dans le but d'organiser une défense du revenu des producteurs. Ils jouaient l'équivalent du rôle d'un grand groupe, en ce sens qu'ils étaient chargés d'acheter le lait de tous les producteurs britanniques, puis de lui trouver un marché. Les MMB avaient alors pour objet de négocier le prix du lait avec les différents transformateurs, en fonction de son utilisation finale. Ils redistribuaient ensuite les recettes aux producteurs selon un

prix du lait au litre unique. Ce système a plutôt bien fonctionné jusqu'à ce que des questionnements apparaissent quant à la politique de fixation du prix du lait et son adéquation avec la loi de la concurrence. En 1994, les MMB ont été supprimés. Depuis lors, les rapports de force au sein de la filière ont évolué, dans un sens plutôt défavorable aux producteurs. Les transformateurs s'approvisionnent directement auprès des éleveurs et le prix du lait est soumis plus directement au libre jeu du marché. Le Royaume-Uni regroupe 130 organismes de collecte, dont la majorité sont des coopératives (qui collectent 40% à 50% de la production nationale). Le reste du lait est collecté par les industries laitières privées qui transforment les trois quarts du lait. Les

principaux intervenants sont trois coopératives (First Milk, Dairy Farmers of Britain et Milk Link) et trois industries privées (Dairy Crest, Arla Foods et Wiseman). Ces dernières offrent un prix du lait plus élevé que les coopératives, lesquelles cherchent à investir dans des outils de transformation de manière à augmenter leur valeur ajoutée. Ainsi, le prix du lait payé aux producteurs varie non seulement d'un collecteur à l'autre, mais aussi, à qualité égale et pour un même collecteur, d'un éleveur à l'autre. En effet, il existe des primes à la quantité, des primes à la localisation (près des grands bassins de consommation), mais également des pénalités visant à réduire la saisonnalité.

## SOUS-TRAITER PLUTÔT QUE DE RECRUTER

Le cas d'un jeune agriculteur de 35 ans, installé en 1999 à 80 km à l'Ouest de Londres, permet d'illustrer le rôle de la sous-traitance dans certaines exploitations anglaises. Dotée de 110 ha de SAU, cette exploitation regroupe 130 vaches laitières bénéficiant d'un rendement moyen de 8 000 kg de lait par an. Le troupeau passe six mois de l'année au pâturage (avec un apport complémentaire variable d'ensilage d'herbe et de maïs) et six mois en stabulation libre (avec une ration complète constituée à 50% d'ensilage d'herbe et à 50% de maïs, avec des aliments concentrés en plus). L'exploitation n'emploie que 1,5 UTA au total et le mode

d'organisation du travail est le suivant :

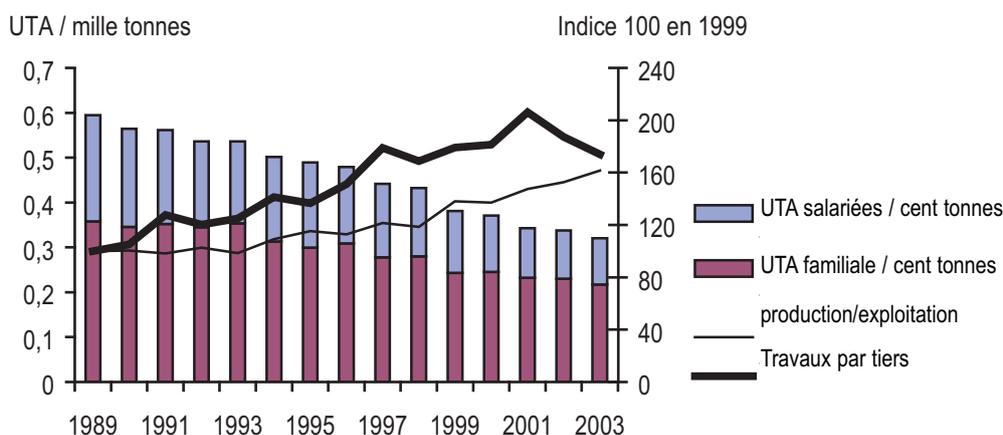
- Le chef d'exploitation assure une partie de la traite et le suivi du troupeau.
- Un salarié à mi-temps est chargé de la traite et l'alimentation des génisses.
- Un voisin (céréaliériste) assure, avec son propre matériel, l'alimentation des vaches laitières (prestation de 15 £/jour).
- Un autre agriculteur élève les veaux femelles de 10 jours à 9 mois (pour une prestation de 150 £ par vache).
- Un entrepreneur agricole réalise les semis, la récolte des ensilages d'herbe et de maïs, la récolte du

maïs grain, ainsi que l'épandage du lisier (pour un coût total de 10 000 £/an).

Le jeune éleveur cherche ainsi à maximiser la productivité du travail (620 000 litres par UTA), sans recourir à de la main-d'œuvre salariée supplémentaire. Malgré un investissement important (500 000 euros depuis 2002), l'éleveur déclare dégager un revenu satisfaisant qui lui permet d'envisager de nouveaux investissements. Il souhaite accroître de 20 vaches la capacité de logement de sa stabulation libre pour atteindre une production laitière de 1,2 million de kg.

### Evolution de la main-d'œuvre dans les exploitations spécialisées du Royaume-Uni Ouest

Figure 47



Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage - INRA SAE2 Nantes

fait de la place réduite des superficies de céréales). Le niveau d'intensification s'établit, en moyenne, à 2 UGB et 9 700 kg de lait par hectare de SFP.

Ce niveau élevé devrait, suite à la mise en œuvre des règles relatives à la conditionnalité du droit à paiement unique (DPU), être source de difficultés pour certaines exploitations qui ne seront pas en mesure de respecter les normes liées à la directive « nitrates ». Ceci sera d'autant plus le cas que les surfaces en céréales sont faibles. Les exploitations laitières les plus grandes pourraient être les plus concernées, car elles présentent des niveaux d'intensification plus importants. La production de lait par hectare de SFP s'élève, en effet, à 12 000 kg dans les unités ayant plus de 700 000 kg de production laitière par an (ces unités représentant 40% de l'ensemble des exploitations laitières), contre 4 700 kg dans celles de moins de 300 000 kg.

### **Un rôle essentiel du salariat et une externalisation de tâches**

Les exploitations spécialisées de l'Ouest de l'Angleterre ont une main-d'œuvre familiale assez réduite : le chef d'exploitation et une seconde personne, la conjointe ou un ascendant, le plus souvent à mi-temps. La main-d'œuvre disponible (en moyenne 2,24 UTA) relève pour un tiers du salariat (figure 47). Contrairement à la situation française, les ressources en main-d'œuvre familiale n'augmentent pas d'une classe de taille à l'autre du fait notamment de l'inexistence de structures sociétaires à l'image des GAEC. L'élevage laitier anglais souffre d'un vieillissement de ses chefs d'exploitation. Plus de la moitié des éleveurs anglais sont âgés de 55 ans et plus, contre moins de 25% des éleveurs français. Seuls 5% auraient moins de 35 ans, soit deux fois moins qu'en France. Si les installations se font rares, les carrières s'allongent du fait de la faiblesse des retraites et de l'absence de successeur. Cela est permis grâce à la présence fréquente de salarié(s) et au recours croissant aux prestataires de services.

La production laitière anglaise ne pourrait fonctionner sans le recours au salariat. Relativement fréquent dans les élevages compris entre 500 000 kg et 700 000 kg, le salariat est quasi systématique dans ceux de plus de 700 000 kg (le nombre de salariés devient alors aussi important que le nombre personnes issues de la famille). S'il est beaucoup plus fréquent et important que dans les autres pays du Nord de l'Union européenne, l'emploi salarié tend cependant à reculer sur longue période, même dans les grands ateliers. Les éleveurs sont parfois confrontés à une pénurie de main-d'œuvre locale, rebutée par la faiblesse des salaires, dont le coût horaire ne dépasse pas les 12 euros en 2006, pour des conditions de travail difficiles, dans un pays proche du plein emploi. Cette situation oblige de plus en plus

d'éleveurs à recruter de la main-d'œuvre immigrée, surtout d'origine polonaise.

Par ailleurs, de nombreux éleveurs laitiers anglais pratiquent l'externalisation de certaines tâches auprès de sociétés spécialisées de travaux agricoles ou d'agriculteurs voisins. Cela concerne, par exemple, les travaux saisonniers, la préparation du sol, le semis, la récolte des fourrages et l'épandage des lisiers. Les éleveurs se concentrent ainsi sur le cœur de leur activité : la conduite et la gestion de leur troupeau. Certains, moins nombreux, vont jusqu'à mettre leurs génisses d'élevage en pension chez un éleveur spécialisé.

Le recours croissant aux sociétés de service permet aussi aux éleveurs laitiers de limiter au maximum le montant des investissements en matériels et ainsi de contenir les charges de structure. Outre une relative bonne maîtrise des charges opérationnelles, l'élevage anglais se caractérise, au sein des pays étudiés, par de faibles investissements non seulement en matériels, mais aussi en bâtiments d'élevage. Sur la période 1999 à 2003, les investissements n'ont été, en moyenne annuelle, que de 19 euros par tonne de lait produit pour le matériel et de 10 euros par tonne pour les bâtiments (par comparaison, ils ont été de respectivement 36 et 37 euros au Danemark). Les chefs d'exploitation investissent en priorité dans des équipements qui ont pour effet d'augmenter la productivité du travail (distribution automatisée d'aliments, matériel de traite, etc.) et/ou d'optimiser la qualité du lait produit. A ce jour, la qualité et le confort au travail demeurent encore des préoccupations secondaires, notamment dans les grands élevages où les salariés réalisent l'essentiel des tâches routinières et des travaux éprouvants physiquement.

### **Des finances saines avec peu d'investissements...**

Malgré une conjoncture de prix médiocre, mais du fait de l'obtention de revenus assez élevés, les élevages anglais bénéficient, en moyenne, d'une structure financière assez saine. En moyenne sur la période 1999 à 2003, et pour les exploitations laitières spécialisées de l'Ouest de l'Angleterre, le montant des dettes représente 19% du montant du capital (lequel s'élève, en moyenne, à 928 700 euros dont 18% correspondent aux capitaux liés à la valeur du quota et aux frais d'établissement). De fait, les charges financières sont faibles (13 euros par tonne de lait) comparées à celles versées aux Pays-bas (46 euros) et au Danemark (78 euros). Au Royaume-Uni, il n'existe pas de prêts bonifiés, ni d'aides nationales à l'investissement. Les éleveurs doivent, de surcroît, faire face à des taux d'intérêt plus élevés que dans la zone euro.

> > >

## UN ÉLEVAGE LAITIER ÉLEVÉ EN PLEIN AIR ET NOURRI UNIQUEMENT À BASE D'HERBE

A 10 km de Bristol, dans le Sud-Ouest de l'Angleterre, une exploitation familiale (association père et fils) a adopté un système de production simplifié basé sur le cycle de l'herbe. Sur une SAU (115 ha) toute en herbe, le troupeau laitier, 260 vaches croisées Jersiaises x Holstein, produit en moyenne 4 000 litres de lait par vache sans frais d'aliments concentrés. Le fils s'est inspiré du système néo-zélandais, qu'il a découvert lors d'un stage de formation, pour adapter la conduite d'élevage qui était auparavant intensive.

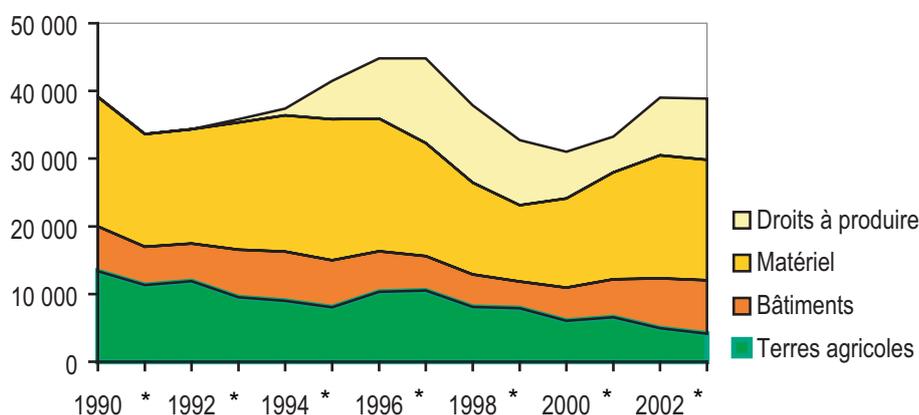
Le cheptel est au pâturage 10 mois par an. Les vêlages sont très saisonniers, 90% ont lieu entre février et mars, car les inséminations sont groupées sur deux mois (mai et juin). Les vaches sont taries à l'entrée en étable, fin novembre, une période d'hivernage qui dure deux mois durant laquelle elles sont alimentées avec de l'ensilage d'herbe. Le bâtiment est une étable en logette construite 20 ans plus tôt. L'exploitant a investi en 2001 dans une salle de traite, de 2 fois 26 places avec 26 griffes, construite à l'entrée de la parcelle principale dédiée au pâturage.

Ce système permet aux deux associés de prendre chacun 3 à 4 semaines de vacances lors de la fermeture de la salle de traite. Avec une production annuelle d'un million de kg, la productivité du travail s'élève à 500 000 kg par UTA. L'élevage emploie une personne à temps partiel (1 jour par semaine). L'exploitation envisage de simplifier le travail en passant à une traite quotidienne et de se convertir à l'agriculture biologique pour améliorer la valorisation du lait produit et accroître le cheptel (300 à 320 vaches).

### Evolution des investissements par exploitation dans les élevages spécialisés du Royaume-Uni Ouest

Figure 48

€ 2003 par exploitation



\* correspond à la moyenne mobile triennale centrée sur l'année indiquée

Source : RICA UE, Commission européenne DG-AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage - INRA SAE2 Nantes

La dynamique peu soutenue des investissements traduit un certain déclin lié à une proportion non négligeable d'exploitants qui ne croient pas à la pérennité de leur outil de production. Elle manifeste aussi une évolution des élevages vers des systèmes de type « low cost » (à faibles coûts de production). Cette orientation, qui s'inspire du modèle néo-zélandais, est basée sur une valorisation du cycle de l'herbe, lequel implique très souvent le recours à des infrastructures et à des équipements limités.

Les investissements en foncier ont semble-t-il baissé en termes relatifs (figure 48) : ils représentaient 10% des investissements moyens annuels en 2003, contre près du tiers en 1990. Cela tient, d'une part, à la progression des surfaces en location, et d'autre part à l'évolution de la réglementation interne relative aux quotas laitiers. Depuis 1995, ils peuvent s'échanger indépendamment du foncier. Cette situation a contribué à une baisse de la valeur d'acquisition du foncier parallèlement à des investissements en quotas (lesquels ont représenté, en 2003, un quart des investissements bruts).

### **Une baisse du coût d'acquisition des quotas laitiers**

Contrairement à la situation française, il existe un marché des quotas au Royaume-Uni, c'est-à-dire qu'il est possible de vendre, d'acheter et de louer des quotas par l'intermédiaire de courtiers au prix d'équilibre entre l'offre et la demande. Depuis la campagne 2003-04, le prix d'achat des quotas laitiers au Royaume-Uni s'est effondré. Il est observé que cette chute est très forte depuis 2005, année qui correspond à la mise en œuvre du découplage (le lien de cause à effet est cependant encore difficile à établir du fait d'un manque de recul historique). La valeur du quota était proche du prix du litre de lait en 2003-2004 (soit 17,5 pence par litre) alors qu'elle était de seulement 4 pence par litre en avril 2006. Cette baisse de la valeur s'est également accompagnée d'une chute des volumes échangés (700 000 tonnes en 2004-05 et 470 000 tonnes en 2005-06). Le marché des locations est lui aussi déprimé. La sous-réalisation chronique dans laquelle se trouve le pays

n'oblige plus les producteurs en situation de dépassement de leur quota individuel à se couvrir par des locations de références.

### **Un avenir incertain**

Les producteurs de lait anglais bénéficient de revenus élevés, malgré un prix du lait faible, mais grâce à des frais financiers limités et à une forte productivité du travail. Dans une réflexion prospective, ce niveau élevé des revenus ne doit cependant pas masquer l'existence de certaines difficultés du secteur laitier anglais :

- La sous-réalisation du quota à l'échelle nationale, l'effondrement de la valeur du quota laitier et le recours limité aux investissements témoignent d'un manque d'engagement et/ou d'espérance dans le futur d'une partie des producteurs. Le modèle « low cost », qui autorise au développement d'une activité laitière peu mobilisatrice de capital, ne pourra se développer intensément, dans la mesure où il n'est pas vraiment compatible avec l'exigence de nombreux industriels investis dans les produits frais (ceux-ci impliquent, en effet, une production régulière de lait tout au long de l'année).

- Le vieillissement des chefs d'exploitation et la difficulté de trouver de la main d'œuvre salariée sur le marché local du travail participent aussi d'une image peu favorable.

- Le désintérêt des Pouvoirs publics et de la société civile britanniques pour leur agriculture n'incitent pas les enfants d'éleveurs à s'installer.

- Le pilotage de la filière par la grande distribution ne permet pas à l'industrie laitière nationale d'innover suffisamment vers des produits laitiers différenciés et à haute valeur ajoutée. En faisant pression sur les prix, elle contient la part de la collecte transformée en produits de grande consommation, ce qui risque de détériorer le prix du lait transformé en produits industriels, notamment dans la perspective d'une ouverture accentuée du marché européen.



## ■ REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier le bureau du RICA à la DG Agriculture de la Commission européenne pour avoir accepté de nous confier les données nécessaires à la réalisation de cette étude. Ils remercient également tout particulièrement les correspondants du RICA européen (Sophie Hélaine) et français (Emmanuel Chantry) pour leurs conseils avisés sur l'utilisation de cette base de données, André Pflimlin de l'Institut de l'Élevage pour ses connaissances précieuses sur l'élevage européen, Jean Lossouarn, professeur à l'INA-PG, pour l'encadrement des stages d'élèves-ingénieurs ainsi que l'ensemble des membres des comités de suivi et de pilotage.

Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans l'appui financier du CNIEL et de l'Office de l'Élevage.

Ce dossier s'appuie sur de nombreux entretiens et visites réalisés lors de missions en Allemagne du Nord, en Angleterre, au Danemark et aux Pays-Bas. En nous associant aux quatre élèves-ingénieurs, nous remercions chaleureusement toutes les personnes suivantes qui ont bien voulu répondre à nos questions et sans qui la réalisation de ce dossier n'aurait pas été possible :

### Danemark

- Klaus **Jørgensen** et Leif **Nielsen**, Danish Agricultural Council,
- Nils **Juhl Andreasen**, Syndicat des employeurs agricoles danois,
- Poul Erik **Jørgensen**, Carsten **Schmidt**, Nykredit (Etablissement de crédit hypothécaire),
- Per **Kejser Jørgensen**, Thomas **Brock Jacobsen**, DLR Kredit (Etablissement de crédit hypothécaire),
- Henning **Porskrog**, Steffen **Møllenberg**, Vøgg **Løwe Nielsen**, Département statistiques, Institute of Food and Resource Economics,
- Johannes **Christensen**, Département production, Institute of Food and Resource Economics,
- Kirsten **Pedersen Due** et Kristian **Svendsen**, Danish Dairy Board,
- Susanne **Clausen**, Ole **Kristensen**, Erik **Bendix Jensen**, Jesper **Krøjgaard**, Hans **Fink Pedersen** et Morten **Haarh Jensen**,
- Rasmus **Andersen**, Danish Agricultural Advisory Service, unité de conseil locale de Brørup,
- Steffen **Damsgaard** et Lene **Mouritsen**, Syndicat des Jeunes Agriculteurs,
- John **Erik Hermansen**, Troels **Kristensen**, Ib **Sillebak Kristensen**, Département agrosystèmes, Danish Institute of Agricultural Research,
- Daniel **Blanc**, Michèle **Pilverdier**, Ambassade de France au Danemark, Mission Economique, secteur agricole,
- Mmes. et MM. **Just**, **Bartholomæussen**, **Jensen**, **Uhre**, **Mousten**, **Christensen**, **Kristensen**, **Nielsen**, **Pedersen**, **Christensen**, **Dalgaard Christensen**, **Engemann**, éleveurs laitiers.

### Pays-Bas

- P. **Berentsen**, Université de Wageningen, professeur en Sciences Animales,
- J. **Rijpma**, Alfa Accountants&Adviseurs (entreprise de gestion comptable),
- M.H.A. **de Haan**, Animal Sciences Group (institut de recherche appliquée en élevage),
- K.J. **Osinga**, Noord LTO (syndicat),
- H.H.E **Lammertink**, DLV Rundvee Advies (entreprise de conseil technico-économique aux éleveurs),
- H.B. **van der Veen**, J.H. **Jager**, W.H. **van Everdingen**, J.A. (Koen) **Boone**, LEI (Institut de Recherche en Economie Rurale),
- W.J.H. **Meulenkamp**, W.A. **Rienks**, Alterra (institut de recherche en économie rurale, environnement et paysages),
- R. **van Melle**, syndicat des Jeunes Agriculteurs,
- B.J. (Nard) **Elsman**, Elsman International Consultants b.v. (entre-

prise de conseil financier aux agriculteurs),

- C.T.J **Gosselink** et B. **Ijntema**, Rabobank Nederland,
- Mmes. et MM. **Laar**, **Rijke**, **Mensink**, **Lange**, **Gaast**, **Post**, **Eggink**, **Drietelaar**, éleveurs laitiers.

### Allemagne du Nord

- Ulrich **Klischat**, Chambre d'Agriculture de Basse Saxe (Landwirtschaftskammer Niedersachsen),
- Karl-Heinrich **Deerberg** et Johannes **Thomsen**, Chambre d'Agriculture du Schleswig Holstein (Landwirtschaftskammer Schleswig Holstein),
- Klaus **Hein**, coopérative laitière Nordmilch,
- Josef **Hauser**, Rainer **Meyer** et Wolfgang **Brandhoff**, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la protection des consommateurs (Bundesministerium für Verbraucherschutz, Ernährung und Landwirtschaft, BMVEL),
- Werner **Kleinhanss**, Département Economie Rurale de l'Institut de Recherche Fédéral en Agriculture,
- Torsten **Hemme**, IFCN Dairy,
- Hans-Hennig **Sundermeier** et Constanze **Hofacker**, Syndicat comptable du Schleswig Holstein (landwirtschaftliche Buchführungsverband, LBV),
- Rüdiger **Fuhrmann**, Département de financements agricoles de la Norddeutsche Landesbank,
- Mmes. et MM. **Gülk**, **Beneke**, **Boye**, **Harder**, **Karstens**, **Lorenz**, **Winter**, éleveurs laitiers.

### Angleterre

- Brian **Lindsay** et Ken **Boyns**, Milk Development Council,
- Roger **Price**, Anne **Freeman**, Keith **Mitchell**, Robert **Young** et Claire **William**, DEFRA– Ministère de l'Agriculture britannique,
- Nick **Holt-MartYn** et Christine **Turner**, The Dairy Group,
- Duncan **Forbes** et Kathryn **Buckland**, Kingshay Farming Trust,
- Tim **Brigstocke** et Sophie **Jenkinson**, Royal Association of British Dairy Farmers,
- Tom **Phillips**, Pasture to Profit,
- Tom **Hind**, National Farmers Union,
- Peter **Dawson**, directeur des affaires politiques de Dairy UK (fédération des industriels laitiers britanniques),
- Matt **Sheehan**, membre du comité de direction de la coopérative Dairy Farmers of Britain,
- David **Colman**, enseignant chercheur au CAFRE (Centre for Agricultural Food and Resource Economics), Université de Manchester,
- John **Barker**, responsable du service agriculture, HSBC,

# Annexes

## Annexe 1

### Définition des indicateurs économiques

Les indicateurs économiques utilisés dans ce document répondent à des définitions précises. Si une harmonisation de ces définitions est réalisée par le Bureau RICA de la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission européenne, certains aspects ne peuvent faire l'objet d'un alignement entre Etats membres. Cela concerne notamment le mode d'évaluation des éléments de l'actif (foncier, bâtiments, quotas,...) ; la durée des amortissements du matériel et des bâtiments ; les politiques fiscales nationales (qui peuvent induire des stratégies distinctes entre exploitations) ; l'adhésion ou non à l'euro (qui modifie le lien aux mécanismes de soutien de la politique agricole) ; les modalités d'octroi des emprunts (durée, taux, etc.).

Pour permettre aux utilisateurs du RICA communautaire de s'appropriier plus facilement le travail réalisé, il est fait référence ci-dessous aux noms des variables tels qu'ils apparaissent dans la fiche d'exploitation ou dans les résultats moyens publiés en ligne par la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/agriculture/rica/index\\_fr.cf](http://ec.europa.eu/agriculture/rica/index_fr.cf)).

#### Production agricole

La production agricole (SE131) correspond à la somme de la production brute végétale, de la production brute animale et de l'autre production brute. Les subventions d'exploitation ne sont pas prises en compte.

Production agricole = Ventes et utilisation des produits (végétaux et animaux) et des animaux + Variation de stock des produits (végétaux et animaux) + Variation de la valeur d'inventaire des animaux - Achats d'animaux + Produits divers non exceptionnels.

#### Marge brute

Marge brute = Production agricole (SE131) + Subventions d'exploitation (SE605) – Charges opérationnelles (y compris la valeur des intra-consommations).

#### Charges opérationnelles (hors intraconsommation de produits végétaux)

Charges opérationnelles = Aliments pour herbivores, hors aliments auto-utilisés (SE310-SE315) + Autres frais spécifiques d'élevage (SE330) + Semences et plants (SE285) + Engrais (SE295) + Protection des cultures (SE300) + Autres frais spécifiques des cultures (SE305) + Aliments pour granivores, hors aliments auto-utilisés (SE320-SE325) + Autres frais spécifiques (SE331).

#### Frais de mécanisation

Frais de mécanisation = Travaux par tiers : dépenses liées aux travaux effectués par des entreprises et à la location de machines (SE350) + Entretien courant du matériel (F61) + Carburant et lubrifiants (F62) + Amortissement du matériel (G101DP).

#### Frais de bâtiments

Frais de bâtiments = Entretien des bâtiments (F78) + Amortissement des bâtiments d'exploitation (G98DP).

#### Charges de structure

Charges de structure = Frais de mécanisation (voir définition ci-dessus) + Frais de bâtiments (voir définition ci-dessus) + Fermages payés (SE375) + Impôts et taxes (SE390) + Salaires payés (SE370) + Intérêts payés (SE380) + Autres dotations aux amortissements (non comptabilisées dans les frais de mécanisation et de bâtiments) + Energie (hors carburant et lubrifiant : SE345-F62) + Frais de voiture (F63) + Assurances des bâtiments d'exploitation (F87) + Autres frais non spécifiques (SE356).

## Valeur ajoutée brute

Valeur ajoutée brute = Production agricole (SE131) - Consommations intermédiaires (SE275) - Fermages payés (SE375).

Le poste « consommations intermédiaires » (SE275) regroupe : 1) les frais spécifiques, y compris les intrants produits sur l'exploitation (SE281) : semences et plants, engrais, produits phytosanitaires, aliments, autres frais spécifiques des animaux, des cultures ou des forêts ; 2) les frais généraux (SE336) : entretien des bâtiments et du matériel, énergie, travaux par tiers, autres frais non spécifiques.

## Excédent Brut d'Exploitation (EBE)

EBE = Valeur ajoutée brute + Subventions d'exploitation (SE605) + Balance TVA (SE395) - Impôts et taxes (SE390) - Salaires payés (SE370).

## Résultat courant avant impôt (RCAI)

RCAI = Excédent Brut d'Exploitation (EBE) – Dotations aux amortissements (SE360) – Intérêts payés (SE380) + Balance TVA sur investissement (SE408).

Le RCAI représente la rémunération des facteurs fixes de production (travail, terre et capital) familiaux et la rémunération du risque de l'entrepreneur (perte/profit), pour l'année comptable. Les résultats standard du RICA n'utilisent donc pas d'estimations de la rémunération des facteurs familiaux (charges imputées pour le travail, la terre ou le capital familial).

## Cash Flow 1

Cash Flow 1 = Ventes des produits + Autres recettes + Ventes d'animaux - Tous frais payés - Achats d'animaux + Subventions d'exploitation - Taxes d'exploitations + Balance TVA + Subventions d'investissements - Taxes sur Investissements.

Le Cash Flow 1 représente le solde « Recettes – Dépenses » de l'année comptable, sans prendre en compte les opérations sur capital et sur dettes et emprunts.

## Cash Flow 2

Cash Flow 2 = Cash Flow 1 + Ventes de capital - Investissement + Inventaire de clôture des dettes - Inventaire d'ouverture des dettes.

Le Cash Flow 2 représente le solde « Recettes – Dépenses » de l'année comptable, en prenant en compte les opérations sur capital et sur dettes et emprunts.

## **Annexe 2**

# **Structures et résultats économiques des exploitations laitières par bassin de production (2003)**

## Union Européenne à 15 - Caractéristiques moyennes des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées					Spécialisées					Ensemble					
	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total
	78 760	42 470	21 260	15 800	3 830	1 880	3 270	167 270	43 920	88 520	58 170	59 440	19 780	14 760	12 020	296 620
Nombre d'exploitations																
Unité de travail agricole (UTA) totales	1,49	1,75	2,04	2,62	3,50	5,13	19,19	2,16	1,35	1,49	1,66	1,95	2,29	2,62	4,76	1,83
UTA familiales	1,45	1,61	1,78	2,10	2,34	2,21	1,17	1,61	1,34	1,44	1,56	1,74	1,87	1,90	1,99	1,58
UTA salariées / UTA totales (%)	3%	8%	13%	20%	33%	57%	94%	25%	1%	3%	5%	11%	18%	27%	58%	14%
<b>Emplois</b>																
<b>Superficie agricole et assolement</b>																
Superficie agricole utile (SAU en ha)	28	57	92	122	161	274	859	74	19	35	50	66	84	97	173	54
* SAU en propriété (%)	51%	33%	23%	20%	22%	25%	16%	28%	60%	50%	38%	34%	39%	49%	48%	43%
Superficie fourragère principale (SFP en ha)	19	33	52	67	80	122	248	38	16	29	40	52	66	76	123	42
* Prairies permanentes (ha)	12	20	27	35	43	66	123	21	10	18	23	30	39	42	60	24
* Prairies temporaires (ha)	4	7	12	15	13	28	35	8	4	7	11	11	12	15	30	10
* Maïs fourrage (ha)	2	5	11	16	22	25	73	7	1	3	6	9	12	14	27	6
SFP / SAU (%)	66%	58%	56%	55%	50%	44%	29%	51%	83%	84%	80%	78%	78%	78%	71%	79%
<b>Cheptel et intensification</b>																
UGB herbivores	26	57	88	121	157	225	506	65	22	43	67	96	136	173	345	80
UGB herbivores / ha de SFP	1,4	1,7	1,8	2,0	2,0	1,8	2,0	1,7	1,4	1,5	1,7	1,9	2,1	2,3	2,8	1,9
Vaches laitières	13	26	40	57	82	119	293	32	14	27	40	57	82	112	226	49
Vaches laitières / UGB Bovines (%)	49%	47%	48%	49%	54%	55%	59%	50%	66%	62%	60%	60%	62%	65%	66%	62%
<b>Production laitière (en volume) et productivité du travail</b>																
Production laitière par exploitation (kg/an)	52 900	141 700	242 900	377 700	574 700	834 400	2 233 100	192 200	66 600	149 600	245 600	381 300	584 700	824 200	1 756 100	328 500
Production laitière par UTA (kg par an)	35 500	81 000	119 100	144 200	164 200	162 700	116 400	89 000	49 300	100 400	147 900	195 500	255 300	314 600	368 900	179 500
Production laitière par vache laitière (kg/an)	4 200	5 400	6 000	6 600	7 000	7 000	7 600	6 000	4 700	5 600	6 100	6 600	7 100	7 400	7 800	6 600
Production laitière par ha de SFP (kg/an)	2 800	4 300	4 700	5 700	6 800	6 800	9 000	5 100	4 200	5 200	6 100	7 400	8 900	10 900	14 300	7 800
<b>Spécialisation agricole (part de la production agricole totale, hors aides directes)</b>																
Production animale (%)	64%	69%	72%	74%	73%	67%	58%	67%	84%	90%	89%	90%	90%	91%	87%	89%
* Production de lait (%)	35%	39%	41%	43%	44%	44%	39%	40%	72%	76%	76%	77%	79%	80%	79%	77%
* Production de viande bovine (%)	18%	16%	14%	12%	9%	9%	5%	12%	11%	13%	13%	12%	11%	9%	7%	11%
* Production ovins-caprins (%)	2%	1%	2%	1%	1%	2%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
* Production de pores et volailles (%)	8%	11%	14%	16%	19%	10%	12%	13%	0%	0%	0%	1%	1%	1%	0%	0%
Production végétale (%)	23%	22%	21%	20%	21%	27%	31%	24%	12%	7%	8%	7%	8%	7%	11%	8%
Autre production brute (%)	13%	9%	7%	6%	5%	6%	11%	9%	4%	3%	3%	3%	3%	3%	2%	3%
<b>Produits par tonne de lait (euros)</b>																
Produit lait (€)									326	318	313	313	310	306	320	315
Produit viande bovine (€)									51	55	53	48	42	34	28	43
Produit végétaux (€)									3	2	10	12	13	11	13	10
Aides directes (€)									103	79	57	47	36	28	25	46
Autres produits (€)									20	17	14	16	15	14	13	15

# Union Européenne à 15 - Résultats économiques moyens des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées										Spécialisées										Ensemble				
	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	
	Résultats économiques (euros par exploitation)																								
Production agricole totale (€)	46 300	110 300	180 400	268 200	405 900	595 300	1 748 400	147 200	30 000	62 600	101 700	155 700	230 900	313 800	712 700	133 500	40 500	78 000	122 800	179 300	259 300	345 500	932 800	138 400	
Valeur ajoutée brute (€)	14 700	34 100	50 800	76 100	125 200	197 200	510 900	44 000	8 800	21 000	34 500	54 500	83 300	115 900	264 500	46 900	12 600	25 200	38 500	59 000	90 100	125 100	316 800	45 900	
Excédent brut d'exploitation (€)	26 100	51 300	74 600	102 200	149 400	222 300	428 100	58 500	15 700	32 300	46 600	69 100	96 800	123 600	249 100	57 400	22 300	38 400	54 100	76 100	105 400	134 800	287 100	57 800	
Résultat courant avant impôt (€)	15 600	29 000	40 400	52 500	71 900	124 500	203 200	31 700	9 400	19 600	26 100	38 900	51 500	62 900	155 000	32 900	13 400	22 600	29 900	41 800	54 900	69 800	165 200	32 400	
Cash flow 2 (€)	16 300	27 400	39 900	45 900	72 600	138 100	259 200	32 200	11 400	20 500	26 700	38 200	49 900	66 000	155 100	33 500	14 600	22 700	30 200	39 800	53 600	74 100	177 200	33 000	
<b>Charges totales</b>																									
Charges opérationnelles (hors alm. auto-utilisés)									366	342	346	339	332	318	315	333									
* Aliments pour herbivores (hors auto-utilisé)									138	120	126	126	127	128	145	130									
* Autres frais spécifiques d'élevage									86	69	73	72	73	77	100	79									
* Intants liés aux surfaces (engrais, phyto, semences)									24	22	21	22	25	27	24	23									
* Autres charges opérationnelles									25	26	30	28	25	21	17	25									
Charges de structure									3	3	2	4	4	4	3	3									
* Frais mécanisation									228	222	220	212	204	191	170	203									
* Frais bâtiments									103	100	96	88	79	70	54	81									
* Ferraillage									34	29	29	26	22	20	18	24									
* Impôts et taxes									12	16	21	24	24	21	15	20									
* Salaires payés									5	5	4	4	4	4	3	4									
* Frais financiers									3	4	6	9	13	18	36	15									
* Autres charges de structures									8	10	14	18	25	28	17	18									
									64	57	50	44	37	30	27	41									
<b>Productivité du travail, efficacité économique et rémunération du travail</b>																									
(Production agricole + Aides directes) / UTA (€)	38 800	74 200	102 500	117 000	129 800	133 000	107 800	80 100	27 300	49 900	69 700	89 000	110 100	128 500	159 100	81 200	34 900	58 700	79 900	96 400	114 900	129 500	132 300	80 700	
Charges opérationnelles / Production agricole + AD	22%	27%	30%	32%	33%	28%	28%	28%	25%	24%	27%	28%	29%	31%	34%	29%	22%	25%	28%	29%	31%	31%	31%	28%	
Charges de structure / Production agricole + AD	44%	47%	48%	49%	49%	49%	56%	49%	41%	45%	47%	47%	47%	47%	39%	45%	43%	46%	47%	47%	48%	47%	47%	47%	
EBE / Production agricole + AD	45%	40%	36%	33%	33%	33%	21%	34%	42%	43%	40%	40%	38%	37%	33%	39%	44%	42%	38%	38%	37%	36%	37%	37%	
EBE / UTA Familiale (€)	18 000	31 900	41 900	48 700	63 800	100 600	365 900	36 300	11 700	22 400	29 900	39 700	51 800	65 100	125 200	36 300	15 800	25 800	33 400	41 800	54 000	69 800	158 600	36 300	
RCAI / UTA Familiale (€)	10 800	18 000	22 700	25 000	30 700	56 300	173 700	19 700	7 000	13 600	16 700	22 400	27 600	33 100	77 900	20 800	9 500	15 200	18 500	23 000	28 100	36 200	91 300	20 400	
Cash Flow 2 / UTA Familiale (€)	11 300	17 000	22 400	21 900	31 000	62 500	221 500	20 000	8 500	14 200	17 100	22 000	26 700	34 700	77 900	21 200	10 300	15 200	18 700	21 900	27 500	38 400	97 900	20 800	
<b>Poids des aides directes</b>																									
Aides directes (AD) (€)	11 500	19 400	28 700	38 400	48 500	87 000	320 400	25 800	6 800	11 800	13 900	17 800	21 100	22 900	44 700	15 100	9 800	14 200	17 800	22 100	25 600	30 100	103 300	19 000	
Aides directes / UTA (€)	7 700	11 100	14 100	14 700	13 900	17 000	16 700	11 900	5 100	7 900	8 400	9 100	9 200	8 700	9 400	8 300	6 800	9 100	10 100	10 600	10 300	10 400	13 200	9 700	
Aides directes / ha de SAU (€)	404	339	313	315	301	317	373	348	358	341	275	269	251	236	259	283	391	340	290	284	264	258	324	311	
Aides directes / RCAI (%)	73%	67%	71%	73%	67%	70%	158%	81%	73%	60%	53%	46%	41%	36%	29%	46%	73%	63%	60%	53%	47%	43%	62%	58%	
<b>Bilan comptable (€ par exploitation)</b>																									
Capitaux totaux (€)	312 600	500 000	617 200	866 200	1 385 300	2 024 600	5 643 200	596 000	209 400	347 900	474 800	737 300	1 195 300	1 822 500	3 195 400	672 300	275 500	397 000	512 900	764 400	1 226 100	1 845 300	3 715 500	644 800	
* Terres agricoles, cultures permanentes (€)	105 200	171 400	192 200	275 000	403 800	638 800	2 298 900	203 600	76 000	128 000	173 400	261 100	436 700	657 600	1 297 600	249 000	94 700	142 000	178 500	264 000	431 300	655 500	1 510 300	232 600	
* Bâtiments (€)	65 700	83 700	109 100	161 700	263 900	312 800	857 100	107 200	39 800	52 800	72 600	106 500	152 400	217 900	372 200	92 900	56 400	62 700	82 400	118 100	170 500	228 600	475 200	98 100	
* Matériel (€)	35 500	62 100	82 600	105 000	150 600	217 700	613 400	70 400	20 100	34 200	50 500	67 500	89 300	116 400	201 000	56 300	30 000	43 200	59 100	75 400	99 200	127 800	288 600	61 400	
* Frais d'établissement et quotas (€)	4 900	12 700	29 300	59 800	210 300	249 400	145 900	25 200	7 700	16 900	33 300	115 400	266 500	518 700	598 300	102 900	5 900	15 500	32 300	103 700	257 400	488 300	502 200	74 900	
Dettes totales (€)	23 100	77 400	165 100	241 700	462 300	562 600	959 200	109 300	12 100	37 600	81 700	159 100	325 700	503 800	686 500	134 700	19 100	50 400	104 000	176 500	347 800	510 400	744 400	125 900	
<b>Investissements</b>																									
Investissement brut / Production + AD (%)	12%	14%	16%	17%	14%	14%	7%	13%	9%	13%	14%	15%	19%	21%	15%	16%	11%	14%	15%	16%	18%	20%	12%	15%	
Investissement brut (€)	7 000	18 700	33 700	53 300	65 700	92 400	147 700	22 700	3 500	9 800	16 100	26 600	48 300	71 600	115 500	23 300	5 800	12 700	20 800	32 200	51 100	74 000	122 300	23 000	
* Terres agricoles, cult. permanentes (€)	500	1 100	2 800	4 500	4 800	2 500	3 800	2 100	300	600	1 900	2 700	4 000	11 500	9 200	4 200	400	800	2 100	3 100	5 500	10 500	14 200	2 300	
* Frais d'établissement et quotas (€)	0	100	700	1 800	5 300	16 100	5 300	700	-200	600	1 100	1 400	1 100	33 000	24 000	4 000	-100	400	1 000	3 600	10 300	20 400	27 100	3 000	
* Bâtiment (€)	3 000	6 400	11 800	23 100	20 400	22 800	35 400	8 100	2 400	3 400	4 000	7 800	12 200	15 100	40 300	6 900	2 700	4 400	6 100	11 000	13 500	15 900	39 300	7 300	
* Matériel (€)	4 200	11 400	18 900	24 000	32 900	44 500	74 600	12 200	2 400	5 700	9 100	12 100	18 000	21 900	31 200	9 800	3 600	7 500	11 700	14 600	20 400	24 500	40 400	10 600	

## Royaume-Uni (Sud Ouest) - Caractéristiques moyennes des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées					Spécialisées					Ensemble							
	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total
	950	2 090	2 250	2 330	1 610	10 300	3 200	2 670	1 730	1 990	2 800	12 390	3 200	2 670	1 730	1 990	2 800	12 390
Nombre d'exploitations						2 090	2 250	2 330	1 610	1 700	2 410	10 300	3 200	2 670	1 730	1 990	2 800	12 390
Unité de travail agricole (UTA) totales	1,64	2,81	1,50	1,69	2,13	2,34	3,49	2,24	2,24	2,24	2,24	2,24	1,54	1,75	2,22	2,55	3,75	2,34
UTA familiales	1,46	1,48	1,32	1,48	1,55	1,60	1,62	1,51	1,51	1,51	1,51	1,51	1,36	1,47	1,56	1,60	1,59	1,50
UTA salariées / UTA totales (%)	11%	47%	13%	12%	27%	32%	54%	33%	33%	33%	33%	33%	12%	16%	30%	37%	58%	3,6%
<b>Superficie agricole et assolement</b>																		
Superficie agricole utile (SAU en ha)	80	177	47	61	81	94	144	86	86	86	86	86	57	71	83	122	179	101
* SAU en propriété (%)	56%	44%	66%	64%	61%	58%	64%	63%	63%	63%	63%	63%	62%	58%	64%	50%	57%	57%
Superficie fourragère principale (SFP en ha)	70	117	44	59	69	83	118	75	75	75	75	75	51	68	71	98	126	82
* Prairies permanentes (ha)	57	83	35	46	41	41	50	43	43	43	43	43	42	54	42	56	55	50
* Prairies temporaires (ha)	12	26	7	11	24	33	47	24	24	24	24	24	9	12	24	34	48	24
* Maïs fourrage (ha)	0	5	0	1	4	5	16	5	5	5	5	5	0	1	4	5	17	5
SFP / SAU (%)	87%	66%	93%	96%	86%	87%	82%	87%	87%	87%	87%	87%	90%	96%	85%	81%	71%	81%
<b>Cheptel et intensification</b>																		
UGB herbivores	95	175	69	105	131	175	278	153	153	153	153	153	77	116	134	187	281	157
UGB herbivores / ha de SFP	1,4	1,5	1,6	1,8	1,9	2,1	2,4	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,5	1,7	1,9	1,9	2,2	1,9
Vaches laitières	30	77	39	65	86	120	196	102	102	102	102	102	37	65	87	121	191	98
Vaches laitières / UGB Bovines (%)	45%	54%	63%	68%	68%	70%	73%	70%	70%	70%	70%	70%	57%	66%	67%	67%	70%	67%
<b>Production laitière (en volume) et productivité du travail</b>																		
Production laitière par exploitation (kg/an)	155 200	516 000	206 300	406 300	591 900	835 900	1 554 100	729 500	729 500	729 500	729 500	729 500	191 100	404 300	594 300	835 200	1 509 800	693 400
Production laitière par UTA (kg par an)	94 700	183 600	137 500	240 400	277 900	357 200	445 300	325 600	325 600	325 600	325 600	325 600	124 100	231 000	267 700	327 500	402 600	296 300
Production laitière par vache laitière (kg/an)	5 200	6 700	5 200	6 300	6 900	7 000	7 900	7 100	7 100	7 100	7 100	7 100	5 200	6 300	6 800	6 900	7 900	7 100
Production laitière par ha de SFP (kg/an)	2 200	4 400	4 700	6 900	8 500	10 100	13 200	9 700	9 700	9 700	9 700	9 700	3 700	5 900	8 400	8 500	12 000	8 500
<b>Spécialisation agricole (part de la production agricole totale, hors aides directes)</b>																		
Production animale (%)	84%	72%	92%	94%	90%	92%	89%	91%	91%	91%	91%	91%	89%	92%	90%	88%	84%	87%
* Production de lait (%)	39%	45%	74%	78%	78%	81%	80%	79%	79%	79%	79%	79%	61%	72%	73%	75%	73%	72%
* Production de viande bovine (%)	24%	14%	14%	11%	12%	10%	7%	9%	9%	9%	9%	18%	7%	12%	11%	11%	8%	10%
* Production ovins-caprins (%)	13%	5%	3%	4%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	7%	7%	6%	1%	1%	1%	2%
* Production de porcs et volailles (%)	6%	7%	0%	1%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	2%	2%	2%	3%	0%	2%	2%
Production végétale (%)	11%	20%	5%	3%	7%	7%	9%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	4%	7%	9%	13%	10%
Autre production brute (%)	6%	8%	4%	3%	2%	1%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	5%	4%	2%	3%	3%	3%
<b>Produits par tonne de lait (euros)</b>																		
Produit lait (€)			258	255	259	260	263	260	260	260	260	260						
Produit viande bovine (€)			50	35	39	31	25	31	31	31	31	31						
Produit végétaux (€)			1	-1	7	7	9	6	6	6	6	6						
Aides directes (€)			38	23	28	23	19	22	22	22	22	22						
Autres produits (€)			25	24	10	8	12	13	13	13	13	13						

## Royaume-Uni (Sud Ouest) - Résultats économiques moyens des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées				Spécialisées				Ensemble						
	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	
	Résultats économiques (euros par exploitation)													Total	
Production agricole totale (€)	94 700				72 100	132 000	197 200	267 900	511 900	239 900	142 500	209 700	287 900	545 600	249 400
Valeur ajoutée brute (€)	15 600				17 500	41 300	64 800	86 600	188 900	81 600	43 400	72 100	96 500	191 600	82 400
Excédent brut d'exploitation (€)	31 900				21 100	45 500	67 500	87 800	168 700	79 300	49 600	73 600	100 700	174 400	82 700
Résultat courant avant impôt (€)	20 000				11 400	29 100	43 800	55 900	107 900	50 300	31 900	47 800	65 300	107 600	51 900
Cash flow 2 (€)	27 700				16 500	21 000	26 000	51 700	88 200	41 500	23 200	29 900	58 400	81 700	42 100
<b>Poids des charges (euros par tonne de lait)</b>															
<b>Charges totales</b>					317	265	269	261	258	265					
Charges opérationnelles (hors aliments auto-utilisés)					140	125	120	119	115	119					
* Aliments pour herbivores (hors auto-utilisé)					76	69	65	65	62	65					
* Autres frais spécifiques d'élevage					46	36	33	33	31	33					
* Intants liés aux surfaces (engrais, phytos, semences)					16	16	20	19	18	18					
* Autres charges opérationnelles					3	3	3	3	4	3					
Charges de structure					177	140	149	142	143	145					
* Frais mécanisation					68	56	55	50	48	52					
* Frais bâtiments					14	14	11	12	15	14					
* Ferraillage					18	17	17	20	15	17					
* Impôts et taxes					1	1	1	1	0	1					
* Salaires payés					19	12	22	21	31	25					
* Frais financiers					12	10	14	13	11	12					
* Autres charges de structures					44	31	29	26	22	26					
<b>Productivité du travail, efficacité économique et rémunération du travail</b>															
(Production agricole + Aides directes) / UTA (€)	70 300				53 300	83 600	100 300	122 800	155 000	114 400	88 500	102 100	123 900	156 500	115 900
Charges opérationnelles / Production agricole + AD	34%				36%	36%	33%	35%	33%	34%	35%	33%	32%	33%	33%
Charges de structure / Production agricole + AD	43%				46%	40%	41%	41%	41%	41%	45%	41%	42%	43%	42%
EBE / Production agricole + AD	28%				29%	26%	32%	32%	31%	31%	27%	32%	32%	30%	30%
EBE / UTA Familiale (€)	21 900				16 000	30 800	43 600	54 900	104 200	52 500	33 700	47 200	63 000	109 700	55 100
RCAI / UTA Familiale (€)	13 700				8 700	19 600	28 300	34 900	66 600	33 300	21 700	30 700	40 800	67 700	34 600
Cash Flow 2 / UTA Familiale (€)	18 900				12 500	14 200	16 700	32 300	54 400	27 500	15 800	19 200	36 500	51 400	28 100
<b>Poids des aides directes</b>															
Aides directes (AD) (€)	20 700				7 800	9 300	16 300	19 400	29 000	16 300	12 300	16 800	28 000	41 400	21 800
Aides directes / UTA (€)	12 600				5 200	5 500	7 700	8 300	8 300	7 300	7 100	7 600	11 000	11 000	9 300
Aides directes / ha de SAU (€)	257				166	152	201	205	201	190	204	202	231	232	215
Aides directes / RCAI (%)	103%				68%	32%	37%	35%	27%	32%	83%	39%	43%	38%	42%
<b>Bilan comptable (€ par exploitation)</b>															
Capitaux totaux (€)	474 800				1 163 800	433 400	615 000	866 700	1 015 000	960 400	644 800	921 000	1 099 700	1 934 300	994 800
* Terres agricoles, cultures permanentes (€)	281 800				615 200	280 300	336 800	486 700	514 100	489 900	280 800	524 600	542 600	895 400	511 100
* Bâtiments (€)	10 600				38 200	5 200	12 400	11 700	29 900	28 300	6 800	14 500	15 200	34 500	29 900
* Matériel (€)	35 700				128 900	28 800	50 400	73 000	79 600	75 400	30 800	54 800	97 600	169 800	84 500
* Frais d'établissement et quotas (€)	43 100				132 300	46 600	101 400	118 400	187 000	176 600	100 100	124 000	188 800	391 500	169 100
Dettes totales (€)	40 600				167 200	48 200	75 400	145 100	224 600	170 100	46 000	83 200	212 600	374 400	169 600
<b>Investissements</b>															
Investissement brut / Production + AD (%)	-3%				13%	7%	15%	19%	22%	17%	3%	16%	18%	21%	16%
Investissement brut (€)	-4 000				46 000	5 600	21 800	40 600	63 300	43 500	2 800	24 200	41 600	67 900	94 600
* Terres agricoles, cult. permanentes (€)	-1 400				2 000	400	1 700	10 700	14 900	5 600	-100	2 700	10 400	10 700	5 000
* Frais d'établissement et quotas (€)	-6 500				7 600	-1 200	7 900	10 800	15 200	13 600	-2 800	7 500	10 600	19 600	12 600
* Bâtiment (€)	5 000				10 200	1 500	1 500	3 300	10 300	8 500	2 600	2 700	3 700	10 500	23 600
* Matériel (€)	7 900				31 900	5 800	10 700	14 600	15 500	14 200	6 400	13 300	15 700	19 600	32 500

## Danemark - Caractéristiques moyennes des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées					Spécialisées					Ensemble								
	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	
	540					1 050	1 100	1 410	1 240	1 580	1 070	6 390	1 640	1 590	1 410	1 650	1 150	7 440	
Nombre d'exploitations																			
Unité de travail agricole (UTA) totales	1,56					2,32	1,10	1,46	1,80	2,12	2,96	1,86	1,25	1,52	1,92	2,16	3,22	1,93	
UTA familiales	1,30					1,32	1,06	1,16	1,29	1,30	1,37	1,23	1,14	1,18	1,29	1,30	1,38	1,25	
UTA salariées / UTA totales (%)	17%					43%	4%	20%	29%	38%	54%	34%	9%	22%	33%	40%	57%	35%	
<b>Superficie agricole et assolement</b>																			
Superficie agricole utile (SAU en ha)	61					117	32	65	90	113	157	90	41	68	98	116	177	94	
* SAU en propriété (%)	80%					73%	84%	73%	67%	71%	66%	70%	82%	74%	67%	71%	66%	71%	
Superficie fourragère principale (SFP en ha)	14					35	21	40	58	79	108	60	19	39	59	79	107	57	
* Prairies permanentes (ha)	5					8	5	7	9	13	14	9	5	7	10	12	14	9	
* Prairies temporaires (ha)	6					9	9	15	20	25	29	20	8	14	19	25	28	18	
* Maïs fourrage (ha)	0					9	2	7	14	19	38	15	1	7	15	19	38	14	
SFP / SAU (%)	23%					30%	67%	61%	65%	70%	69%	67%	46%	57%	60%	68%	61%	60%	
<b>Chopetel et intensification</b>																			
UGB herbivores	44					91	52	90	126	171	247	135	49	89	125	171	250	128	
UGB herbivores / ha de SFP	3,2					2,6	2,4	2,3	2,2	2,2	2,3	2,2	2,6	2,3	2,1	2,2	2,3	2,3	
Vaches laitières	21					52	31	55	78	109	157	84	27	55	77	108	159	80	
Vaches laitières / UGB Bovines (%)	47%					58%	59%	61%	62%	64%	64%	63%	55%	61%	62%	63%	63%	62%	
<b>Production laitière (en volume) et productivité du travail</b>																			
Production laitière par exploitation (kg/an)	127 000					386 100	197 300	395 000	594 900	841 500	1 287 300	649 200	174 300	395 600	591 700	840 400	1 292 500	611 600	
Production laitière par UTA (kg par an)	81 400					166 400	179 400	270 600	330 500	396 900	434 900	349 000	139 400	260 200	308 200	389 100	401 400	316 900	
Production laitière par vache laitière (kg/an)	6 200					7 400	6 400	7 200	7 700	7 700	8 200	7 700	6 400	7 200	7 700	7 800	8 200	7 700	
Production laitière par ha de SFP (kg/an)	9 200					11 100	9 300	10 000	10 200	10 600	11 900	10 700	9 200	10 200	10 100	10 700	12 100	10 800	
<b>Spécialisation agricole (part de la production agricole totale, hors aides directes)</b>																			
Production animale (%)	69%					71%	92%	90%	91%	93%	92%	92%	83%	88%	88%	92%	87%	88%	
* Production de lait (%)	36%					41%	81%	81%	83%	84%	83%	83%	62%	76%	76%	81%	75%	76%	
* Production de viande bovine (%)	10%					5%	11%	8%	8%	7%	7%	8%	10%	7%	7%	7%	7%	7%	
* Production ovins-caprins (%)	0%					0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
* Production de porcs et volailles (%)	18%					22%	1%	0%	0%	2%	1%	1%	8%	3%	4%	4%	5%	4%	
Production végétale (%)	25%					23%	7%	9%	8%	5%	6%	7%	14%	10%	11%	6%	10%	9%	
Autre production brute (%)	6%					6%	1%	2%	1%	2%	2%	2%	3%	2%	1%	2%	3%	2%	
<b>Produits par tonne de lait (euros)</b>																			
Produit lait (€)							3,25	3,39	3,36	3,34	3,27	3,32							
Produit viande bovine (€)							43	32	31	30	29	31							
Produit végétaux (€)							15	26	20	13	16	17							
Aides directes (€)							40	47	46	39	37	40							
Autres produits (€)							8	10	6	14	13	11							

## Danemark - Résultats économiques moyens des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées					Spécialisées					Ensemble									
	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total		
	Résultats économiques (euros par exploitation)																			
Production agricole totale (€)	115 300					310 600	79 500	164 600	241 700	336 100	407	406	505 100	260 300	91 300	175 900	261 500	347 700	563 300	267 500
Valeur ajoutée brute (€)	26 500					89 900	23 800	57 900	80 400	124 800	141	142	180 600	91 900	24 700	61 800	86 300	127 600	192 700	91 600
Excédent brut d'exploitation (€)	36 900					87 600	28 800	65 400	88 800	127 300	29	29	172 800	95 500	31 500	68 600	93 000	129 300	179 800	94 400
Résultat courant avant impôt (€)	1 200					-3 000	8 800	20 000	13 000	19 600	6	6	21 800	16 800	6 300	19 300	12 600	18 000	14 100	14 000
Cash flow 2 (€)	28 600					44 800	32 300	22 800	49 200	49 000	7	7	78 000	44 800	31 100	24 400	56 700	56 800	63 100	44 800
<b>Poids des charges (euros par tonne de lait)</b>																				
Charges totales							386	405	418	407	407	406	407	407						
Charges opérationnelles (hors aliments auto-utilisés)							155	148	142	141	141	142	142	143						
* Aliments pour herbivores (hors auto-utilisé)							92	87	84	84	84	88	88	86						
* Autres frais spécifiques d'élevage							33	29	30	29	29	29	29	29						
* Intants liés aux surfaces (engrais, phyto, semences)							23	26	23	20	20	19	21	21						
* Autres charges opérationnelles							7	6	4	8	6	6	6	7						
Charges de structure							231	257	275	266	264	264	264	264						
* Frais mécanisation							87	87	93	91	86	86	89	89						
* Frais bâtiments							28	27	25	24	22	22	24	24						
* Ferraillage							7	15	18	14	17	20	17	17						
* Impôts et taxes							7	7	6	6	6	5	6	6						
* Salaires payés							8	21	25	30	38	29	38	29						
* Frais financiers							54	67	77	77	71	72	71	72						
* Autres charges de structures							41	32	30	25	22	22	27	27						
<b>Productivité du travail, efficacité économique et rémunération du travail</b>																				
(Production agricole + Aides directes) / UTA (€)	87 200					150 400	79 500	125 500	149 300	173 900	186 600	186 600	154 100	82 700	128 600	151 500	176 700	191 700	153 100	
Charges opérationnelles / Production agricole + AD	36%					37%	35%	32%	31%	32%	33%	33%	32%	35%	33%	32%	33%	34%	33%	
Charges de structure / Production agricole + AD	59%					60%	52%	55%	61%	61%	61%	61%	60%	55%	56%	61%	61%	62%	60%	
EBE / Production agricole + AD	27%					25%	33%	36%	33%	35%	31%	31%	33%	30%	33%	32%	34%	29%	32%	
EBE / UTA Familiale (€)	28 400					66 400	27 200	56 300	68 800	97 900	126 100	77 700	77 700	27 600	58 200	72 100	99 500	130 300	75 500	
RCAI / UTA Familiale (€)	900					-2 200	8 300	17 200	10 100	15 100	15 900	13 700	13 700	5 500	16 300	9 800	13 900	10 200	11 200	
Cash Flow 2 / UTA Familiale (€)	22 000					33 900	30 500	19 600	37 700	37 700	57 000	36 400	36 400	27 300	20 700	43 900	43 700	45 800	35 800	
<b>Poids des aides directes</b>																				
Aides directes (AD) (€)	20 800					38 200	7 900	18 600	27 100	32 400	47 100	26 200	26 200	12 100	19 600	29 300	33 900	54 000	28 000	
Aides directes / UTA (€)	13 300					16 500	7 200	12 800	15 000	15 300	15 900	14 100	14 100	9 700	12 900	15 300	15 700	16 800	14 500	
Aides directes / ha de SAU (€)	341					327	250	285	301	287	300	291	291	294	287	300	292	306	297	
Aides directes / RCAI (%)	1798%					-1293%	90%	93%	208%	165%	216%	156%	156%	192%	102%	232%	188%	383%	199%	
<b>Bilan comptable (€ par exploitation)</b>																				
Capitaux totaux (€)	849 100					1 738 800	468 700	881 400	1 318 800	1 824 100	2 510 900	1 381 100	1 381 100	593 400	936 500	1 417 500	1 882 000	2 810 900	1 432 100	
* Terres agricoles, cultures permanentes (€)	169 700					318 200	83 800	156 300	190 600	267 200	313 900	202 000	202 000	112 000	169 100	213 700	274 500	379 800	218 600	
* Bâtiments (€)	419 200					786 800	201 800	378 800	528 100	788 700	1 061 200	584 300	584 300	273 100	403 600	577 900	816 200	1 192 700	613 200	
* Matériel (€)	60 800					147 600	27 100	59 600	119 000	169 500	235 500	120 000	120 000	38 200	68 600	123 100	175 700	262 900	124 000	
* Frais d'établissement et quotas (€)	46 800					172 500	80 500	173 000	273 700	365 100	532 000	279 900	279 900	69 400	174 500	274 100	365 700	536 800	264 600	
Dettes totales (€)	329 400					989 000	168 000	443 100	854 700	1 235 200	1 783 500	879 700	879 700	220 900	478 600	908 100	1 268 300	1 982 800	895 300	
<b>Investissements</b>																				
Investissement brut / Production + AD (%)	-18%					22%	4%	20%	51%	41%	28%	34%	34%	-5%	25%	49%	40%	27%	32%	
Investissement brut (€)	-23 800					77 700	3 200	36 900	136 700	151 300	157 200	97 200	97 200	-5 700	48 100	143 500	154 100	166 300	94 400	
* Terres agricoles, cult. permanentes (€)	7 000					16 700	7 100	26 100	26 900	62 100	19 100	30 400	30 400	7 100	24 000	27 500	58 200	25 800	28 400	
* Frais d'établissement et quotas (€)	-39 700					-4 800	-7 500	0	26 200	35 900	45 300	19 700	19 700	-18 100	2 800	28 700	36 600	42 700	16 200	
* Bâtiment (€)	2 100					32 900	1 100	2 600	35 900	21 200	48 400	20 700	20 700	1 500	8 900	40 800	25 100	46 800	22 400	
* Matériel (€)	16 600					39 000	4 700	9 700	36 900	31 100	45 800	25 100	25 100	8 600	13 200	37 800	33 400	52 700	27 100	

## Pays-Bas - Caractéristiques moyennes des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées				Spécialisées				Ensemble						
	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T >	Total	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T >	Total	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T >	Total
	1 590	800	3 260	4 570	6 750	3 780	3 940	1 810	20 850	6 160	7 550	4 340	4 160	1 890	24 110
<b>Emplois</b>															
Unité de travail agricole (UTA) totales	1,58	2,06	1,90	1,19	1,49	1,78	2,14	2,57	1,69	1,29	1,55	1,87	2,15	2,53	1,72
UTA familiales	1,40	1,89	1,71	1,18	1,41	1,60	1,92	1,97	1,54	1,23	1,46	1,68	1,94	1,93	1,56
UTA salariées / UTA totales (%)	11%	8%	10%	1%	6%	10%	10%	23%	9%	5%	6%	10%	10%	24%	9%
<b>Superficie agricole et assolement</b>															
Superficie agricole utile (SAU) en ha	29	38	47	22	37	49	66	94	46	24	37	52	68	97	46
* SAU en propriété (%)	61%	48%	52%	66%	59%	61%	69%	66%	64%	64%	58%	59%	66%	67%	63%
Superficie fourragère principale (SFP en ha)	20	33	33	22	35	46	60	87	43	21	34	47	59	87	42
* Prairies permanentes (ha)	15	20	23	19	29	37	46	68	35	18	28	37	45	69	33
* Prairies temporaires (ha)	0	2	2	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	2	1
* Maïs fourrage (ha)	4	10	8	2	5	8	13	16	7	3	6	9	13	15	8
SFP / SAU (%)	70%	87%	70%	99%	95%	94%	91%	92%	94%	90%	94%	91%	87%	90%	90%
<b>Chopetel et intensification</b>															
UGB herbivores	46	80	78	42	78	114	148	244	104	43	79	114	148	243	101
UGB herbivores / ha de SFP	2,3	2,4	2,3	1,9	2,3	2,5	2,5	2,8	2,4	2,0	2,3	2,4	2,5	2,8	2,4
Vaches laitières	29	52	52	29	55	81	105	174	74	29	54	81	105	173	71
Vaches laitières / UGB Bovines (%)	68%	71%	70%	70%	71%	72%	72%	72%	71%	70%	71%	72%	72%	72%	71%
<b>Production laitière (en volume) et productivité du travail</b>															
Production laitière par exploitation (kg/an)	188 900	365 000	369 200	189 300	389 800	590 400	819 400	1 334 900	544 500	189 200	387 200	591 200	820 200	1 322 200	520 900
Production laitière par UTA (kg par an)	119 600	177 200	194 300	159 000	261 600	331 700	382 900	519 400	322 200	146 600	249 800	316 200	381 500	522 600	302 800
Production laitière par vache laitière (kg/an)	6 600	7 000	7 100	6 500	7 100	7 300	7 800	7 700	7 400	6 500	7 100	7 300	7 800	7 700	7 400
Production laitière par ha de SFP (kg/an)	9 300	11 000	11 100	8 700	11 300	12 800	13 700	15 400	12 600	8 900	11 200	12 500	13 800	15 200	12 500
<b>Spécialisation agricole (part de la production agricole totale, hors aides directes)</b>															
Production animale (%)	71%	92%	79%	95%	93%	94%	93%	93%	93%	85%	93%	91%	90%	91%	91%
* Production de lait (%)	41%	39%	40%	83%	83%	84%	85%	86%	84%	66%	75%	71%	81%	84%	76%
* Production de viande bovine (%)	4%	4%	4%	9%	7%	7%	7%	6%	7%	7%	7%	6%	7%	6%	7%
* Production ovins-caprins (%)	6%	2%	2%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	3%	1%	0%	0%	0%	1%
* Production de porcs et volailles (%)	18%	44%	32%	1%	2%	1%	1%	1%	1%	8%	10%	14%	2%	1%	7%
Production végétale (%)	16%	4%	15%	1%	1%	2%	2%	2%	2%	7%	2%	5%	5%	4%	4%
Autre production brute (%)	13%	4%	6%	4%	6%	5%	4%	5%	5%	8%	5%	4%	5%	5%	5%
<b>Produits par tonne de lait (euros)</b>															
Produit lait (€)				322	326	322	319	338	325						
Produit viande bovine (€)				37	28	29	27	24	28						
Produit végétaux (€)				2	2	5	7	7	5						
Aides directes (€)				27	15	16	13	13	15						
Autres produits (€)				27	33	26	20	24	26						

## Pays-Bas - Résultats économiques moyens des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées					Spécialisées					Ensemble								
	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	300 T <	300-500 T	500-700 T	700-1000 T	> 1000 T	Total	
	Résultats économiques (euros par exploitation)																		
Production agricole totale (€)	143 000	292 800	73 800	307 700	526 200	210 100	91 500	167 300	269 900	321 400	530 700	221 300	91 500	167 300	269 900	321 400	530 700	221 300	
Valeur ajoutée brute (€)	33 900	94 100	152 500	226 600	251 800	90 600	26 000	65 900	105 700	145 600	253 700	91 300	26 000	65 900	105 700	145 600	253 700	91 300	
Excédent brut d'exploitation (€)	39 800	91 700	62 500	94 100	247 900	92 200	29 700	66 900	107 600	148 500	249 900	93 000	29 700	66 900	107 600	148 500	249 900	93 000	
Résultat courant avant impôt (€)	10 000	29 700	63 900	96 400	113 800	40 500	10 800	28 500	43 800	67 500	111 700	39 900	10 800	28 500	43 800	67 500	111 700	39 900	
Cash flow 2 (€)	24 300	-5 000	6 700	24 200	121 000	33 400	11 200	21 200	28 500	53 600	134 200	34 400	11 200	21 200	28 500	53 600	134 200	34 400	
<b>Charges totales</b>																			
Charges opérationnelles (hors aliments auto-utilisés)			326	329	312	319													
* Aliments pour herbivores (hors auto-utilisé)			106	106	107	107													
* Autres frais spécifiques d'élevage			59	60	65	61													
* Intants liés aux surfaces (engrais, phyto, semences)			23	24	25	24													
* Autres charges opérationnelles			15	15	13	15													
Charges de structure			13	10	8	7													
* Frais mécanisation			79	72	76	72													
* Frais bâtiments			25	23	22	23													
* Ferraillage			35	25	23	17													
* Impôts et taxes			9	7	6	6													
* Salaires payés			1	5	6	7													
* Frais financiers			29	42	50	44													
* Autres charges de structures			57	46	31	39													
<b>Productivité du travail, efficacité économique et rémunération du travail</b>																			
(Production agricole + Aides directes) / UTA (€)	99 200	145 300	66 400	106 200	132 500	129 100	76 600	111 700	149 700	154 500	216 500	133 700	76 600	111 700	149 700	154 500	216 500	133 700	
Charges opérationnelles / Production agricole + AD	39%	44%	27%	26%	27%	27%	32%	29%	32%	28%	27%	29%	32%	29%	32%	28%	27%	29%	
Charges de structure / Production agricole + AD	53%	45%	54%	56%	51%	53%	55%	53%	51%	51%	51%	52%	55%	53%	51%	51%	51%	52%	
EBE / Production agricole + AD	25%	31%	32%	40%	41%	42%	30%	39%	38%	45%	46%	40%	30%	39%	38%	45%	46%	40%	
EBE / UTA Familiale (€)	28 400	48 500	22 200	45 300	60 300	59 900	24 100	45 800	64 000	76 500	129 500	59 600	24 100	45 800	64 000	76 500	129 500	59 600	
RCAI / UTA Familiale (€)	7 100	15 700	9 400	20 100	23 800	26 300	8 800	19 500	26 100	34 800	57 900	25 600	8 800	19 500	26 100	34 800	57 900	25 600	
Cash Flow 2 / UTA Familiale (€)	17 400	-2 600	5 700	17 200	15 100	21 700	9 100	14 500	17 000	27 600	69 500	22 000	9 100	14 500	17 000	27 600	69 500	22 000	
<b>Poids des aides directes</b>																			
Aides directes (AD) (€)	13 700	6 600	5 800	9 300	10 400	8 100	7 300	5 900	9 900	10 900	16 900	8 700	7 300	5 900	9 900	10 900	16 900	8 700	
Aides directes / UTA (€)	8 600	3 200	4 300	3 900	5 200	4 800	5 700	3 800	5 300	5 100	6 700	5 100	5 700	3 800	5 300	5 100	6 700	5 100	
Aides directes / ha de SAU (€)	474	174	235	158	190	176	309	160	190	159	175	188	309	160	190	159	175	188	
Aides directes / RCAI (%)	137%	22%	47%	20%	25%	20%	68%	21%	23%	16%	15%	22%	68%	21%	23%	16%	15%	22%	
<b>Bilan comptable (€ par exploitation)</b>																			
Capitaux totaux (€)	1 232 600	2 130 200	903 900	1 647 400	2 415 800	2 299 000	987 900	1 698 600	2 534 400	3 467 000	5 584 500	2 275 500	987 900	1 698 600	2 534 400	3 467 000	5 584 500	2 275 500	
* Terres agricoles, cultures permanentes (€)	538 500	644 100	409 100	593 300	859 300	829 400	442 200	598 700	903 300	1 253 000	1 859 400	824 900	442 200	598 700	903 300	1 253 000	1 859 400	824 900	
* Bâtiments (€)	134 300	275 900	55 500	108 100	159 400	150 600	75 600	125 900	195 400	223 700	394 600	163 400	75 600	125 900	195 400	223 700	394 600	163 400	
* Matériel (€)	36 100	60 700	21 200	45 000	72 900	69 700	25 000	46 700	79 200	122 500	171 700	69 800	25 000	46 700	79 200	122 500	171 700	69 800	
* Frais d'établissement et quotas (€)	383 300	763 900	333 900	738 200	1 102 500	1 040 200	346 500	740 900	1 115 000	1 567 800	2 001 200	1 040 200	346 500	740 900	1 115 000	1 567 800	2 001 200	1 040 200	
Dettes totales (€)	299 600	544 500	124 800	391 100	696 000	591 000	169 500	407 400	716 200	896 600	1 809 700	596 000	169 500	407 400	716 200	896 600	1 809 700	596 000	
<b>Investissements</b>																			
Investissement brut / Production + AD (%)	5%	17%	11%	28%	31%	34%	9%	26%	26%	36%	44%	30%	9%	26%	26%	36%	44%	30%	
Investissement brut (€)	7 400	51 200	9 000	45 100	72 800	74 100	8 600	45 700	71 800	118 900	242 300	68 900	8 600	45 700	71 800	118 900	242 300	68 900	
* Terres agricoles, cult. permanentes (€)	600	2 300	-2 700	6 200	2 600	6 500	-1 800	5 800	2 100	11 900	25 600	5 800	-1 800	5 800	2 100	11 900	25 600	5 800	
* Frais d'établissement et quotas (€)	-3 100	4 000	5 000	21 800	34 600	32 300	3 300	19 900	33 500	48 000	97 700	29 000	3 300	19 900	33 500	48 000	97 700	29 000	
* Bâtiment (€)	3 300	34 800	2 400	9 200	18 700	18 800	2 700	11 900	18 200	27 300	71 500	18 000	2 700	11 900	18 200	27 300	71 500	18 000	
* Matériel (€)	5 300	8 000	3 200	7 100	14 900	14 900	3 700	7 200	15 500	30 200	41 400	14 400	3 700	7 200	15 500	30 200	41 400	14 400	

## Allemagne (Nord) - Caractéristiques moyennes des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées					Spécialisées					Ensemble							
	200 T <	200-300 T	300-500 T	500-700 T	> 700 T	Total	200 T <	200-300 T	300-500 T	500-700 T	> 700 T	Total	200 T <	200-300 T	300-500 T	500-700 T	> 700 T	Total
	5 770	1 590	1 450	470	9 460	9 460	2 660	2 300	5 460	2 050	2 170	14 640	8 430	3 890	6 920	2 520	2 350	24 100
Unité de travail agricole (UTA) totales	1,42	1,86	2,03	2,85		1,69	1,40	1,48	2,18	2,86	1,85	1,41	1,64	1,77	2,31	2,89	1,79	
UTA familiales	1,33	1,65	1,62	1,91		1,47	1,35	1,44	1,72	1,94	1,56	1,34	1,53	1,52	1,76	1,94	1,52	
UTA salariées / UTA totales (%)	6%	11%	21%	33%		13%	4%	3%	21%	32%	16%	6%	7%	15%	24%	33%	15%	
<b>Emplois</b>																		
<b>Superficie agricole et assolement</b>																		
Superficie agricole utile (SAU en ha)	51	81	89	134		68	34	52	92	120	70	45	64	72	100	124	69	
* SAU en propriété (%)	42%	34%	42%	32%		40%	46%	44%	39%	29%	38%	43%	39%	40%	38%	32%	39%	
Superficie fourragère principale (SFP en ha)	24	46	51	85		37	30	45	75	99	59	26	46	55	77	100	50	
* Prairies permanentes (ha)	16	28	32	57		24	22	36	41	63	42	18	32	39	54	63	35	
* Prairies temporaires (ha)	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
* Maïs fourrage (ha)	6	13	14	22		10	6	7	18	31	13	6	9	12	18	32	12	
SFP / SAU (%)	47%	57%	58%	63%		54%	86%	87%	82%	83%	84%	57%	72%	77%	77%	81%	72%	
<b>Chopet et intensification</b>																		
UGB herbivores	46	92	111	184		74	52	81	109	152	115	48	85	109	158	212	99	
UGB herbivores / ha de SFP	1,9	2,0	2,2	2,2		2,0	1,8	1,9	2,0	2,1	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0	2,1	2,0	
Vaches laitières	19	37	53	78		32	25	41	58	78	61	21	40	57	78	116	49	
Vaches laitières / UGB Bovines (%)	41%	41%	48%	42%		43%	48%	51%	53%	55%	53%	43%	47%	52%	50%	55%	50%	
<b>Production laitière (en volume) et productivité du travail</b>																		
Production laitière par exploitation (kg/an)	107 500	249 900	387 700	573 500		210 900	139 400	251 500	397 900	576 800	428 600	117 600	250 900	395 700	576 200	900 500	343 200	
Production laitière par UTA (kg par an)	75 700	134 400	191 000	201 200		124 800	99 600	170 000	234 000	264 600	231 700	83 400	153 000	223 600	249 400	311 600	191 700	
Production laitière par vache laitière (kg/an)	5 800	6 700	7 300	7 400		6 600	5 500	6 100	6 900	7 400	7 100	5 700	6 300	7 000	7 400	7 800	7 000	
Production laitière par ha de SFP (kg/an)	4 500	5 400	7 500	6 800		5 800	4 700	5 600	7 100	7 700	7 300	4 600	5 500	7 200	7 500	9 000	6 900	
<b>Spécialisation agricole (part de la production agricole totale, hors aides directes)</b>																		
Production animale (%)	68%	75%	80%	80%		74%	89%	91%	92%	93%	92%	72%	82%	88%	89%	91%	85%	
* Production de lait (%)	32%	38%	50%	49%		40%	74%	74%	76%	77%	76%	40%	54%	69%	69%	75%	63%	
* Production de viande bovine (%)	12%	14%	12%	16%		13%	16%	16%	14%	15%	14%	12%	15%	13%	14%	15%	14%	
* Production ovins-caprins (%)	0%	0%	0%	0%		0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
* Production de porcs et volailles (%)	24%	22%	18%	15%		20%	0%	1%	2%	0%	1%	19%	13%	6%	6%	1%	8%	
Production végétale (%)	23%	18%	14%	14%		19%	5%	5%	5%	4%	5%	20%	12%	8%	7%	6%	10%	
Autre production brute (%)	9%	8%	6%	7%		8%	6%	4%	3%	3%	3%	8%	6%	4%	4%	3%	5%	
<b>Produits par tonne de lait (euros)</b>																		
Produit lait (€)							275	279	284	285	284							
Produit viande bovine (€)							58	60	51	55	53							
Produit végétaux (€)							8	9	12	10	11							
Aides directes (€)							55	42	36	39	37							
Autres produits (€)							22	20	19	13	18							

## Allemagne (Nord) - Résultats économiques moyens des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées					Spécialisées					Ensemble								
	200 T <	200-300 T	300-500 T	500-700 T	> 700 T	Total	200 T <	200-300 T	300-500 T	500-700 T	> 700 T	Total	200 T <	200-300 T	300-500 T	500-700 T	> 700 T	Total	
	Résultats économiques (euros par exploitation)																		
Production agricole totale (€)	96 500	181 600	224 700	335 900		148 800	52 100	95 100	148 500	216 600	336 400	159 800	82 400	130 300	164 500	238 800	343 400	155 500	
Valeur ajoutée brute (€)	15 300	37 500	54 500	83 100		30 700	8 900	23 200	36 200	58 400	97 400	41 300	13 300	29 000	40 000	63 000	100 200	37 200	
Excédent brut d'exploitation (€)	28 500	60 000	74 300	107 200		47 200	15 900	33 200	47 900	75 300	115 500	53 600	24 500	44 200	53 400	81 300	118 600	51 100	
Résultat courant avant impôt (€)	12 000	29 300	40 200	62 000		23 300	6 100	12 900	22 800	40 600	63 300	26 700	10 200	19 500	26 400	44 600	65 400	25 300	
Cash flow 2 (€)	16 200	23 300	52 000	75 900		27 400	14 900	19 000	31 900	38 800	85 400	35 600	15 800	20 700	36 100	45 700	85 900	32 400	
<b>Poids des charges (euros par tonne de lait)</b>																			
<b>Charges totales</b>							378	361	349	341	329	344							
Charges opérationnelles (hors aliments auto-utilisés)							131	128	132	135	128	131							
* Aliments pour herbivores (hors auto-utilisé)							67	68	68	63	67	67							
* Autres frais spécifiques d'élevage							30	27	32	37	35	33							
* Intants liés aux surfaces (engrais, phyto, semences)							30	27	26	27	23	26							
* Autres charges opérationnelles							4	7	6	8	3	5							
Charges de structure							247	233	217	206	202	213							
* Frais mécanisation							97	94	86	83	82	85							
* Frais bâtiments							21	22	16	15	14	16							
* Ferraillage							36	37	41	38	44	41							
* Impôts et taxes							8	6	4	4	3	4							
* Salaires payés							5	4	9	12	16	11							
* Frais financiers							15	20	18	17	13	16							
* Autres charges de structures							66	51	43	37	30	40							
<b>Productivité du travail, efficacité économique et rémunération du travail</b>																			
(Production agricole + Aides directes) / UTA (€)	78 600	111 200	123 300	131 400		100 000	42 600	71 300	95 700	109 800	128 100	95 000	67 500	89 500	102 300	114 500	129 500	96 700	
Charges opérationnelles / Production agricole + AD	35%	38%	35%	35%		35%	30%	31%	32%	32%	32%	32%	34%	35%	33%	33%	32%	33%	
Charges de structure / Production agricole + AD	50%	46%	46%	46%		48%	58%	55%	53%	50%	50%	52%	51%	50%	51%	49%	50%	50%	
EBE / Production agricole + AD	26%	29%	30%	29%		28%	27%	31%	29%	31%	32%	30%	26%	26%	30%	31%	32%	30%	
EBE / UTA Familiale (€)	21 400	36 400	45 900	56 100		32 100	11 800	23 100	32 100	43 800	59 600	34 400	18 300	28 900	35 200	46 200	61 200	33 600	
RCAI / UTA Familiale (€)	9 000	17 700	24 800	32 500		15 800	4 500	8 900	15 300	23 600	32 600	17 100	7 600	12 800	17 400	25 300	33 700	16 700	
Cash Flow 2 / UTA Familiale (€)	12 200	14 100	32 100	39 700		18 600	11 000	13 200	21 400	22 600	44 000	22 800	11 800	13 500	23 800	26 000	44 300	21 300	
<b>Poids des aides directes</b>																			
Aides directes (AD) (€)	15 100	25 100	25 700	38 600		20 200	7 600	10 500	14 200	22 700	29 900	15 900	12 800	16 500	16 600	25 700	31 000	17 600	
Aides directes / UTA (€)	10 700	13 500	12 600	13 500		11 900	5 400	7 100	8 300	10 400	10 400	8 600	9 100	10 000	9 400	11 100	10 700	9 800	
Aides directes / ha de SAU (€)	300	311	288	287		297	222	203	211	248	248	227	281	259	231	258	251	254	
Aides directes / RCAI (%)	12,6%	8,6%	6,4%	6,2%		8,7%	12,5%	8,2%	6,2%	5,6%	4,7%	6,0%	12,6%	8,4%	6,3%	5,8%	4,7%	6,9%	
<b>Bilan comptable (€ par exploitation)</b>																			
Capitaux totaux (€)	570 900	786 100	1 055 100	948 800		733 600	366 700	628 000	694 700	918 500	1 154 700	723 800	506 200	692 500	770 600	924 200	1 242 800	727 600	
* Terres agricoles, cultures permanentes (€)	345 400	378 100	602 900	465 200		409 900	227 400	400 500	390 800	529 900	553 100	406 000	308 000	391 400	435 500	517 900	590 900	407 500	
* Bâtiments (€)	40 900	96 600	112 400	105 800		67 000	35 400	67 500	74 200	94 900	139 400	78 600	39 200	79 300	82 300	96 900	141 800	74 100	
* Matériel (€)	36 400	65 800	68 800	87 100		51 100	19 000	38 200	50 000	66 400	118 500	55 000	30 900	49 500	54 000	70 300	121 300	53 400	
* Frais d'établissement et quotas (€)	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dettes totales (€)	63 700	153 700	182 600	277 300		111 700	42 800	101 800	146 800	212 600	282 300	150 000	57 100	122 900	154 300	224 700	281 500	135 000	
<b>Investissements</b>																			
Investissement brut / Production + AD (%)	6%	11%	7%	11%		8%	2%	10%	6%	15%	8%	8%	5%	10%	6%	14%	8%	8%	
Investissement brut (€)	6 300	21 700	16 300	40 300		13 100	1 500	10 000	9 200	36 000	28 300	14 500	4 800	14 800	10 700	36 800	30 600	13 900	
* Terres agricoles, cult. permanentes (€)	1 300	4 100	-1 100	11 200		2 200	100	500	1 600	16 100	1 700	3 200	900	2 000	1 000	15 200	2 900	2 800	
* Frais d'établissement et quotas (€)	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
* Bâtiment (€)	2 800	7 500	4 800	4 500		4 100	1 800	3 300	2 600	10 300	2 000	3 600	2 500	5 000	3 100	9 200	2 600	3 800	
* Matériel (€)	4 700	12 300	10 200	23 500		8 100	1 900	6 200	6 600	9 600	19 100	7 900	3 800	8 700	7 400	12 200	19 400	8 000	

## France (Nord) - Caractéristiques moyennes des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées					Spécialisées					Ensemble							
	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total
	870	3 250	2 180	1 850	460	8 610	970	1 410	1 440	530	4 460	990	4 220	3 590	3 290	990	13 070	
Unité de travail agricole (UTA) totales	1,40	1,65	1,95	2,54	3,90	2,01	1,18	1,47	1,98	2,82	1,73	1,39	1,54	1,76	2,29	3,32	1,91	
UTA familiales	1,33	1,52	1,65	2,10	3,00	1,73	1,18	1,36	1,73	2,51	1,58	1,33	1,44	1,53	1,94	2,74	1,68	
UTA salariées / UTA totales (%)	5%	7%	15%	17%	23%	13%	0%	7%	13%	11%	9%	4%	6%	13%	16%	17%	12%	
<b>Emplois</b>																		
Superficie agricole utile (SAU en ha)	59	74	100	136	193	99	40	60	85	134	72	57	67	84	113	161	89	
* SAU en propriété (%)	14%	14%	9%	2%	1%	8%	22%	12%	10%	5%	11%	16%	15%	10%	5%	3%	9%	
Superficie fourragère principale (SFP en ha)	15	27	42	54	83	38	28	39	52	73	44	16	27	41	53	77	40	
* Prairies permanentes (ha)	11	16	27	32	46	23	17	24	33	38	27	12	16	26	32	42	25	
* Prairies temporaires (ha)	0	1	1	3	3	2	2	1	2	5	2	0	1	1	2	4	2	
* Maïs fourrage (ha)	3	9	13	19	34	13	8	14	17	28	15	3	9	14	18	31	14	
SFP / SAU (%)	25%	36%	42%	40%	43%	39%	69%	66%	62%	54%	62%	28%	41%	49%	47%	48%	45%	
<b>Superficie agricole et assolement</b>																		
<b>Cheptel et intensification</b>																		
UGB herbivores	30	60	83	111	176	80	50	78	105	148	88	32	58	81	108	161	83	
UGB herbivores / ha de SFP	2,0	2,2	2,0	2,0	2,1	2,1	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	2,0	2,0	2,1	2,0	
Vaches laitières	16	26	39	55	94	38	26	41	54	80	46	17	26	40	55	87	41	
Vaches laitières / UGB Bovines (%)	53%	44%	47%	50%	54%	48%	52%	53%	51%	54%	52%	52%	46%	49%	50%	54%	50%	
<b>Production laitière (en volume) et productivité du travail</b>																		
Production laitière par exploitation (kg/an)	72 700	146 200	244 300	375 400	650 000	239 000	152 700	258 000	369 500	587 600	304 700	71 500	147 700	249 700	372 800	616 600	261 400	
Production laitière par UTA (kg par an)	51 900	88 600	125 300	147 800	166 700	118 900	129 400	175 500	186 600	208 400	176 100	51 500	95 900	141 900	162 800	185 700	136 900	
Production laitière par vache laitière (kg/an)	4 500	5 500	6 300	6 800	6 900	6 200	5 800	6 200	6 900	7 400	6 600	4 300	5 600	6 300	6 800	7 100	6 400	
Production laitière par ha de SFP (kg/an)	4 800	5 400	5 800	6 900	7 900	6 200	5 500	6 600	7 100	8 100	6 900	4 500	5 400	6 100	7 000	8 000	6 500	
<b>Spécialisation agricole (part de la production agricole totale, hors aides directes)</b>																		
Production animale (%)	40%	55%	59%	58%	64%	57%	84%	83%	81%	78%	82%	41%	59%	66%	65%	70%	64%	
* Production de lait (%)	23%	37%	43%	42%	45%	41%	71%	69%	69%	68%	69%	24%	42%	51%	51%	54%	49%	
* Production de viande bovine (%)	8%	12%	11%	10%	9%	11%	14%	12%	12%	11%	12%	8%	13%	12%	11%	10%	11%	
* Production ovins-caprins (%)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
* Production de porcs et volailles (%)	9%	4%	4%	5%	9%	5%	0%	0%	0%	0%	0%	9%	4%	3%	3%	5%	4%	
Production végétale (%)	57%	40%	36%	36%	33%	38%	14%	14%	17%	19%	16%	55%	36%	29%	30%	27%	32%	
Autre production brute (%)	3%	5%	5%	7%	4%	5%	1%	3%	2%	2%	2%	3%	4%	4%	5%	3%	4%	
<b>Produits par tonne de lait (euros)</b>																		
Produit lait (€)							314	314	313	313	313							
Produit viande bovine (€)							60	61	53	49	55							
Produit végétaux (€)							57	61	68	82	68							
Aides directes (€)							67	68	67	71	69							
Autres produits (€)							6	13	10	10	10							

## France (Nord) - Résultats économiques moyens des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées					Spécialisées					Ensemble							
	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total
	Résultats économiques (euros par exploitation)					Poids des charges (euros par tonne de lait)					Productivité du travail, efficacité économique et rémunération du travail							
Production agricole totale (€)	96 200	120 100	173 100	277 800	448 700	1 820 000	409	434	427	454	433	1 378 000	88 100	108 200	150 700	228 800	353 800	1 670 000
Valeur ajoutée brute (€)	22 500	31 100	51 900	84 000	146 100	52 900	160	146	148	159	151	38 600	20 100	27 300	44 600	68 100	111 000	48 000
Excédent brut d'exploitation (€)	36 500	51 500	74 700	119 000	186 900	77 400	83	75	78	82	79	38 600	33 200	45 000	64 000	96 100	147 500	69 800
Résultat courant avant impôt (€)	15 400	28 800	47 900	70 900	100 800	45 000	15	16	15	16	15	55 200	14 100	25 700	38 000	55 800	71 200	39 100
Cash flow 2 (€)	12 100	26 700	43 800	44 800	82 200	36 300	0	0	0	0	0	27 700	11 000	22 500	42 800	33 800	77 800	34 100
<b>Charges totales</b>																		
Charges opérationnelles (hors aliments auto-utilisés)							409	434	427	454	433							
* Aliments pour herbivores (hors auto-utilisé)							160	146	148	159	151							
* Autres frais spécifiques d'élevage							83	75	78	82	79							
* Intants liés aux surfaces (engrais, phyto, semences)							15	16	15	16	15							
* Autres charges opérationnelles							61	54	55	61	57							
Charges de structure							0	0	0	0	0							
* Frais mécanisation							248	288	279	295	282							
* Frais bâtiments							117	127	120	122	122							
* Ferraillage							18	36	32	44	34							
* Impôts et taxes							30	37	38	36	37							
* Salaires payés							9	7	7	6	7							
* Frais financiers							0	6	9	9	7							
* Autres charges de structures							10	18	22	25	20							
							64	58	51	53	55							
<b>Productivité du travail, efficacité économique et rémunération du travail</b>																		
(Production agricole + Aides directes) / UTA (€)	81 100	87 700	104 500	127 400	130 700	106 400	66 400	91 300	96 400	110 900	91 700	75 000	84 100	100 100	115 900	121 800	102 100	
Charges opérationnelles / Production agricole + AD	32%	30%	27%	27%	28%	28%	31%	28%	29%	30%	29%	32%	30%	27%	28%	29%	28%	
Charges de structures / Production agricole + AD	54%	51%	51%	53%	52%	52%	48%	55%	54%	55%	54%	54%	50%	53%	53%	53%	53%	
EBE / Production agricole + AD	32%	36%	37%	37%	37%	36%	39%	36%	35%	36%	35%	32%	35%	36%	36%	36%	36%	
EBE / UTA Familiale (€)	27 500	33 900	45 300	56 700	62 300	44 700	19 700	35 100	38 600	45 100	35 000	25 000	31 300	41 800	49 600	53 800	41 600	
RCAI / UTA Familiale (€)	11 500	19 000	29 000	33 800	33 600	26 000	12 600	16 900	21 100	18 100	17 500	10 600	17 800	24 900	28 800	26 000	23 300	
Cash Flow 2 / UTA Familiale (€)	9 100	17 600	26 500	21 400	27 400	21 000	6 900	30 300	11 300	29 500	18 900	8 300	15 600	27 900	17 400	28 400	20 300	
<b>Poids des aides directes</b>																		
Aides directes (AD) (€)	17 400	24 600	30 700	45 700	60 900	31 800	10 300	17 600	24 800	41 600	20 900	16 200	21 300	25 500	36 500	50 600	28 100	
Aides directes / UTA (€)	12 400	14 900	15 800	18 000	15 600	15 800	8 700	12 000	12 500	14 700	12 100	11 600	13 800	14 500	15 900	15 200	14 700	
Aides directes / ha de SAU (€)	293	330	307	337	316	323	257	294	293	310	291	286	320	304	322	314	314	
Aides directes / RCAI (%)	113%	85%	64%	64%	60%	71%	69%	77%	68%	92%	75%	115%	83%	67%	65%	71%	72%	
<b>Bilan comptable (€ par exploitation)</b>																		
Capitaux totaux (€)	267 400	303 700	398 300	559 900	941 400	412 300	173 300	291 600	404 200	696 700	345 000	248 700	273 900	356 000	491 600	810 500	389 300	
* Terres agricoles, cultures permanentes (€)	36 900	36 200	41 400	13 400	10 000	31 300	37 100	28 200	35 100	23 000	32 500	39 200	36 400	36 200	22 900	17 000	31 700	
* Bâtiments (€)	31 900	39 200	53 700	138 700	256 800	74 900	13 200	47 800	96 900	195 000	72 200	28 600	33 200	51 400	120 300	223 800	74 000	
* Matériel (€)	89 400	83 800	107 800	131 400	212 700	107 400	41 200	71 900	81 400	191 300	80 600	79 500	74 100	93 600	109 500	201 200	98 300	
* Frais d'établissement et quotas (€)	5 400	11 800	7 300	12 000	39 300	11 500	300	2 500	14 400	8 000	6 400	4 800	9 200	5 400	13 100	22 500	9 800	
Dettes totales (€)	105 200	100 600	154 000	245 200	434 900	163 100	40 500	130 300	200 900	367 300	158 800	96 300	86 900	144 600	225 800	398 700	161 600	
<b>Investissements</b>																		
Investissement brut / Production + AD (%)	15%	17%	19%	24%	19%	20%	17%	10%	22%	23%	19%	13%	17%	16%	23%	21%	20%	
Investissement brut (€)	16 600	25 100	39 100	76 400	97 300	42 500	13 600	13 400	43 000	73 100	29 500	14 000	22 500	28 900	61 700	84 400	38 100	
* Terres agricoles, cult. permanentes (€)	4 400	1 000	1 700	200	1 500	1 400	3 700	1 400	1 600	-2 600	1 500	4 200	1 600	1 600	800	-700	1 400	
* Frais d'établissement et quotas (€)	0	100	700	400	10 900	900	0	0	0	0	0	0	0	400	200	5 100	600	
* Bâtiment (€)	5 200	5 900	10 400	37 200	24 500	14 600	2 600	-600	20 200	28 700	10 300	4 600	5 200	6 000	29 700	26 700	13 100	
* Matériel (€)	8 100	18 100	26 800	39 200	58 500	25 900	5 900	13 800	21 000	48 500	18 200	7 300	15 300	21 600	31 300	53 200	23 300	

## France (Ouest) - Caractéristiques moyennes des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées					Spécialisées					Ensemble								
	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total	
	1 780	4 180	4 510	3 400	570	14 450	1 690	8 860	10 090	8 550	1 420	30 600	3 460	13 040	14 600	11 950	2 000	45 050	
Nombre d'exploitations																			
Unité de travail agricole (UTA) totales	1,45	1,64	2,01	2,97	4,62	2,17	1,08	1,28	1,66	2,24	3,23	1,75	1,26	1,39	1,77	2,45	3,63	1,88	
UTA familiales	1,45	1,54	1,79	2,55	3,04	1,90	1,08	1,26	1,56	2,11	3,05	1,67	1,26	1,35	1,63	2,23	3,05	1,74	
UTA salariées / UTA totales (%)	0%	6%	11%	14%	34%	12%	0%	1%	6%	6%	6%	5%	0%	3%	8%	9%	16%	7%	
<b>Emplois</b>																			
<b>Superficie agricole et assolement</b>																			
Superficie agricole utile (SAU en ha)	53	67	84	118	149	86	22	41	61	89	126	64	37	49	68	97	133	71	
* SAU en propriété (%)	22%	14%	12%	3%	1%	9%	41%	31%	20%	5%	1%	15%	28%	24%	16%	4%	1%	13%	
Superficie fourragère principale (SFP en ha)	38	45	52	67	89	53	19	33	46	65	89	48	28	37	48	65	89	50	
* Prairies permanentes (ha)	14	14	13	16	10	14	10	11	13	18	15	14	12	12	13	17	14	14	
* Prairies temporaires (ha)	17	18	22	26	42	22	5	12	20	26	42	20	11	14	20	26	42	20	
* Maïs fourrage (ha)	7	12	17	24	37	17	4	10	14	20	32	15	6	11	15	21	33	15	
SFP / SAU (%)	72%	67%	62%	57%	60%	62%	87%	80%	76%	73%	70%	75%	76%	75%	71%	67%	67%	70%	
<b>Cheptel et intensification</b>																			
UGB herbivores	57	71	82	119	163	88	25	48	70	101	145	73	41	55	74	106	151	78	
UGB herbivores / ha de SFP	1,5	1,6	1,6	1,8	1,8	1,7	1,3	1,4	1,5	1,6	1,6	1,5	1,4	1,5	1,5	1,6	1,7	1,6	
Vaches laitières	16	27	38	55	88	38	15	29	40	56	85	42	15	28	39	56	86	41	
Vaches laitières / UGB Bovines (%)	29%	38%	46%	46%	54%	43%	58%	60%	57%	56%	58%	57%	38%	51%	53%	53%	57%	52%	
<b>Production laitière (en volume) et productivité du travail</b>																			
Production laitière par exploitation (kg/an)	66 400	154 100	240 800	372 700	636 200	241 800	67 300	159 500	249 800	379 600	594 300	264 800	66 900	157 800	247 000	377 600	606 300	257 500	
Production laitière par UTA (kg par an)	45 800	93 900	119 800	125 500	137 700	111 400	62 300	124 600	150 500	169 500	184 000	151 300	53 100	113 500	139 600	154 100	167 000	137 000	
Production laitière par vache laitière (kg/an)	4 100	5 700	6 400	6 800	7 200	6 300	4 600	5 500	6 300	6 800	7 000	6 400	4 300	5 600	6 300	6 800	7 100	6 400	
Production laitière par ha de SFP (kg/an)	1 800	3 400	4 600	5 600	7 100	4 500	3 500	4 800	5 400	5 900	6 700	5 500	2 400	4 300	5 100	5 800	6 800	5 200	
<b>Spécialisation agricole (part de la production agricole totale, hors aides directes)</b>																			
Production animale (%)	83%	81%	82%	79%	81%	81%	91%	92%	90%	89%	87%	90%	85%	87%	86%	85%	85%	86%	
* Production de lait (%)	30%	40%	37%	41%	42%	39%	78%	77%	74%	73%	71%	74%	44%	60%	57%	60%	59%	58%	
* Production de viande bovine (%)	30%	20%	12%	13%	10%	15%	14%	14%	16%	15%	14%	15%	25%	17%	14%	14%	12%	15%	
* Production ovins-caprins (%)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
* Production de porcs et volailles (%)	21%	14%	26%	22%	26%	22%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	15%	7%	12%	9%	11%	10%	
Production végétale (%)	16%	15%	12%	15%	14%	14%	6%	7%	8%	8%	11%	8%	13%	11%	10%	11%	12%	11%	
Autre production brute (%)	1%	3%	6%	6%	5%	5%	3%	1%	2%	3%	2%	2%	2%	2%	4%	4%	3%	3%	
<b>Produits par tonne de lait (euros)</b>																			
Produit lait (€)							307	311	313	314	315	313							
Produit viande bovine (€)							53	56	67	66	61	64							
Produit végétaux (€)							12	15	23	23	37	23							
Aides directes (€)							80	50	51	58	55	55							
Autres produits (€)							10	8	12	16	18	14							

## France (Ouest) - Résultats économiques moyens des exploitations laitières selon la spécialisation et la production de lait par exploitation (2003)

	Diversifiées					Spécialisées					Ensemble							
	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total	100 T <	100-200 T	200-300 T	300-500 T	> 500 T	Total
	Résultats économiques (euros par exploitation)																	
Production agricole totale (€)	66 900	119 000	202 900	285 900	475 600	192 900	26 500	64 200	106 300	164 100	262 500	112 600	46 200	81 600	136 300	198 600	323 800	138 200
Valeur ajoutée brute (€)	14 500	31 000	53 300	78 900	146 000	52 000	7 300	20 200	33 700	54 800	93 000	36 800	10 800	23 600	39 800	61 600	108 200	41 600
Excédent brut d'exploitation (€)	29 700	43 300	71 800	106 500	160 500	70 300	12 000	26 600	43 000	72 500	118 700	48 100	20 600	31 900	52 000	82 100	130 700	55 200
Résultat courant avant impôt (€)	21 000	15 500	31 100	48 500	60 900	30 600	8 900	16 700	19 400	36 000	63 700	24 600	14 800	16 300	23 000	39 500	62 900	26 500
Cash flow 2 (€)	26 800	13 100	37 000	54 300	72 900	34 300	17 000	19 100	20 400	38 500	75 000	27 300	21 800	17 200	25 500	42 900	74 400	29 600
<b>Poids des charges (euros par tonne de lait)</b>																		
<b>Charges totales</b>	331	337	392	388	379	379	385	385	385	385	385	379	379	379	379	379	379	379
Charges opérationnelles (hors aliments auto-utilisés)																		
* Aliments pour herbivores (hors auto-utilisé)																		
* Autres frais spécifiques d'élevage																		
* Intants liés aux surfaces (engrais, phytos, semences)																		
* Autres charges opérationnelles																		
Charges de structure																		
* Frais mécanisation																		
* Frais bâtiments																		
* Ferraillage																		
* Impôts et taxes																		
* Salaires payés																		
* Frais financiers																		
* Autres charges de structures																		
<b>Productivité du travail, efficacité économique et rémunération du travail</b>																		
(Production agricole + Aides directes) / UTA (€)	57 500	82 300	113 200	109 200	113 200	100 500	29 500	56 400	71 600	83 100	91 400	72 600	45 200	66 300	86 200	92 000	99 300	83 000
Charges opérationnelles / Production agricole + AD	29%	29%	33%	31%	33%	31%	23%	23%	22%	22%	22%	22%	27%	26%	27%	26%	27%	26%
Charges de structure / Production agricole + AD	44%	58%	52%	53%	55%	54%	47%	52%	60%	57%	55%	57%	45%	55%	57%	55%	55%	55%
EBE / Production agricole + AD	36%	32%	32%	33%	31%	32%	38%	37%	36%	39%	40%	38%	36%	35%	34%	36%	36%	35%
EBE / UTA Familiale (€)	20 500	28 100	40 100	41 800	52 800	37 000	11 100	21 100	27 600	34 300	38 900	28 800	16 400	23 600	31 900	36 800	42 900	31 700
RCAI / UTA Familiale (€)	14 500	10 000	17 400	19 000	20 000	16 100	8 200	13 300	12 400	17 000	20 900	14 800	11 700	12 100	14 100	17 700	20 600	15 300
Cash Flow 2 / UTA Familiale (€)	18 500	8 500	20 700	21 300	24 000	18 100	15 700	15 100	13 100	18 200	24 600	16 400	17 300	12 700	15 700	19 300	24 400	17 000
<b>Poids des aides directes</b>																		
Aides directes (AD) (€)	16 500	16 000	24 600	38 400	47 300	25 300	5 400	8 100	12 600	22 200	32 600	14 500	10 800	10 600	16 300	26 800	36 800	17 900
Aides directes / UTA (€)	11 400	9 800	12 300	12 900	10 200	11 700	5 000	6 300	7 600	9 900	10 100	8 300	8 600	7 600	9 200	10 900	10 100	9 500
Aides directes / ha de SAU (€)	312	239	294	326	317	295	246	195	208	250	259	227	292	214	241	276	277	253
Aides directes / RCAI (%)	78%	104%	79%	79%	78%	83%	61%	48%	65%	62%	51%	59%	73%	65%	71%	68%	59%	67%
<b>Bilan comptable (€ par exploitation)</b>																		
Capitaux totaux (€)	168 800	269 800	401 100	543 800	891 900	388 600	75 200	144 400	252 900	362 900	526 800	254 100	120 700	184 200	298 900	414 300	631 800	296 900
* Terres agricoles, cultures permanentes (€)	23 500	22 400	31 300	14 200	40 400	24 100	24 200	34 400	33 900	17 300	7 400	27 600	23 900	30 600	33 100	16 400	16 900	26 500
* Bâtiments (€)	18 800	59 300	111 000	168 100	311 800	106 600	4 100	17 800	58 800	105 000	157 100	61 100	11 300	11 300	75 000	122 900	201 600	75 500
* Matériel (€)	19 300	55 900	79 800	107 000	156 600	75 200	4 100	16 800	42 900	69 000	103 800	43 100	11 500	29 200	54 300	79 800	119 000	53 300
* Frais d'établissement et quotas (€)	0	200	0	700	100	200	300	0	100	300	1 000	200	100	100	100	400	700	200
Dettes totales (€)	43 200	133 500	221 700	268 400	477 600	196 100	10 000	44 200	111 900	168 400	275 100	109 400	26 100	72 600	145 900	196 700	333 300	137 000
<b>Investissements</b>																		
Investissement brut / Production + AD (%)	3%	15%	17%	14%	21%	15%	-15%	8%	13%	12%	19%	12%	-3%	11%	15%	13%	20%	13%
Investissement brut (€)	2 200	20 300	38 500	45 100	107 700	33 200	-4 900	5 800	15 700	22 200	57 300	15 300	-1 500	10 400	22 800	28 700	71 800	21 000
* Terres agricoles, cult. permanentes (€)	200	2 400	1 700	600	9 900	1 800	0	900	3 200	100	800	1 400	100	1 400	2 700	300	3 400	1 500
* Frais d'établissement et quotas (€)	0	0	0	100	100	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0	100	0
* Bâtiment (€)	900	3 800	16 700	17 900	49 700	12 700	200	1 400	3 600	6 900	20 300	4 500	600	2 200	7 700	10 000	28 800	7 100
* Matériel (€)	3 100	14 900	20 800	26 100	46 300	19 300	-100	3 600	9 800	17 800	34 900	10 800	1 500	7 200	13 200	20 200	38 200	13 500

# Les dossiers Économie de l'Élevage

résumant les principales études conduites par le GEB  
(Département Économie de l'Institut de l'Élevage).

Ils sont consultables sur le site : <http://www.inst-elevage.asso.fr>

## Liste des derniers Dossiers Économie de l'Élevage

- La prairie. Un enjeu économique et sociétal Hors série - janvier 2007
- Le marché mondial de la viande bovine en 2006 n° 363 - décembre 2006
- Lait et viande en Bulgarie : élevages éparpillés, filières éclatées n° 362 - novembre 2006
- La filière lait au Royaume-Uni. Peu valorisante pour la production... n° 361 - octobre 2006
- La filière viande bovine au Royaume-Uni. La page de l'ESB se tourne... celle du découplage s'œuvre n° 360 - Septembre 2006
- La filière ovine au Royaume-Uni : le recul de la production est engagé n° 359 - Juillet 2006
- OMC et viandes bovines dans l'UE. Accès au marché ou marché désaxé ? n° 358 - Juin 2006
- La production laitière allemande après le découplage. Dans l'immédiat, pas de bouleversement n° 357 - Mai 2006
- 2005 : l'année économique ovine n° 356 - Avril 2006 (25 euros)
- 2005 : l'année économique caprine n° 355 - Mars 2006 (25 euros)
- 2005 : L'année économique lait & viande bovine. Perspectives 2006 n° 354 - Février 2006 (25 euros)
- L'élevage français à l'horizon 2012. Quelles évolutions possibles après la réforme de la PAC ? n° 353 - Janvier 2006

**Ces documents sont à commander à TECHNIPEL -**

149 rue de Bercy - 75595 PARIS Cédex 12, au prix de 20 euros l'exemplaire  
(sauf numéros spéciaux : 25 euros).

Rédaction : Département Économie (GEB)

Le GEB (Groupe Économie du Bétail), Département Économie de l'Institut de l'Élevage, bénéficie du financement du Ministère de l'Agriculture et sur contrats, du Fonds de l'Élevage, de l'Interprofession lait et viande, et de l'Office de l'Élevage

> Équipe de rédaction : G. Barbin - P. Chotteau - G. Cotto - J.C. Guesdon - C. Monniot - A. Mottet - V. Noël - C. Perrot - G. You

> Secrétariat de rédaction : M. Neveu & L. Assmann > Email : [leila.assmann@inst-elevage.asso.fr](mailto:leila.assmann@inst-elevage.asso.fr) > Directeur de la publication : B. Airieau  
Document publié en collaboration avec les services de la Confédération Nationale de l'Élevage par l'Institut de l'Élevage

> 149, rue de Bercy - 75595 PARIS CEDEX 12 > Tél. : 01 40 04 52 62 > <http://www.inst-elevage.asso.fr>

> CCP 3811-79 Paris > Imprimé à l'ACTA Reprographie, 149, rue de Bercy-PARIS 12e > N° ISSN 1273-8638

> Abonnement : 65 € TTC par an & Vente au numéro : 20 € : A. Cano > Email : [technipel@inst-elevage.asso.fr](mailto:technipel@inst-elevage.asso.fr) > Tél. : 01 40 04 51 71